

A V R I L 2 0 2 0 - N ° 1 3 2

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française
de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019



Ordre du jour

Assemblée générale ordinaire 2020

Ordre du jour de l'AG à distance semaine du 14 avril 2020

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2018
- Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2020 et vote sur les budgets réalisés et prévisionnels, sur l'affectation du résultat en report à nouveau
- Nouvelle politique de licences et d'adhésion 2021

Ordre du jour de l'AG en présentiel du 20 juin 2020

Accueil des participants et vérification des mandats

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019

- › Rapport moral du Président Fédéral (Vote)
- › Rapport du Président du Conseil Fédéral
- › Rapport du Directeur Technique National
- › Rapport du Secrétaire Général
- › Point d'avancement du nouveau siège
- › Modifications des Statuts et du Règlement intérieur (Vote)
- › Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants dans les instances fédérales : BEX, Conseil fédéral (Vote)
- › Réponses aux questions écrites et motions

Clôture de l'Assemblée Générale

Ordinaire 2020

Dîner et soirée de Gala

Sommaire

4 Jean ZOUNGRANA <i>Président de la FFCK</i>	27 Daniel BONIN <i>Course en Ligne</i>	40 Jean COMBES <i>Ocean Racing / VA'A</i>	53 Edwige BAKKAUS <i>Juges et Arbitres</i>
14 Ludovic ROYÉ <i>Directeur Technique Nationale</i>	<i>Marathon</i>	42 Thierry MOURAUD <i>Waveski-Surfing</i>	54 Jean-Jacques HAYNE <i>Loisirs</i>
20 Emmanuel GIRARD <i>Secrétaire Général</i>	30 Franck LACROIX <i>Slalom</i>	44 Claude SCHMITT <i>Disciplinaire d'appel</i>	55 Dr Philippe GRIPPON et Daniel KOECHLIN <i>Médical</i>
24 Anne-Laure VIARD <i>Rapport de la Trésorière</i>	32 Mathias GERARD <i>Descente</i>	45 Samuel BONVALET <i>Enseignement / Formation</i>	56 Gilbert PERES et Daniel KOECHLIN <i>Comité Pagaie Santé</i>
26 Dominique LE BELLOUR <i>Président du Conseil Fédéral</i>	34 Patrick FAUDOT <i>Dragon Boat</i>	51 Georges DANTIN <i>ENSID</i>	
	36 Olivier KREMER <i>Freestyle</i>	52 Jean-Louis LE ROUX <i>Jeunes</i>	
	37 Frédéric ESCAFFRE <i>Kayak-Polo</i>		

Canoë-Kayak Information
Publication annuelle de la
Fédération Française de Canoë Kayak et
Sports de Pagaie - Route de Torcy
77360 Vaires-sur-Marne
01 45 11 08 50 - fck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

Directeur de la publication
Jean ZOUNGRANA - Président de la FFCK

Coordination, conception et mise en page
Studio ELLAIR, Elsa MOLMY, Ophélie SALGA-
DO et Caroline JEAN

Photos : FFCK / P. AVEROUS - A. CALLAREC
- A. CARDIN - C.J. COOPER - B. DAZEUR - A.
GALLACIO - GOT'NOUGH - K. GRADY - Y.
GUDEFIN - C. JOUIN - F. LUJAN (ASN MEDIA)
- P.-A. POINTURIER - J.-Y. PRIGENT - E. TRA-
VERSIE - ICF (B. VEKASSY) - KMSP

Ont participé à ce numéro : J. ZOUNGRANA,
L. ROYÉ, E. GIRARD, A.-L. VIARD, D. LE BELLOUR,
D. BONIN, F. LACROIX, M. GERARD, P. FAUDOT,
O. KREMER, F. ESCAFFRE, J. COMBES, T.
MOURAUD, C. SCHMITT, S. BONVALET, G.
DANTIN, J.-L. LE ROUX, E. BAKKAUS, J.-J. HAYNE,
P. GRIPPON, D. KOECHLIN, G. PERES .

Rapport moral du président



Jean ZOUNGRANA

Président de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Une fédération Olympique et paralympique forte, tournée vers l'avenir et les enjeux de développement du XXI^e siècle !

Les principaux éléments de contexte 2019

Une nouvelle organisation du sport en France

La loi du 1er Aout 2019 a porté création de l'**Agence Nationale du Sport** – ANS- et marqué la mise en place d'une nouvelle organisation du sport en France. Cette agence présidée par Jean Castex a pris à son compte les principales missions dévolues au CNDS et s'appuie sur deux piliers : le Haut niveau, « **Performance 2024** », piloté par Claude Onesta et le « **développement** » dirigé par Frédéric Sanaur.

L'organisation territoriale du sport va connaître aussi de profondes évolutions avec la création dans chaque région, des **Conférences Régionales du Sport** – CRS – et des **Conférences des financeurs** – CdF -. Les projets de décrets d'application de la loi du 1er août sont en cours de rédaction et la mise en place de ces instances est envisagée au premier trimestre 2021. S'il est encore tôt pour en avoir une définition précise, il reste vraisemblable que ces conférences réuniront au moins 4 collègues ; des représentants de l'Etat, des collectivités, du mouvement sportif et du secteur privé. Les CRS auraient pour vocation de définir le projet sportif territorial tandis que la CdF en assureraient le financement avec peut-être à terme un guichet unique de dépôt des dossiers pour l'ensemble des demandes de financement du mouvement sportif.



Du CNDS au PSF – Projet sportif fédéral

La mise en place de l'ANS a été l'occasion pour certaines fédérations dont nous faisons partie, d'expérimenter la mise en place d'un dispositif de gestion de la part territoriale du CNDS appelée désormais **Projet Sportif Fédéral – PSF**.

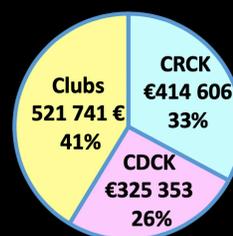
Si certaines fédérations ont fait le choix d'une gestion centralisée des dossiers des clubs et comités, nous avons fait celui de la mise en place une gouvernance partagée dans ce domaine.

Ainsi, les demandes ont été traitées par les Comités départementaux et régionaux, puis par la **Conférence Régionale des Sports de Pagaie**, instance indépendante, en présence de représentants extérieurs à la région, le Président de la FFCK et le DTN ou leurs représentants, avant validation par le bureau exécutif.

Au total, 285 dossiers ont été déposés (17 CRCK, 56 CDCK, 212 clubs), 727 demandes d'actions ont été déposées (557 actions sont proposées au subventionnement, 174 actions n'ont pas été retenues).

1 261 700€ ont été répartis : 521 741€ pour les clubs soit 41%, 414 606€ pour les régions soit 33% et enfin 325 353€ pour les départements soit 26%.

REPARTITION PSF



Les contraintes de temps fortes ne nous permettaient pas de remettre à plat tout le dispositif précédent et de corriger les inégalités territoriales dont nous avons hérité. C'est pourquoi, en accord avec les présidents-es de CRCK, nous avons pris pour repère, les aides allouées en 2018. Les objectifs fixés ont été

1. De nous organiser afin d'être en capacité de gérer le dispositif.
2. De réorienter les critères d'attribution des aides financières à partir des axes et priorités du projet fédéral.
3. Au plan de la gouvernance, mettre en place des procédures de gestion des dossiers qui incluent les organes déconcentrés de la fédération, les comités départementaux et régionaux, et redonnent ainsi du poids à ces organes dans la gouvernance et dans leurs relations avec les clubs.
4. Remobiliser nos organes déconcentrés à un moment où là la loi NOTRe et la fusion des régions a déstabilisé l'organisation de nos comités.
5. Dans le cadre des réflexions sur la gouvernance fédérale, mettre en place une instance fédérale – la **conférence régionale des sports de pagaie** -, qui pourrait préfigurer les évolutions futures de la gouvernance fédérale au plan de ses organes déconcentrés.

Le PSF 2020

L'ANS maintiendra vraisemblablement ses éléments de cadrage : aller vers une répartition au moins de 50% pour les clubs au niveau national, maintenir les montants pour les territoires ultramarins, utiliser des critères de répartition transparents.

La campagne 2020 va être marquée par quelques points forts.

1. La mise en place d'un **fonds de péréquation** pour corriger les inégalités entre territoires.
2. **Un filet de sécurité** : Un montant minimum d'aide -88% pour nos comités pour sécuriser leurs budgets.
3. **Des critères de répartition** au regard des 3 axes du projet de développement : Fédérer se Développer, Animer et former, et Performer : nombre de licenciés, nombre de licenciés jeunes, Ecole Française de Canoë Kayak, nombre d'athlètes en liste, nombre de cadres formés, nombre de manifestations organisées etc.

A noter que cette expérimentation va s'étendre en 2020 à toutes les fédérations. De plus la possibilité d'une expérimentation de la gestion de la part emploi par les fédérations se pose. Pour cela les fédérations seront amenées dans un premier temps à définir leur projet stratégique en matière d'emploi. Il est vraisemblable que dans le domaine des équipements et des événements nous soyons aussi amenés à définir nos projets stratégiques afin d'orienter et de hiérarchiser les choix en matière de financement.

Le projet de loi Sport et société

Le **PROJET DE LOI SPORT** est en cours de réécriture. Nous y prenons part au CNOSF et dans le cadre des réunions initiées par le ministère. Les grandes orientations porteront sur les axes suivants :

L'accompagnement de la réforme du mouvement sportif : le contrat de délégation ministériel, la durée des mandats des présidents, la place des athlètes, etc. Sur ce point nous avons pu rappeler notre attachement à l'agrément et à la délégation dans leur forme actuelle et restons sceptiques quant aux propositions de contrats de délégation dont la légitimité pourrait être contestée au niveau Européen au motif de la libre concurrence. La délégation dans sa forme actuelle permet à nos fédérations de bénéficier d'un monopole de fait qu'il convient de préserver notamment dans la sélection des athlètes pour les compétitions internationales et la délivrance de titres nationaux. En ce qui concerne la limitation du mandat des présidents au sein des fédérations, on peut dire que c'est chose faite au sein de notre fédération puisque suite aux dernières élections nous avons voté sa limitation à deux mandats. Le vote des clubs est aussi à l'étude selon le suffrage direct ou indirect.

Rendre le sport plus accessible à l'école, en entreprise, en club : les conditions d'exigence du certificat médical pour les majeurs, le bénévolat, etc. Sur la question centrale du certificat médical, cette année a été marquée par le projet de loi de financement de la sécurité sociale qui a tenté de mettre un

terme à l'obligation faite aux mineurs de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive lors de la délivrance d'une licence. Une proposition retoquée par le conseil d'Etat mais qui sera reprise par le projet de loi de "Accélération et simplification de l'action publique". Par ailleurs dans le cadre de la réforme du code du sport, nous pensons que nos fédérations et leurs commissions médicales ont toutes compétences pour définir les conditions de nécessité et de récurrence du certificat médical ou du questionnaire de santé. Les exigences des sports de pagaies ne sont pas les mêmes que celles de la plongée subaquatique. De même que la pratique de loisir n'a pas les mêmes exigences que la pratique de haut niveau.

Protéger les acteurs du sport et les compétitions : dopage, paris truqués, le piratage, l'honorabilité des dirigeants et dirigeantes, et la déclaration des bénévoles qui interviennent auprès des mineurs etc. La question de la vérification de l'honorabilité des personnes bénévoles intervenant auprès des mineurs notamment, se pose. En effet, si des dispositifs existent pour les professionnels intervenant contre rémunération, il n'existe aucun dispositif pour les bénévoles. L'actualité récente relative aux violences sexuelles dans le sport a amené à faire ce constat et envisager des dispositifs de déclaration et de contrôle. Ainsi notre fédération ne dispose à ce jour d'aucune liste des cadres intervenant bénévolement au sein de nos clubs. Au-delà du contrôle de l'honorabilité de ces intervenants, cela nous prive de la possibilité de créer des liens avec eux, de les former, de les informer et de valoriser leur action en tant que bénévoles.

La question des cadres techniques

La question de nos cadres techniques demeure d'actualité. Le ministère a nommé deux tiers de confiance M Yann Cucherat, CTS et élu local ainsi que M Alain Resplandy-Bernard, haut fonctionnaire, que nous avons pu rencontrer. Leur rapport a été remis au gouvernement.

Ce rapport propose en synthèse,

5 recommandations :

- R1 Réunifier la ligne managériale et confier le pouvoir hiérarchique sur les CTS aux DTN,
- R2 Créer une vraie DRH moderne,
- R3 Un statut et un cadre d'emploi des entraîneurs nationaux qui soient attractifs,
- R4 Améliorer la formation continue,
- R5 Une autorité indépendante pour instruire les alertes éthiques des cadres.

Et 3 scénarii :

- S1 **Un aménagement marginal avec ou sans changement de pilote** : rattachement au ministère ou à l'agence
- S2 **Un resserrement du corps de fonctionnaires lissé dans le temps** : Maintien du statut des cadres actuellement en fonction et de certains cadres - les DTN et certains DTN adjoints voire quelques fonctionnaires polyvalents. Pour les nouveaux recrutements, un statut de salariés de droit

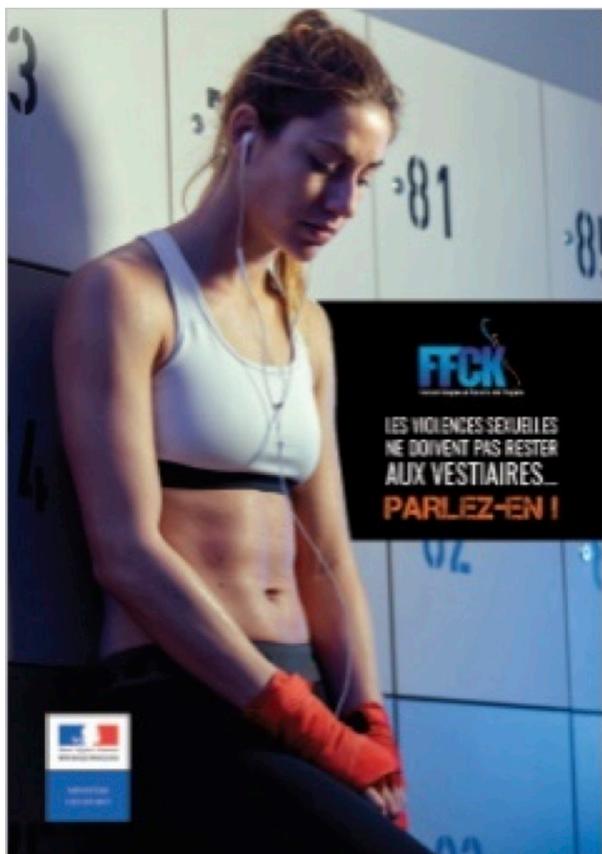
privé.

S3 la mise en extinction progressive du corps de fonctionnaires

Un comité de pilotage a été mis en place afin d'étudier la suite à donner à ces propositions.

Sur ce point notre fédération reste attachée au statut de ses cadres techniques d'Etat. Ce statut conforte la délégation ministérielle et les missions de service public auxquelles nous concourons. Ceci n'exclue pas une réflexion sur un meilleur accompagnement de leur carrière en termes de management, de formation continue de mobilité et d'évolution de carrière.

Les violences sexuelles dans le sport



Après le monde politique, celui du cinéma, etc. le monde du sport a été touché par un certain nombre de révélations sur des violences sexuelles commises sur des athlètes. Ces révélations ont libéré la parole et ont fait prendre conscience à nos fédérations de la nécessité de mener une réflexion sur la prévention et la formation, le contrôle, et enfin les procédures de signalement ainsi que les procédures disciplinaires à mettre en œuvre. Cette question est complexe car elle est au carrefour de procédures disciplinaires internes aux fédérations, mais aussi de procédures administratives pouvant conduire à des décisions du Préfet, et enfin de procédures judiciaires. A cette question, nous devons apporter des réponses à court terme et moyen termes. A court terme, notre fédération a édité une plaquette de sensibilisation distribuée à toutes nos structures. Une adresse permettant les signalements a

été diffusée : stopviolences@ffck.org. Une cellule a été mise en place afin de suivre ces signalements. Une procédure est en cours d'étude. Didier CHAVRIER, membre du Bureau exécutif, est désormais notre délégué aux violences sexistes et sexuelles. Son expérience dans ce domaine au sein de l'Université d'Orléans en tant que chargé de mission auprès du Président, devrait nous permettre de mettre en place des dispositifs adaptés. Enfin, nos cadres techniques, dans le cadre de leur colloque de janvier, ont eu une intervention de sensibilisation avec l'association Colosse aux pieds d'argile. A moyen terme, la réflexion est engagée au sein du bureau exécutif et devrait amener à la définition avec nos services d'un plan de prévention en lien avec les propositions qui seront faites au mois de mai par le ministère et qui font suite à la convention organisée le 21 février par Madame la Ministre des sports et à laquelle nous avons pris part.

Objectif n°1 : fédérer et développer

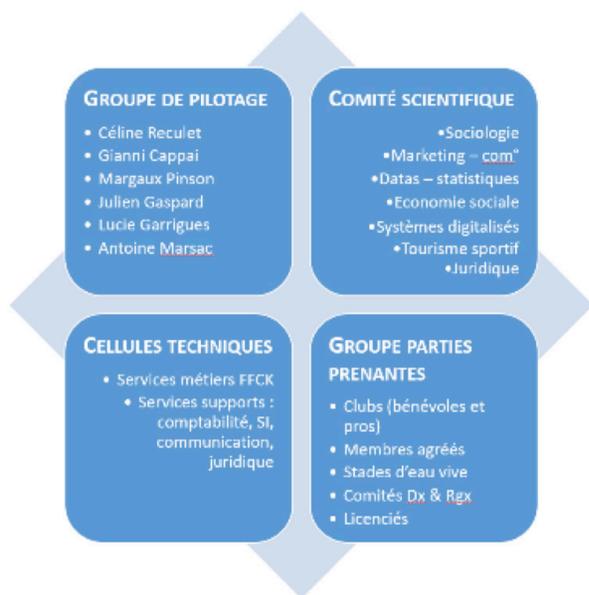
Près de 80 000 licenciés et licenciées !

Nous sommes en 2019 près de 80 000 licenciés et licenciées. Un cap vient d'être franchi dans la prise en compte des pratiquants et pratiquantes qui viennent découvrir nos activités au sein de nos structures sans pour autant être des membres de nos clubs. Leur prise en compte, grâce à la licence pagaie blanche, nous permet ainsi de mettre en évidence notre impact réel sur nos territoires en matière de loisir, de tourisme.



Notre objectif est bien de dépasser le cap des 100 000 licenciés d'ici la fin de l'olympiade. Ces aspects positifs ne doivent cependant pas nous faire oublier la vigilance que nous devons avoir sur la baisse des licences Canoë plus notamment chez les jeunes et la nécessité de fidéliser ces nouveaux licenciés. Paradoxalement notre nombre de licencié jeunes est globalement en augmentation mais nos structures ont encore des difficultés à fidéliser ce public et faire en sorte qu'il passe de pratiques temporaires à des pratiques annuelles au sein de nos clubs.

La nouvelle politique de titre



L'expérimentation de la licence pagaie blanche nous a permis d'engager une réflexion sur notre politique de titres.

Pour cela, nous avons fait en sorte d'associer toutes nos instances centrales (BEx, Conseil Fédéral, et conseil des territoires et du développement) et régionales dans la réflexion. Nous participons à toutes les AG régionales et présentons l'état d'avancement du projet et recueillons les avis. Nous avons aussi eu la volonté de prendre le temps nécessaire pour cela d'où la mise en application en 2021 et non 2020 comme prévu initialement.

Sur la méthode nous nous sommes appuyés au plan technique sur des groupes d'experts de nature différente (universitaires, clubs, marketing, etc..), sur des rencontres avec les clubs en région, et sur un comité de pilotage associant les membres du BEx, du conseil fédéral et les présidents de CRCK. Bref, un important travail collectif.

Au plan des objectifs, dans un projet de cette nature, avant les chiffres, la question du sens est essentielle. Pourquoi une nouvelle politique de titre et d'adhésion?

Les évolutions de notre politique de titre et d'adhésion qui sont effectivement deux choses différentes répondent à plusieurs objectifs et constats mais je n'en évoquerai qu'un nombre limité faute d'un espace suffisant:

Prendre en compte l'évolution de la sociologie des pratiques et des pratiquants-es :

L'évolution de la sociologie des pratiques sportives se traduit par la baisse structurelle des pratiques traditionnelles au sein de nos fédérations et l'augmentation des pratiques plus éphémères de loisir et de tourisme. Ceci se manifeste par une diminution de nos licences canoë plus et une augmentation de nos licences temporaires. Ne rien faire conduirait à assister impuissants à la diminution du nombre de nos licenciés.

Pour renverser cette tendance, nous devons licencier l'ensemble de nos pratiquants et mettre en place les dispositifs permettant à nos licenciés temporaires de devenir des adhérents, des membres actifs à l'année au sein de nos clubs.

Notre système de titres, avec des licences (licences canoë +) et des titres temporaires (cartes tempo) ne permet pas de prendre en compte l'ensemble de nos pratiques. Il nous faut donc le réformer.

Donner de la lisibilité sur notre impact réel sur nos territoires :

Avec les cartes tempo, nous sommes la première fédération olympique en matière d'autres titres temporaires –ATP-. Ces titres ne sont cependant pas reconnus par nos partenaires et le ministère qui ne prennent en compte que les licences. C'est un second motif pour réformer notre politique de titres.

La prise en compte de l'ensemble de nos pratiquants-es et de nos formes de pratiques doit nous amener à 300 000 licenciés-es. Un chiffre plus révélateur de notre impact sur nos territoires.

Par ailleurs au sein de ces licenciés, nous devons pouvoir identifier en toute transparence, la segmentation de l'espace de nos pratiquants : qu'est-ce qui relève des pratiques en compétition, de loisir, scolaires etc., ce qui nous permettra d'avoir une lisibilité sur notre impact réel sur les territoires et pouvoir en témoigner auprès de nos partenaires. Ceci implique aussi que nos interlocuteurs ne se limitent pas aux élus en charge du sport mais aussi aux élus en charge de l'éducation ou encore du loisir et du Tourisme pour faire valoir toutes les dimensions que nous développons.

La licence matérialise en effet le lien entre une fédération et un pratiquant. Tous les pratiquants-es des sports de pagaie sont légitimes à faire partie de notre fédération et à pratiquer nos activités selon les modalités qui leur conviennent le mieux dans le respect de nos valeurs. Il n'y a pas de « vrai licenciés » et de « faux licenciés »

A nous encore une fois de mettre en place les dispositifs permettant à ces pratiquants temporaires de rejoindre nos clubs et de s'investir dans la vie du club.

Concilier une logique d'appartenance et une logique de service :

Enfin d'une façon générale, nous devons faire des propositions qui concilient à la fois une logique d'appartenance et une logique de service. D'un côté nous avons des structures et des pratiquants pour lesquels c'est la dimension d'appartenance qui prime. Ils adhèrent parce qu'ils partagent la passion de nos sports de pagaie et les valeurs fédérales. De l'autre, selon un continuum, nous avons des logiques de services qui, au regard de l'investissement réalisé (coût de la licence ou de l'adhésion), sont en attente des services rendus. Nos politiques de titre et d'adhésion doivent absolument prendre en compte ces logiques. C'est un motif supplémentaire pour réformer notre politique de titres et d'adhésion, et donner de la lisibilité sur les services offerts par la FFCK et sur les valeurs que nous défendons.

Le siège fédéral

Fonctionnement du siège

Le déménagement de nos services à Vaires-Sur-Marne sur le site Olympique est désormais réalisé. Un emménagement avec toutes les difficultés de fin de chantier qu'on peut imaginer. Nos services prennent leurs marques progressivement, et après une phase de test, une nouvelle organisation des espaces plus fonctionnelle a été réalisée en janvier 2019.

L'inauguration de la base nautique a été réalisée au mois de juin par la région Ile de France.



Au plan des réseaux, la fibre a été déployée et le débit sera adapté à nos besoins dans le courant du mois de mars.

Ce déménagement, conjugué à une forte croissance – notre budget est passé de 6,5 millions à plus de 9 millions d'Euros et nous avons augmenté très sensiblement le nombre de personnels de droit privé-, n'a pas été sans impact sur nos ressources humaines avec de nombreux mouvements. Ces mouvements sont désormais marginaux et notre organisation stabilisée. Vous trouverez sur le site fédéral l'organigramme de cette organisation.



Depuis le 24 février, Alexandra VIGOUREUX a pris ses fonctions de directrice générale de l'administration. Alexandra nous rejoint après avoir eu une longue expérience au sein de nos fédérations –Ski Nautique et Haltérophilie -, du CNDS, et du COJO – comité d'organisation des jeux olympiques. Nous lui souhaitons toute réussite dans ses nouvelles fonctions et vous demandons de lui faire le meilleur accueil.

La maison du canoë kayak et des sports de pagaie



Le projet de maison du canoë kayak et des sports de pagaie à l'entrée du site olympique avance lui aussi. La cession du terrain d'une superficie de 3000 m² par la commune de Vaires-Sur-Marne a été validée par le conseil municipal et est en cours de réalisation. Par ailleurs une étude de faisabilité architecturale a été faite par le cabinet d'architecte AAMH-Associés, afin de définir nos besoins et évaluer le coût de cet investissement. La ville de Vaires-Sur-Marne a confirmé son intérêt pour une salle polyvalente de 1000 m² intégrée au programme de construction.

Nos partenariats



Notre fédération a désormais un nouveau partenaire avec le Crédit Agricole Brie-Picardie. La convention de partenariat a été signée en novembre à l'occasion du conseil fédéral. Je vous invite à faire le meilleur accueil à ce nouveau partenaire, aux côtés de nos partenaires historiques que sont la MAIF et EDF.

Des fonds pour nos clubs

Fonds de développement

150 000 euros ont été pris sur nos fonds propres afin de constituer un fonds de développement et permettre à nos clubs d'obtenir des prêts à taux zéro pour leurs investissements matériels. Cette année encore de nombreux clubs ont pu bénéficier de cette aide pour différents investissements : remorques, bateaux, camions etc. (137 419 € ont été utilisés pour les clubs à ce jour)

Le fonds de création

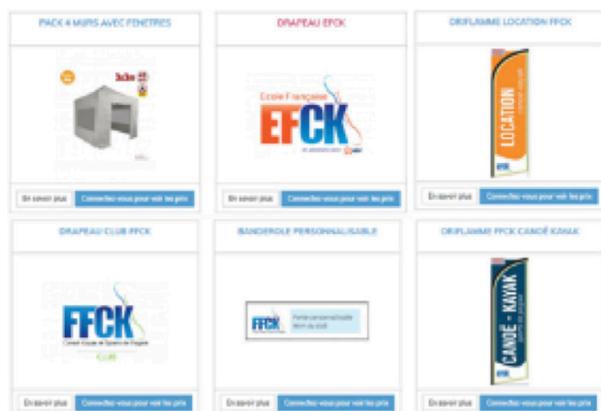
De la même façon, le fonds de création de club a permis de venir en aide aux clubs qui démarrent avec une aide fédérale pouvant aller jusqu'à 1000 euros.

Nos membres agréés

Nos membres agréés bénéficient désormais de la possibilité d'accéder à une offre d'assurance avec notre partenaire la MAIF, et aux services de notre fédération.

Nous avons enfin réussi à inverser la courbe de du nombre de membres agréés. Leur nombre est en effet à la hausse grâce aux efforts consentis en matière de tarification et de services.

La centrale d'achat – E-Shop



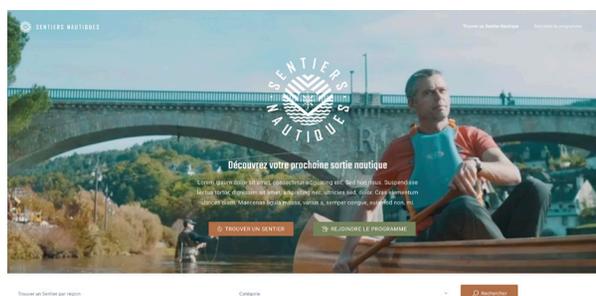
La centrale d'achat poursuit son développement. Cette année nous avons pu mettre en place la plateforme de vente en ligne – E-shop- et ouvrir la possibilité d'achat en ligne à tous les licenciés et licenciées et non plus uniquement aux clubs. On notera aussi les outils de communication pour nos clubs et nos organisateurs et organisatrices. En 2020 l'offre intègrera notamment le vestiaire des juges, arbitres et officiels, des packs matériels pour nos jeunes pagayeurs afin que nos clubs puissent investir dans du matériel adapté, etc.

CanoeGO



CanoeGo est une plateforme de réservation en ligne de prestations de toute nature : locations, randonnées, stages, formations etc. Elle est conçue pour donner de la lisibilité à nos activités et faciliter leur développement. Cette année a été consacrée à la définition du cahier des charges, au choix de solutions techniques et à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre – expérimentation et déploiement.

Nos espaces sites et itinéraires



2019 nous a permis de mettre en place l'ingénierie du projet sentiers nautiques. L'année 2020 va être l'année de son lancement. Le concept de sentier nautique développé jusqu'ici va être revu afin d'en faciliter le développement national. Des appels à projet sont en cours. Ces projets sont réalisés avec le soutien de nos partenaires EDF et le Crédit Agricole Brie Picardie. Par ailleurs le projet gardiens de rivière poursuit son cours et devrait aussi être mis en place à la rentrée.

Nos infrastructures et équipements

Notre bureau d'étude a pu suivre et accompagner cette année encore des projets d'espace eaux vives dont les états d'avancement vont du simple projet nécessitant une petite étude préalable, à des projets déjà bien engagés. Il apporte une réelle plus-value à nos clubs et les collectivités partenaires : Pontivy, Cesson, Vaires-sur-Marne, Montrichard, etc.

Des finances saines et un suivi budgétaire renforcé

Si 2018 avait été marqué par des investissements – formation, centrale d'achat etc. – sur nos fonds propres, 2019 se caractérise par un résultat d'exploitation positif de plus de 266 000 euros qui viennent consolider nos fonds. Notre budget est passé depuis 2016 de 6.5 millions à plus de 9 millions d'euros, traduisant une augmentation du volume d'activité de notre fédération et réduisant notre taux de dépendance aux aides publiques.

Les investissements réalisés portent leur enfin leurs fruits. La formation professionnelle, et le bureau d'étude ont des résultats positifs et la centrale d'achat arrive au petit équilibre.

La mise en place d'un comité de suivi budgétaire a permis par ailleurs un suivi régulier de l'exécution du budget. La validation du budget prévisionnel par le conseil fédéral a été réalisée dès le mois de janvier. Nous avons ainsi grâce à la nouvelle organisation adoptée, réussi à gagner un mois sur le calendrier budgétaire que nous avons jusqu'ici grâce à l'engagement de tous et plus particulièrement de nos services comptables qu'il convient de féliciter ici pour leur travail.

Objectif n°2 : animer et former

Nos formations

Cette année encore ont été formés :

- › 343 Assistants moniteurs fédéraux eau calme eau vive
- › 98 Assistants moniteurs fédéraux eau calme mer
- › 169 Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs eau calme-eau vive
- › 59 Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs eau calme-mer
- › 136 CQP Certificat de qualification professionnelle eau calme eau vive
- › 50 CQP Certificat de qualification professionnelle eau calme-mer
- › 249 Habilitations pagaies couleurs
- › Pagaies couleurs : 2666 diplômes délivrés.
- › 429 juges et officiels toutes disciplines confondues
- › Entraîneurs fédéraux : 101 participants dans les 9 UC proposées.

L'e-learning à la FFCK



Une plateforme de formation à distance est en cours de finalisation. Les commissions auront ainsi la possibilité d'y mettre leurs contenus de formations. De la même façon elle pourra permettre le développement de contenus pour nos formations MFPC, AMFPC, CQP et pagaies couleurs etc. Elle sera opérationnelle en 2020.

Les nouvelles formations



Les formations pagaie fit et pagaie santé sont désormais proposées. Elles permettront à nos encadrants de monter en compétences dans ce domaine et à nos clubs d'être labellisés. Un pas en avant dans la prise en compte du sport santé. La première formation pagaie santé a eu lieu en fin d'année et a accueilli une vingtaine de stagiaires.

La formation de Guide de randonnée devrait voir le jour en 2020.

La rénovation du dispositif pagaies couleurs a pour objectif de prendre en compte tous les supports. Ainsi nous devrions voir des propositions de contenus spécifiques pour le SUP, le raft, le canoë, le kayak, le Va'a, le Dragon Boat etc.

Par ailleurs un dispositif pagaies couleur jeunes porté par la Commission nationale jeunes et la Commission nationale Enseignement-Formation est à l'étude afin de proposer des contenus adaptés à nos jeunes, tant dans le cadre scolaire que dans celui des écoles de pagaie. En effet, le développement de la pratique jeune reste un de nos objectifs majeurs et pour cela, nous avons besoins d'outils adaptés pour nos structures.

Enfin cette rénovation doit nous permettre de simplifier les procédures de validation.

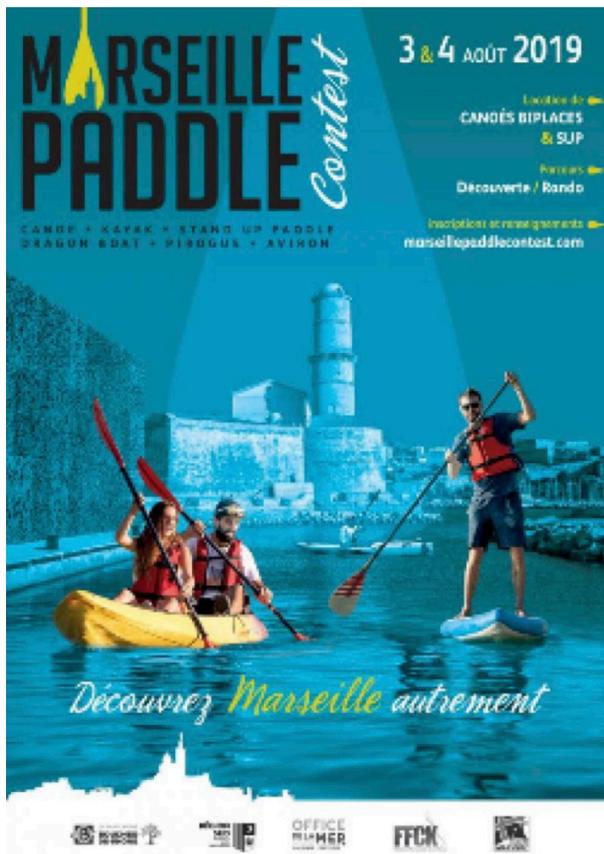


Une nouvelle charte graphique sera proposée à cette occasion.

Nos animations

Nos animations constituent le cœur de la machine fédérale. Afin de renforcer ce secteur, nous avons recruté deux cadres, Mehdi DEGUIL et Lionel FRAISSE là où nous n'avions qu'un cadre. L'objectif visé est de renforcer le soutien aux présidents de commission dans leurs missions de développement de leurs disciplines.

Cette année nous avons dû faire face à des difficultés caractéristiques de nos sports nature.



En slalom, le bassin de Bourg St Maurice a été dévasté par une coulée de boue rendant impossible l'organisation du championnat de France de slalom. Informés en novembre par la collectivité, il nous a fallu au pied levé trouver un autre organisateur. Après un appel à candidature infructueux auprès des clubs pour trouver un site et une date adaptés, la candidature du comité régional de l'Argentière La Bessée a été retenue. Nous sommes reconnaissants au comité pour avoir accepté dans un délai aussi contraint d'organiser ces championnats.

Autre activité autre problématique. En course en ligne, nous avons été informés à la fin de l'année du forfait du club de Boulogne-Sur-Mer pour l'organisation des championnats de France de Sprint. L'envasement du site et la prolifération des algues rendaient impossible l'organisation de ce championnat, et il était impossible aux collectivités dans un délai court de traiter le problème. Il nous a fallu là aussi trouver un site de repli à Gravelines, grâce à l'engagement du comité régional et des collectivités qu'il convient de remercier ici.

Planete kayak

Le développement des pratiques scolaires est un enjeu pour nous. Il nous faut renforcer notre place au sein des pratiques scolaires et faciliter le passage de pratiques scolaires vers des pratiques en club. L'opération planète kayak, en partenariat avec l'UNSS, l'USEP et le Ministère de l'Éducation nationale a cet objectif. Elle permet de faire découvrir notre activité aux enseignants et aux scolaires. Elle facilite la mise en place ultérieure de cycles d'EPS et l'accueil des jeunes au sein de nos structures. Cette année ce sont 60 clubs et 8000 élèves qui ont pu participer à cette opération.

Sport loisir – city paddle tour

Notre fédération a noué un partenariat avec Outdoor Editions - Editeur de CKM - pour développer un circuit d'événements de loisir grand public. Ce partenariat a permis d'accompagner cette année le Marseille paddle contest. D'autres événements seront programmés en 2020.

La commission loisir continue par ailleurs à travailler sur le calendrier loisir et les outils pour les organisateurs. Ceux-ci devraient être opérationnels en 2020.

Dragon Ladies Days

Le développement du sport santé reste un objectif important pour notre fédération. Dans le cadre d'octobre rose notre fédération a accueilli sur le site olympique et paralympique de Vaires-Sur-Marne, les 12 et 13 octobre, les DRAGON LADIES DAYS. L'occasion de découvrir le site, de nombreuses activités –raft, Méga SUP, SUP, kayak, massages, temps d'échanges, Randonnée sur la Marne...-, et de toucher du doigt le projet olympique et paralympique Paris 2024.



Un grand merci aux Dragon Ladies pour ce partage et cette convivialité !

Les événements nationaux Championnats de France de raft : une première !

Au plan national, 2019 a été aussi l'occasion d'organiser le premier championnat de France de raft à l'Argentière La Bessée à l'initiative du comité régional PACA. Une sélection a ainsi pu être opérée afin de participer aux mondiaux organisés en Turquie.



Les évènements internationaux

Nous avons aussi accueilli de grands événements nationaux et internationaux tels que le championnat du monde d'Océan Racing à Quiberon, les championnats d'Europe de Slalom à Pau, La coupe du monde de descente à Treignac, les championnats d'Europe de Wave ski surfing aux Sables d'Olonne, les championnats d'Europe de Marathon à Decize. Un grand merci à tous les organisateurs et organisatrices pour leur engagement et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'accueil de ces évènements.



Objectif n°3 : performer

JOP Tokyo 2020



Notre participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de TOKYO 2020 est un objectif majeur pour notre fédération. Dans le cadre de la préparation de cette échéance, notre partenariat avec la ville d'Urayasu nous permet de bénéficier de bonnes conditions d'accueil et d'affiner les éléments logistiques nécessaires à la réussite de ces jeux. Les récents tests events ont par ailleurs permis à nos athlètes de tester les conditions de courses et notamment le nouveau bassin de slalom.



JOP Paris 2024

Le label Terre de jeux : Paris 2024

Dans le cadre de la journée olympique organisée le dimanche 23 juin 2019, notre fédération a signé la convention relative au label Terre de Jeux 2024 avec le comité d'organisation des JOP de Paris 2024. Un partenariat avec le COJO sur les événements en lien avec les jeux, les enjeux éducatifs, environnementaux, la question de l'héritage Paris 2024, les infrastructures et les équipements, etc.

Les labels Centres de Préparation aux Jeux – CPJ-

Notre fédération vient de recevoir la liste des sites et collectivités candidates au label centre de préparation aux jeux. L'évaluation des candidatures se fera en lien avec les comités régionaux pour les dossiers relevant de leur territoire.

Étiquettes de lignes	Nombre de SLALOM	Nombre de SPRINT	Nombre de PARACANOE
Auvergne-Rhône-Alpes		2	2
Bourgogne-Franche-Comté		3	3
Bretagne	1		
Centre-Val-de-Loire	1	2	1
Grand Est	2	5	3
Guadeloupe		1	1
Guyane		1	1
Hauts-de-France	2	3	2
Ile-de-France	3	5	4
La Réunion	1		
Normandie		2	2
Nouvelle-Aquitaine	1	2	2
Occitanie	1	3	1
Pays de la Loire	1	1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1		
Total général	14	30	23

Nos champions et championnes !

Notre équipe de France et ses différents collectifs a encore une fois contribué au rayonnement de notre fédération lors de la saison internationale. Je retiendrai

En SPRINT

les médailles de Bronze en Sprint d'Adrien Bart en C1H, de Cyrille Carré / Etienne Hubert en K2H sur 1000m

En MARATHON : les titres mondiaux de Cyrille Carré en K1H en short race, de Clémence Leblanc en C1DJ, et du K2H Quentin Urban- Jeremy

En PARACANOE

Les médailles d'argent de Nélia Barbosa – KL3 et de bronze d'Eddie Potdevin – VL3-, aux championnats d'Europe de Poznan (Hongrie).

En SLALOM

le titre mondial de Cédric Joly en C1H ainsi que les excellents résultats de nos équipes jeunes aux championnats d'Europe et du monde.

En DESCENTE

les excellents résultats des collectifs jeunes et seniors lors des mondiaux et notamment le titre mondial de Phénicia Dupras en K1D et de Louis Lapointe en C1H en sprint.

En KAYAK POLO

la médaille de Bronze aux mondiaux de notre équipe U21 féminine.

En OCEAN RACING VA'A

les médaille de Bronze de Claire Dewaste – K1 dame junior et Hector Henot – K1 homme U23.

En WAVESKI SURFING

Les médailles d'or de Rémi Cléro – Junior, d'Océane Lucas – Ondine et de Maxime Gaborit – Open lors des championnats d'Europe aux Sables d'Olonne.

En DRAGON BOAT

la médaille d'argent obtenue par l'équipe de France lors du championnat d'Europe des nations à Moscou.

En FREESTYLE

La médaille d'or de Tom Dollé – C1 homme.

En RAFT

Notre équipe championne de France fait 2 fois 4e : sur la descente et sur le slalom, ce qui les place 7eme au général, objectif top 10 atteint pour cette première participation à un championnat du monde.

De belles moissons de médailles dont le nombre ne me permet pas d'en faire une présentation exhaustive ici. Ce sont aussi les quotas pour les JOP de Tokyo 2020 qui se jouaient. En slalom les 4 places ont été acquises – K1H&D, C1H&D. En Sprint, lors des mondiaux nous avons obtenu 3 quotas en K1H et 1 en C1H et 4 quotas en K1D. Félicitations aux athlètes et à leur encadrement pour ces belles performances.

Une première : le championnat du monde de SUP organisé par l'ICF en Chine

L'ICF organisait pour la première fois un championnat du monde de SUP en Chine. Plus de 200 athlètes et 42 nations dont la France ont pris part à cette compétition. On retiendra les excellents résultats d'Olivia PIANA qui prend la deuxième place en Longue distance Open Women 2 et remporte le titre mondial en Sprint Open Women 200m et en technical race.



Pour conclure

Cette année a encore été une année riche et dense. Le développement de notre fédération est le fruit d'un travail collectif. Chacun y apporte sa contribution. Je terminerai donc en remerciant l'ensemble des personnels du siège, de nos cadres techniques et de nos dirigeants pour leur engagement. Enfin, à quelques mois des JOP de TOKYO 2020, je souhaite offrir à tous nos athlètes tous mes vœux de réussite pour cette échéance qui constitue le point d'orgue de l'olympiade, un objectif majeur pour notre fédération, et une étape importante vers PARIS 2024.

Jean ZOUNGRANA

Président FFCK et Sports de Pagaie

Rapport d'activité du directeur technique national



Ludovic ROYÉ

Directeur Technique
National

L'année 2018 avait été riche en transformations et évolutions pour le sport français ; notre fédération, dans son ensemble, a été impactée par celles-ci. L'année 2019, pour sa part, restera celle du rebond face à ce contexte auquel nous avons dû nous adapter et celle du déploiement de l'ensemble du projet fédéral.

L'année 2019 nous aura permis de voir émerger de nombreux projets. Ces réalisations sont, avant tout, la réussite d'hommes et de femmes qui font la richesse de notre fédération. J'en profite à nouveau pour évoquer ici nos conseillers techniques sportifs (CTS) qui depuis juillet 2018 sont en attente de réponses sur leur avenir. Malgré cette attente, notre collectif de CTS a su démontrer son sens du service public, son sens de l'engagement au service des autres et de l'intérêt général. J'en suis convaincu ; ce sont pour ces raisons que l'État conservera dans les années futures des agents au service du mouvement sportif.

C'est dans ce contexte que le présent rapport, sans avoir la prétention de l'exhaustivité, retrace les éléments saillants :

Tendre vers les 100.000 licenciés... !

« Fédérer toutes les pratiques, toutes les structures de pratique et tous les pratiquants et pratiquantes » est notre fil rouge depuis maintenant 3 années. 2019 aura été une année marquante en direction de cet objectif.

En premier lieu, cette année, la fédération se rapproche des 80.000 licenciés et confirme la crédibilité de l'idée que nous avons vocation à être beaucoup plus nombreux. Nous avons assisté à une transition. Depuis de nombreuses années et comme dans de nombreuses fédérations, nous constatons que la manière de pratiquer une activité sportive a évolué ; notre fédération n'échappe pas à ce phénomène. La montée en puissance du dispositif expérimental des « licences pagaies blanches » nous a permis de consolider notre modèle dans le temps, d'une part, et d'approfondir nos hypothèses de travail pour l'avenir, d'autre part.

En effet, en second lieu, l'année 2019 aura été celle de la réflexion, de la conception et du partage d'un nouveau système de licence et d'adhésion. Vous avez été nombreux à

y participer au sein des groupes de travail et de réflexion ou simplement en faisant remonter votre avis, votre expérience et votre opinion. Ce nouveau système de licence et d'adhésion vous sera soumis pour approbation lors de notre assemblée générale 2020 ; c'est l'aboutissement de votre travail ! C'est également une perspective particulièrement enthousiasmante d'imaginer notre fédération encore plus fédératrice et représentative de notre belle activité.

Tendre vers les 100.000 licenciés est l'indicateur quantitatif d'un objectif plus large qui est de « Fédérer toutes les pratiques, toutes les structures de pratique et tous les pratiquants ». Si dans son rapport moral, Jean ZOUNGRANA vous a déjà détaillé un grand nombre des actions mises en œuvre durant cette année pour atteindre cet objectif, je ferai un petit focus sur certains éléments.

S'agissant de la formation, l'année 2019 nous a permis de récolter les fruits du travail et investissements financiers en ressources humaines réalisés en 2018 qui fut une année de construction. Ainsi, notre activité dans le champ de la formation professionnelle a considérablement augmenté ce qui nous permet à la fois de consolider notre champ de l'encadrement professionnel et de développer de nouvelles marges de manœuvre financières. En effet, l'augmentation du volume de formations professionnelles a, d'une part, confirmé la viabilité du poste qui y est affecté et, d'autre part, aidé à renforcer notre investissement dans la formation de l'encadrement bénévole.

S'agissant du développement des pratiques, en sus du projet de transformation du système de licence et d'affiliation, la direction a beaucoup œuvré sur les projets de digitalisation. Ceux-ci vous avaient été présentés à la dernière assemblée générale. Ils ont fructifié cette année ce qui nous permettra de les déployer sur l'année 2020. Cette transformation numérique est un marqueur fort qui positionne notre fédération comme novatrice et particulièrement ouverte sur le monde qui l'entoure. Nous pouvons en être fiers tout en étant conscient du chemin qu'il nous reste à parcourir.

J'insiste encore ici sur le fait que le développement de nos sports de pagaie passera avant tout par le développement de toutes les formes de pratiques, par le soutien aux structures qui offrent cette pratique (les clubs) ou qui l'organisent (les comités). Cette philosophie est notre phare et nous guide chaque jour sur la voie que le projet fédéral a tracée.

Une animation sportive dont nous pouvons être fiers !

Vous m'entendez régulièrement le dire : notre cœur de réacteur c'est la vie sportive de notre fédération. L'année 2019 aura été une année de renforcement de ce principe.

Nous avons fait le choix d'investir sur son fonctionnement. Les deux forces (très) vives qui y œuvrent ont ainsi produit un travail de très grande qualité au service des commissions nationales d'activité (CNA). Néanmoins, les CNA vivent grâce à l'engagement des bénévoles passionnés et engagés qui se dévouent pour le développement de leur discipline. Je profite

de ce rapport pour les remercier ! Travailler à leur côté est particulièrement enrichissant et stimulant. Cette alchimie que nous avons su construire ensemble nous permet d'imaginer une année riche pour 2020.

Accompagner le projet de performance de nos athlètes

La France accueillera en 2024 les Jeux olympiques et paralympiques. Dans cette perspective, vous le savez, l'État a souhaité réformer sa manière d'accompagner la performance sportive. Cela aurait pu être un risque pour notre fédération ; nous avons réussi à en faire une opportunité pour accompagner au mieux les athlètes vers leur objectif de médaille et de titre olympique ou paralympique.

L'année 2019 nous aura permis de conforter notre système de performance. Le soutien renforcé de Perf24 est à ce titre représentatif de la confiance que l'État met en lui. Ce gage de confiance est un des éléments qui nous aura permis de nous engager de belle manière sur la route pour Tokyo. Si nos athlètes ont su confirmer leur niveau sportif en montant sur les podiums des épreuves olympiques ou paralympiques, ce sont surtout les quotas pour les JOP 2020 qui resteront les marqueurs de cette année. Nous avons confiance dans la capacité de nos athlètes à performer et ramener, pour la France, de nombreux quotas. Ils ont dépassé nos espoirs et confortent la confiance que nous avons en eux. L'année 2020 nous permettra, nous l'espérons, de récupérer de nouveaux quotas pour Tokyo. En tout état de cause, nous pouvons dès à présent être fiers du parcours que chacun et chacune de nos sportifs a parcouru sur cette olympiade !

S'agissant du haut niveau non olympique, l'année 2019 a été très productive avec de beaux résultats pour nos athlètes. Chaque manager de discipline dirige son collectif de bien belle manière pour mettre les athlètes dans les meilleures conditions. J'en profite donc pour tous les saluer. Je remercie également ici Pierre qui a su prendre toute sa place à mes côtés et se mettre au service du projet de haut niveau de ces disciplines.

Voici ci-dessous, le fruit du travail réalisé (en espérant n'oublier aucune médaille) :

COURSE EN LIGNE

JEUX EUROPÉENS – MINSK (BIÉLORUSSIE)

Médaille d'or :

- › Maxime Beaumont – 1<1 200m

CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE – RACICE (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)

Médailles d'or :

- › Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 200m junior
- › Steven Henry et Nicolas Pouillaude – 1<2 1000m junior

Médailles de bronze :

- › Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 500m junior
- › Nicolas Pouillaude, Isaac Bowring, Mathis Saulière et Yann

Wagner – 1<4 500m junior

COUPE DU MONDE N°1 – POZNAN (POLOGNE)

Médaille d'or :

- › Guillaume Burger et Guillaume Le Floch Decorchemont – 1<2 500m

Médailles d'argent :

- › Maxime Beaumont – 1<1 200m
- › Manon Hostens, Sarah Troël, Sarah Guyot et Léa Jamelot – 1<4 500m
- › Maxime Beaumont, Guillaume Le Floch Decorchemont, Guillaume Burger et Francis Mouget – 1<4 500m

COUPE DU MONDE N°2 – DUISBOURG (ALLEMAGNE)

Médaille d'or :

- › Adrien Bart – C1 1000m
- › Manon Hostens et Sarah Guyot – 1<2 500m
- › Cyrille Carré et Etienne Hubert – 1<2 1000m

Médailles d'argent :

- › Manon Hostens – 1<1 500m
- › Maxime Beaumont – 1<1 200m
- › Manon Hostens, Sarah Troël, Sarah Guyot et Léa Jamelot – 1<4 500m

Médailles de bronze :

- › Guillaume Burger et Guillaume Le Floch Decorchemont – 1<2 500m
- › Adrien Bart et Loïc Leonard – C2 1000m

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR – SZEGED (HONGRIE)

Médailles de bronze :

- › Cyrille Carré et Etienne Hubert – 1<2 1000m
- › Adrien Bart – C1 1000m

TEST EVENT – TOKYO (JAPON)

Médaille de bronze :

- › Cyrille Carré et Etienne Hubert – 1<2 1000m

SLALOM

CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE LIPTOVSKY MIKULAS (SLOVAQUIE)

Médailles d'or :

- › Anatole Delassus – 1<1 homme junior
- › Yohann Sénéchault – C1 homme junior
- › Marjorie Delassus – C1 dame U23
- › Nicolas Gestin – C1 homme U23
- › Margaux Henry, Marjorie Delassus et Ella Bregazzi – C1 dame U23 par équipe
- › Mathurin Madoré, Malo Quemeneur et Pol Oulhen – 1<1 homme U23 par équipe

Médaille d'argent :

- › Doriane Delassus, Emma Vuitton et Eva Pietracha – 1<1 dame junior par équipe

Médaille de bronze :

- › Lucas Roisin – C1 homme U23

CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE – CRACOVIE (POLOGNE)

Médailles d'or :

- › Anatole Delassus – 1<1 homme junior
- › Nicolas Gestin – C1 homme U23
- › Pol Oulhen – 1<1 homme U23
- › Doriane Delassus, Emma Vuitton et Eva Pietracha – 1<1 dame junior par équipe
- › Hector Combes, Yohann Sénéchault et Adrien Fischer – C1 homme junior par équipe
- › Mathurin Madoré, Malo Quemeneur et Pol Oulhen – 1<1 homme U23 par équipe
- › Camille Prigent, Romane Prigent, Marjorie Delassus – 1<1 dame U23 par équipe

Médailles d'argent :

- › Lucas Roisin – C1 homme U23
- › Mathurin Madoré – 1<1 homme U23
- › Margaux Henry, Marjorie Delassus et Lucie Prioux – C1 dame U23 par équipe

Médaille de bronze :

- › Adrien Fischer – C1 homme junior

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – PAU (FRANCE)

Médaille d'or :

- › Camille Prigent, Marie-Zélia Lafont et Lucie Baudu – 1<1 dame par équipe

Médaille d'argent :

- › Martin Thomas – C1 homme
- › Denis Gargaud Chanut, Cédric Joly et Martin Thomas – C1 homme par équipe

Médailles de bronze :

- › Quentin Burgi – 1<1 homme

COUPE DU MONDE N°2 – BRATISLAVA (SLOVAQUIE)

Médaille d'or :

- › Claire Jacquet – C1 dame

Médaille de bronze :

- › Boris Neveu – 1<1 homme

COUPE DU MONDE N°5 – PRAGUE (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)

Médaille de bronze :

- › Boris Neveu – 1<1 homme

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR – LA SEU D'URGELL (ESPAGNE)

Médaille d'or :

- › Cédric Joly – C1 homme

PARACANOË**CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – POZNAN (HONGRIE)**

Médaille d'argent :

- › Nélia Barbosa – 1<L3

Médaille de bronze :

- › Eddie Potdevin – VL3

COUPE DU MONDE N°1 – POZNAN (HONGRIE)

Médaille de bronze :

- › Eddie Potdevin – VL3

TEST EVENT – TOKYO (JAPON)

Médaille de bronze :

- › Nélia Barbosa – 1<L3

MARATHON**CHAMPIONNAT D'EUROPE – DECIZE (FRANCE)**

Médailles d'or :

- › Clémence Leblanc – C1 dame junior
- › Cyrille Carré – 1<1 homme senior short race
- › Quentin Urban et Jérémy Candy – 1<2 homme senior

Médailles d'argent :

- › Marine Sansinena – C1 dame senior
- › Stéphane Boulanger – 1<1 homme senior
- › Jérémy Candy – 1<1 homme senior short race

COUPE DU MONDE – BAERUM (NORVÈGE)

Médaille d'or :

- › Tanguy Soucheyre – C1 homme senior

Médaille de bronze :

- › Tanguy Soucheyre – C1 homme senior short race

CHAMPIONNAT DU MONDE – SHAOXING (CHINE)

Médailles d'or :

- › Clémence Leblanc – C1 dame junior
- › Cyrille Carré – 1<1 homme senior short race
- › Quentin Urban et Jérémy Candy – 1<2 homme senior

Médailles d'argent :

- › Jérémy Candy – 1<1 homme senior short race

DESCENTE DE RIVIERE**CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ET U23 – BANJA LUKA (BOSNIE HERZÉGOVINE)**

Médailles d'or :

- › Théo Viens – C1 homme U23 classique
- › Nicolas Sauter et Tom Ydoux – C2 homme U23 sprint
- › Louis Passernig, Jean Chevallier, Maxime 1<abir – C1 homme junior classique et sprint par équipe
- › Théo Viens, Nicolas Sauter, Ancelin Gourjault – C1 homme U23 classique par équipe
- › Théo Viens, Etienne 1<latt, Tom Ydoux, Nicolas Sauter, Matteo Zanni, Paul Tauxe – C2 homme U23 classique par équipe

Médailles d'argent :

- › Jean Chevallier – C1 homme junior classique
- › Louis Passernig – C1 homme junior sprint
- › Elsa Gaubert – C1 dame U23 sprint
- › Hugues Moret – 1<1 homme U23 sprint
- › Manon Durand et Elsa Gaubert – C2 dame U23 sprint
- › Elisa Roy, Emma Lacoste, Coline Husson – 1<1 dame junior classique par équipe

- › Eliais Blais, Clément Monjanel, Louis Forgeard – 1<1 homme junior classique par équipe
- › Laura Fontaine, Manon Durand, Elsa Gaubert – C1 dame U23 sprint par équipe
- › Théo Viens, Nicolas Sauteur, Ancelin Gourjault – C1 homme U23 sprint par équipe
- › Théo Viens, Etienne 1<latt, Tom Ydoux, Nicolas Sauteur, Louis Passernig, Raphaël Quenault – C2 homme U23 sprint par équipe

Médailles de bronze :

- › Coline Husson – 1<1 dame junior sprint
- › Eliais Blais – 1<1 homme junior sprint
- › Clément Monjanel – 1<1 homme junior classique
- › Nicolas Sauteur – C1 homme U23 sprint
- › Ancelin Gourjault – C1 homme U23 classique
- › Matteo Zanni et Paul Tauxe – C2 homme junior classique
- › Manon Durand et Elsa Gaubert – C2 dame U23 classique
- › Etienne 1<latt et Théo Viens – C2 homme U23 classique
- › Margot Beziat, Manon Durand, Elsa Gaubert – C1 dame U23 classique par équipe

CHAMPIONNAT D'EUROPE – BOVEC (SLOVÉNIE)

Médailles d'or :

- › Tony Debray – C1 homme sprint
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme sprint
- › Tony Debray, Louis Lapointe, Stéphane Santamaria – C1 homme sprint par équipe

Médailles d'argent :

- › Louis Lapointe – C1 homme classique
- › Stéphane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme sprint et classique
- › Phénicia Dupras, Charlène Le Corvaisier, Lise Vinet – K1 dame classique par équipe Tony Debray, Louis Lapointe, Stéphane Santamaria – C1 homme classique par équipe

Médailles de bronze :

- › Elsa Gaubert – C1 dame sprint
- › Hugues Moret – K1 homme sprint
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme classique
- › Hugues Moret, Maxence Barouh, Félix Bouvet – K1 homme sprint par équipe
- › Phénicia Dupras, Charlène Le Corvaisier, Lise Vinet – K1 dame sprint par équipe

COUPE DU MONDE – TREIGNAC (FRANCE)

Médailles d'or :

- › Louis Lapointe – C1 homme classique
- › Ancelin Gourjault – C1 homme sprint
- › Félix Bouvet – K1 homme classique
- › Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2 homme classique
- › Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2 homme sprint

Médailles d'argent :

- › Hélène Raguènes – C1 dame classique
- › Hélène Raguènes – C1 dame sprint

- › Stéphane Santamaria – C1 homme classique
- › Louis Lapointe – C1 homme sprint
- › Charlène Le Corvaisier – K1 dame classique
- › Félix Bouvet – K1 homme sprint
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme classique
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme sprint

Médailles de bronze :

- › Manon Durand – C1 dame classique
- › Elsa Gaubert – C1 dame sprint
- › Théo Viens – C1 homme classique
- › Nicolas Sauteur – C1 homme sprint
- › Cyprien Leriche – K1 homme classique
- › Hugues Moret – K1 homme sprint
- › Tara Ince – K1 dame classique
- › Lise Vinet – K1 dame sprint
- › Etienne Klatt et Théo Viens – C2 homme classique
- › Nicolas Sauteur et Tom Ydoux – C2 homme sprint

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SPRINT – LA SEU D'URGELL (ESPAGNE)

Médailles d'or :

- › Phénicia Dupras – K1 dame
- › Louis Lapointe – C1 homme
- › Margot Béziat et Elsa Gaubert – C2 dame
- › Louis Lapointe, Tony Debray – C2 homme
- › Margot Beziat, Elsa Gaubert et Hélène Raguènes – C1 dame par équipe
- › Louis Lapointe, Tony Debray, Quentin Dazeur – C1 homme par équipe
- › Louis Lapointe, Tony Debray, Ancelin Gourjault, Lucas Pazat, Stéphane Santamaria, Quentin Dazeur – C2 homme par équipe

Médailles d'argent :

- › Félix Bouvet – K1 homme
- › Hugues Moret, Félix Bouvet, Maxence Barouh – K1 homme par équipe
- › Phénicia Dupras, Mathilde Valdenaire, Lise Vinet – K1 dame par équipe

Médailles de bronze :

- › Elsa Gaubert – C1 dame
- › Hugues Moret – K1 homme
- › Stéphane Santamaria, Quentin Dazeur – C2 homme

KAYAK-POLO

Médaille de bronze :

- › Gaëlle Bail, Coline Belkheir, Mathilde Benoist, Camille Bretecher, Angèle Garcia, Camille Meyer, Marion Robert,
- › Laura Saliou – Equipe U21 dame

OCEAN RACING/VA'A

JEUx MÉDITERRANÉENS DES PLAGES – PATRAS (GRÈCE)

Médaille d'or :

› Angie Le Roux – K1 dame

Médaille d'argent :

› Victor Doux – K1 homme

CHAMPIONNAT DU MONDE – QUIBERON (FRANCE)

Médaille de bronze :

› Claire Dewaste – K1 dame junior

› Hector Henot – K1 homme U23

DRAGON BOAT

CHAMPIONNAT D'EUROPE ECA DES CLUBS ET NATIONS – MOSCOU (RUSSIE)

Médaille d'argent :

› Léna Berthelemot, Sophie Gaume, Camila Wagner, Agathe Sananikone, Thomas Argenson, Christophe Debreczeni, Nicolas Boursier, Baptiste Menguy, Robin Beuzeville, Maxime Moll, Florian Mougengel – DB10 Mixte Senior 200m, 500m, 2000m

WAVESKI

CHAMPIONNAT D'EUROPE – LES SABLES D'OLONNE (FRANCE)

Médailles d'or :

› Rémi Cléro – Junior

› Océane Lucas – Ondine

› Maxime Gaborit – Open

Médaille d'argent :

› Noé Le Meil – Junior

› Marie Tessier – Ondine

› Virgile Humbert – Open

› Médailles de bronze :

› Olympe Lucas – Ondine

FREESTYLE

CHAMPIONNAT DU MONDE – SORT (ESPAGNE)

Médaille d'or :

› Tom Dollé – C1 homme

Médailles d'argent :

› Jean Yves Moustrou – C1 homme open

› Marlène Devillez – 1<1 dame

Médaille de bronze :

› Sébastien Devred – 1<1 homme

2019 aura également été l'année de la mise en place de manière opérationnelle du collectif France qui a pour vocation de fluidifier le parcours de chaque athlète. Nous avons en effet fait le constat que l'individualisation des projets de performance est croissante et il nous fallait y répondre tout en restant dans un esprit collectif fort. De plus, 2019 aura été l'année de la réflexion finale sur le collectif Espoir qui a pour vocation d'étendre la logique du collectif France à la strate Espoir. L'objectif est clairement de nous adapter à la concurrence internationale qui se densifie. On a coutume de

dire que, en sport de haut niveau, ne pas progresser, c'est régresser. Pour notre part, nous n'avons pas l'intention de ne pas nous interroger pour permettre à la France de garder son rang sur la scène internationale.

De nouveaux partenariats pour de nouvelles perspectives

En 2018, le rapprochement des services de la communication, des partenariats et des événements a conduit à la création de la « DCPE ». Le choix de regrouper ces fonctions métiers avait pour objectif de créer de nouvelles synergies.

L'année 2019 aura apporté les premiers fruits de ce regroupement, dont voici les principaux marqueurs.

En premier lieu, l'événement « Dragon ladies days » à Vaires sur Marne restera dans les mémoires et dans les cœurs comme un grand moment pour notre fédération et l'ensemble des personnes qui ont eu la chance de le vivre. J'ai eu cette chance ! A ce titre, je voudrais remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont permis ce succès.

En second lieu, nous saluerons ici la montée en puissance des relations partenariales avec notamment un nouveau partenaire majeur avec le Crédit Agricole Brie Picardie. L'annonce de ce nouveau partenariat en Novembre n'est que le prélude d'une longue et riche histoire commune qu'il nous reste à construire. Il est surtout représentatif du type de partenariat que nous souhaitons nouer ; il s'appuie sur des valeurs et une envie commune de faire rayonner nos territoires. Sans aucun doute, 2019 aura préparé de très belles perspectives pour l'année 2020.

La FFCK, une structure qui continue son développement

L'association FFCK a continué sa croissance en 2019 pour répondre à l'ambition du projet fédéral. Pour la première fois de son existence, la FFCK a dépassé les 9 millions d'euros d'activité et des services mis à disposition de notre sport, de nos clubs et de nos pratiquants. Entre 2016 et 2019, nous sommes à une augmentation de l'activité de près de 50%. Tout ceci est le résultat du travail, de l'engagement et de la passion mis au service des sports de pagaie de près de 90 personnes, CTS ou salariés de droit privé. Cette croissance reflète surtout une augmentation de l'activité de ces 90 hommes et femmes, combinés aux milliers de bénévoles, qui font notre richesse et nous devons les en remercier.

Au cours de l'année 2019, notre structure a donc continué à se renouveler et s'étoffer. Vous trouverez ci-dessous les principaux mouvements de 2019 :

LES DEPARTS

› Au siège fédéral

Odeline MOLLE, en CDD sur le poste de chargée de mission haut niveau a quitté la Fédération le 23 août 2019

Guillaume BURGER a terminé son CDD à la centrale d'achat le 3 septembre 2019

Andréa SENSI, en congé maternité depuis le mois d'avril, a rejoint à partir du 30 septembre 2019 la Fédération générale des pupilles de l'enseignement public pour tenter une nouvelle aventure professionnelle. Nous lui souhaitons le meilleur, en tant que maman et dans ses nouvelles fonctions

Baptiste HUON, en contrat d'apprentissage en tant que chargé de mission juridique, a quitté la Fédération le 30 septembre 2019

Xavier FLEURIOT a quitté la fédération le 30 août dernier pour rejoindre la Fédération française de danse

Maia DRIDER a rejoint le Service communication du CNOSF depuis le 1er novembre 2019

Florent MAILLET, responsable informatique, a rejoint la Fédération française de sport automobile le 4 novembre 2019

Sandra MARQUES, comptable, a quitté la Fédération le 19 novembre 2019

Laurence MOREAU a réintégré son corps de fonctionnaire et rejoint l'UFR STAPS de Normandie en tant que directrice administrative. Nous la remercions pour les années passées à la FFCK et lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions

Jean-Marc LEJOT a fait valoir son droit de départ à la retraite le 31 décembre 2019. Lui aussi, nous le remercions pour les années passées à la FFCK et lui souhaitons une bonne retraite.

Jean-Christophe GONNEAUD a fait valoir ses droits à une retraite méritée à partir du printemps 2019. Néanmoins, nous aurons l'occasion de le revoir au bord des bassins, en tant que bénévole actif au service notamment du paracanoë.

› Sur les pôles

Pascal BOUCHERIT a rejoint depuis le 1er mars 2019, la préfecture du Maine-et-Loire, à Angers, en tant que délégué du Préfet

Jose RUIZ, entraîneur au Pôle France de Nancy, a obtenu le 1er octobre 2019 sa mutation pour le CREPS de Bourgogne-Franche Comté, au sein de la cellule de performance du CREPS

Richard FOX a décidé, après les championnats du monde de La Seu, de quitter ses fonctions, pour raisons personnelles

› En région

Gilles ZOK a fait valoir ses droits retraite au mois de décembre. Le chevalier de la rivière va pouvoir profiter pleinement de sa retraite et nous aurons certainement le plaisir et la chance de le recroiser au bord de l'eau

Vincent OLLA a pour sa part obtenu sa mutation au CREPS PACA-Antibes depuis le 1er novembre dernier

Claude BENEZIT a également fait valoir ses droits à la retraite à partir du printemps 2019

LES CHANGEMENTS DE FONCTIONS

› Au siège fédéral

Edgar CUILLA, stagiaire au sein du service Événements jusqu'en septembre 2019, est passé sur un contrat d'alternance au sein du Service Partenariat depuis le 30 septembre

Jonas Le GUEN, stagiaire au sein de la Centrale d'Achat jusqu'au 30 août 2019, est désormais en contrat d'alternance depuis le 14 octobre au sein de ce même service.

› Sur des missions nationales rattachées au siège

Antoine DUCOURET a été nommé manager du kayak-polo depuis le 1er septembre

Camille RICHER est devenu le CTS référent kayak polo

Benoît RAZIMBAUD est devenu CTN « Développement des pratiques de loisir » (85%) et « Manager Va'a- pirogue » (15%)

› Sur les pôles

Yann GUEFIN, désormais bénéficiaire d'un contrat de préparation olympique, a été intégré au collectif des CTS fin 2019.

LES ARRIVEES

› Sur les pôles

Rémi GASPARD a rejoint le pôle olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne à compter du 16 janvier 2019. Il est notamment en charge de la montée en puissance de la structure dans la perspective des JOP 2020-24

Guillaume BERGE a été recruté en tant qu'entraîneur course en ligne sur le Pôle olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne depuis le 1er juillet dernier

Guenael MARQUER a été recruté en tant qu'entraîneur slalom sur le Pôle de Cesson Sévigné depuis le 15 novembre dernier

› Au siège fédéral

Benoît LEHUEDE a été recruté en tant que chef du pôle Formation-professionnalisation, depuis le 28 janvier 2019

Damien NEUVILLE est chargé de mission « Événements » depuis le 4 février 2019

Thomas GIRAUD est arrivé, en tant qu'alternant, le 12 novembre 2019 au sein du service accompagnement des structures / juridique

Guillaume BABU a intégré le Service Formation le 16 décembre sur un CDD de remplacement, durant le congé maternité de Caroline BARBAUT

Thierry SAULNIER occupe le poste de responsable Informatique et Système d'information depuis le 18 décembre

Lionel FRAISSE est CTF national en charge de l'animation sportive, depuis le 7 janvier 2019.

Mehdi DEGUIL est CTN en charge de l'animation sportive depuis le 1er juillet 2019

Caroline JEAN est arrivée le 5 novembre au sein du collectif des CTS en tant que chargée de communication.

Ophélie SALGADO a également rejoint, en tant qu'alternante, le service communication en tant qu'assistante de communication

Caroline LOIR a également rejoint le siège en tant que CTN au sein du service Formation et professionnalisation depuis le 1er décembre 2019

Alexandra VIGOUREUX, en provenance du COJO Paris 2024, a rejoint la fédération en tant que directrice de l'administration générale (DAG) depuis le 20 février 2020

En guise de conclusion...

Encore une fois, mes propos conclusifs seront tournés vers l'avenir. 2019 aura été une année de concrétisation et une année de stabilisation de l'organisation. Alexandra Vigoureux, en provenance du COJO de Paris 2024, vient de nous rejoindre récemment pour y contribuer. Dorénavant, le siège fédéral basé à Vaires-sur-Marne prend son rythme de croisière ; les choses s'installent progressivement et chacun y participe à son niveau. À ce titre, la FFCK a de nouveaux délégués du personnel que je salue ici. Ils contribuent à cette bonne ambiance de travail. In fine, cette année 2019 aura permis de préparer au mieux l'année qui vient de commencer.

Nous ne savons pas encore ce que 2020 sera. Par contre, nous savons dès à présent qu'il nous faudra poursuivre notre engagement au service de notre sport, notre fédération : d'une part, pour que l'année 2020 porte tous ses fruits, tant dans le champ de la performance qu'au niveau de nos différents projets, d'autre part et surtout, parce que cette année 2020 doit lancer notre fédération sur la voie de Paris 2024 qui constitue dorénavant un horizon pas si lointain !

Ludovic Royé

Directeur Technique National

Rapport moral du secrétaire général



Emmanuel GIRARD

Secrétaire Général

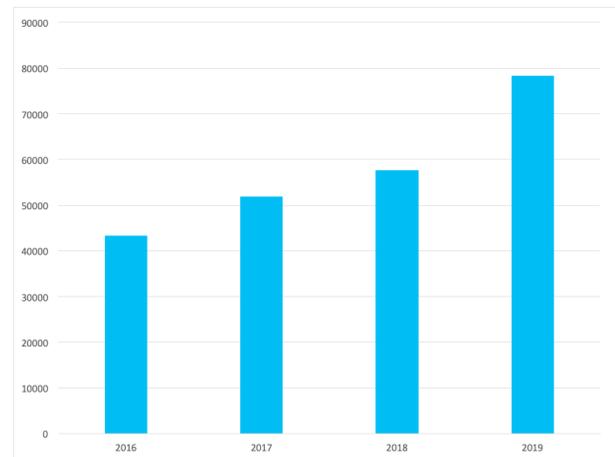
Introduction

En toute logique, ce rapport sera très proche de celui effectué l'an passé au regard des axes définis dans le projet fédéral. Un premier point sur les évolutions des Licences au sein de la FFCK, suivi des évolutions statutaires pour terminer par le fonctionnement de la Commission Sportive et de nos Commissions Nationales d'Activité sur le développement de l'animation nationale.

Les Licences Annuelles

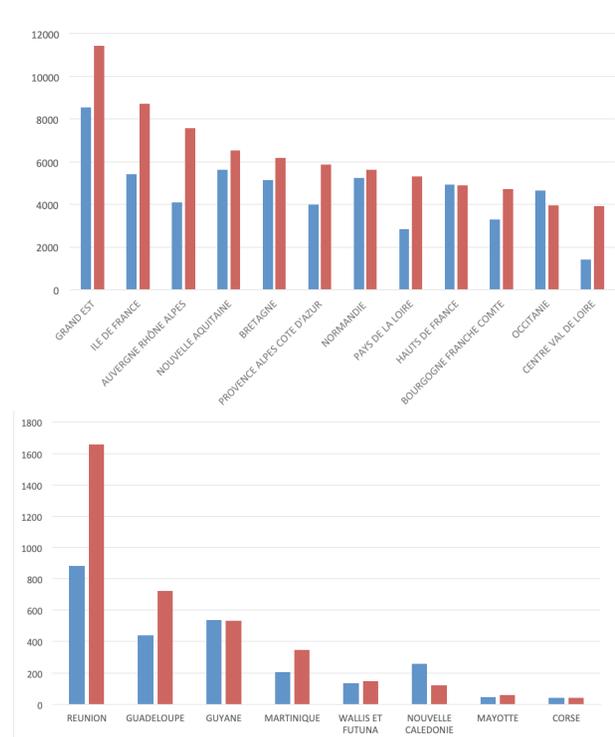
Ce premier sujet est très intéressant car il permet de préciser que le nombre de licenciés FFCK au 31/12/19 a augmenté avec 78 370 licences par rapport aux 57 749 au 31/12/2018 soit une augmentation de 35,7%. L'objectif de 75 000 licenciés

que nous nous étions fixés pour 2019 est une première étape pour nous conduire à celui défini par le Président Fédéral pour 2020, soit 100 000 licenciés. Il peut être atteint et nous avons tous les éléments pour replacer la FFCK dans la première moitié des Fédérations Françaises Olympiques.



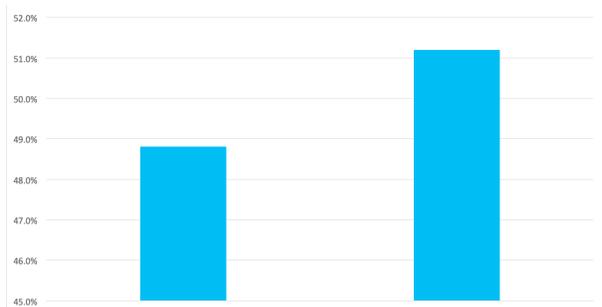
Même si la FFCK est la première fédération sur le nombre de titres temporaires, ce critère n'est pas reconnu par le Ministère. Il faut donc augmenter le nombre de licences en faisant la différence dans un Club, entre un adhérent, un licencié, une activité de loisir encadrée, une location de matériel. Nous avons les moyens de progresser pour placer la FFCK dans les dix premières Fédérations Françaises Olympiques au nombre de Licences. Pourquoi pas nous fixer cet objectif pour 2024 ?

Cette évolution sur le nombre de licences modifie la répartition des licenciés par région et celle-ci est représentée dans l'histogramme ci-dessous complété par celui des DOM-TOM et le territoire particulier de la Corse.



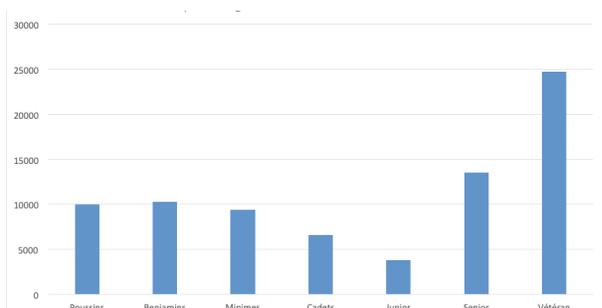
Total licences sur 2018 et 2019

Pour la deuxième année consécutive, nous avons plus de jeunes que d'adultes sur l'ensemble des licenciés à la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie. C'est un indicateur très intéressant qui démontre la capacité de nos structures à attirer des jeunes dans les activités et nous devons encore progresser dans cette voie.



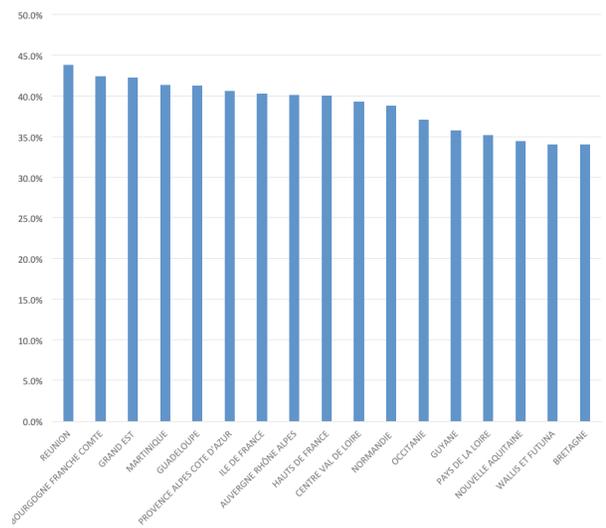
Rapport Adultes et Jeunes

Lorsque l'on regarde les évolutions par catégorie d'âge, les progressions les plus importantes sont sur les catégories jeunes avec une augmentation de 47% chez les Poussins, 46% chez les Benjamins. Les autres augmentations sont de 29% chez les Minimes et les Cadets et 28% chez les Juniors. Les Seniors et les vétérans augmentent respectivement de 48% et de 28%. C'est d'autant plus important que le taux des Jeunes U18 (de Poussins à Juniors) continue à augmenter avec 51,2% par rapport aux adultes pour 50,7%, l'an passé. En 2017, les Licences jeunes ne représentaient que 46,3% des Licences. Il faut rappeler que la catégorie de vétéran pour la FFCK, s'étale de 35 ans à 97 ans, alors que les catégories benjamin, minime, cadet, junior sont sur deux ans.



Rapport Adultes et Jeunes

La répartition femmes/hommes sur toutes les licences, évolue avec un niveau de 39,1% de féminines, sur l'ensemble des licenciés, 43% chez les poussins, 42% chez les benjamins, 39% chez les minimes, 36% chez les cadets, 37% chez les juniors, 38% chez les seniors et les vétérans. Ce taux de féminines est variable d'une région à l'autre.

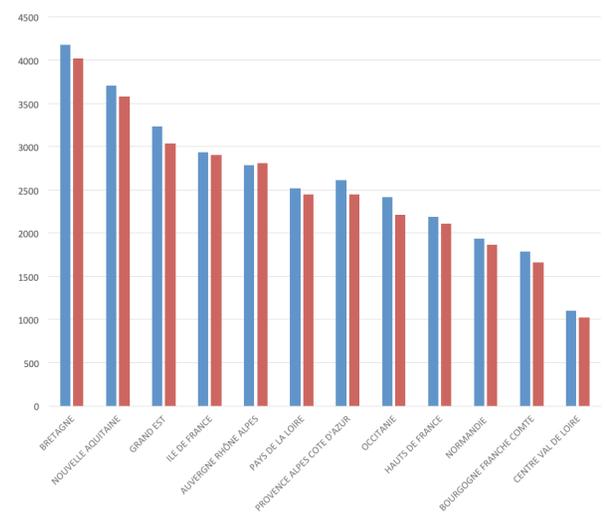


Taux de Féminine

Les Licences Canoë Plus

C'est la licence du militant confirmé, obligatoire pour diriger une structure, pour permettre de participer à une compétition, sous condition d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition et d'un niveau Pagaies Couleurs.

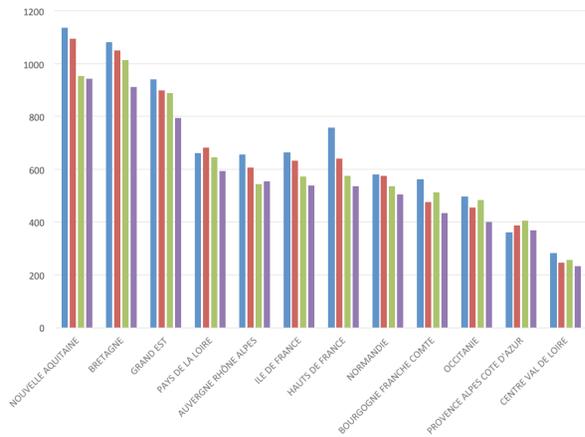
En 2019, ces licences Canoë Plus représentaient 31 451 licenciés pour 32 774 en 2018.



Total Licences Canoë Plus sur 2018 et 2019

La baisse est particulièrement importante chez les jeunes avec une diminution de 6,8% en U18 et plus particulièrement chez les U14 avec - 9,7% chez les poussins et - 8% chez les benjamins. S'agit-il d'un transfert sur les autres types de licences ? En regardant de près l'évolution des catégories U14 au sein des clubs, on assiste dans certains Clubs à une réduction très importante de l'Ecole de Pagaie sur les trois dernières années. Il est vrai que ces catégories sont chronophages en termes d'encadrement, que la charge de formation incombe en grande majorité au Club et un peu au département lorsque celui-ci organise le « Challenge Jeunes » départemental. L'accueil des Jeunes impose une attention plus prononcée à l'encontre des parents, à l'accueil et lorsque ceux-ci viennent rechercher leur enfant (le petit mot du cadre pour dire que

tout s'est bien passé et les progrès réalisés). C'est aussi la nécessité d'organiser des activités variées, ludiques et dynamiques et faire évoluer le petit tour habituel sur la rivière. L'après activité a aussi beaucoup d'importance avec un petit moment de convivialité avec un chocolat chaud et un petit morceau de gâteau. L'histogramme ci-dessous représente la baisse des Licences Canoë Plus en U14 (poussins, benjamins, minimes) par région sur 4 ans.



Licence Canoë Plus U14

Les Licences Canoë Bleues

Ces licences sont spécifiques à nos territoires ultramarins du Pacifique, pour la Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna, pour une licence sans assurance. Ces Licences Canoë Bleues sont 269 en 2019 pour 370 en 2018 (- 27,3%). Ce nombre de licence ne représente pas l'activité sur ces territoires et une réflexion doit être menée pour voir les apports de la Fédération vis-à-vis de ces licences et des structures.

Les Licences d'Initiation (Famille, Pagaies Couleurs, Pass Jeunes)

Ces titres ont maintenant plus de 10 ans d'existence et sont toujours en récession. En 2019, le nombre de Licence Canoë Famille a baissé à 478 au lieu de 625 en 2018 (soit une baisse de 27% et une représentation de 0,61% de nos Licences).

C'est la même constatation pour la licence Pagaies Couleurs (hors Convention Pagaie Blanche) avec 571 licences jeunes et 559 licences adultes.

Enfin les licences Canoë Pass Jeunes sont en 2019 de 1801 licences pour 3 281 en 2018 (-45,1%) et en chute progressive depuis 2015.

L'École Française de Canoë Kayak

Le Label « Ecole Française de Canoë Kayak » s'obtient sur demande des Clubs, avec la vérification des critères d'attribution, par les services du siège Fédéral. Cette labellisation est obtenue en 2019, par 188 structures dont 58 avec la Mention Sportive, sur un total de 704 Structures. Nous souhaiterions davantage de structures labellisées comme Ecole Française de Canoë Kayak.

Faut-il que cet indicateur devienne un des critères dans l'attribution du PSF (Ex-CNDS) ?

Les Statuts de la Fédération, Le Règlement Intérieur et ses Annexes

Pour avoir déjà validé les Statuts à l'Assemblée Générale 2018, nous aurons de nouveau, les Statuts à modifier en raison de la Modification des Règles de Lutte contre le Dopage. L'Etat a décidé de reprendre avec l'A.F.L.D., la surveillance du dopage sous le contrôle de l'A.M.A. (Agence Mondiale Anti-dopage). L'ordonnance du 19 décembre 2018 a décidé la mise en conformité du droit français aux principes du code mondial antidopage (CMA) en modifiant le Code du Sport. Les fédérations sportives ont perdu leur pouvoir de sanction disciplinaire antidopage. Nous avons tout préparé l'an dernier mais cette ordonnance est entrée en vigueur après publication du décret d'application, le 11 avril 2019, soit après notre Assemblée Générale 2018. Cette décision nécessite de reprendre nos Statuts et notre Règlement Intérieur pour supprimer l'Annexe 6 et les Commissions de Lutte contre le dopage. Nous allons profiter de ces modifications pour préparer la réforme des licences avec différentes temporalités mais dont seules les licences annuelles, pourront permettre d'être dirigeants, d'être élus dans les organes déconcentrés et sur la Fédération. Nous profiterons pour clarifier la nécessité d'être majeur pour devenir « grand électeur » lors des Assemblées Générales (l'écriture pouvait prêter à confusion).

Un travail devra être entrepris sur le fonctionnement de nos Comités Régionaux et peut être qu'un changement beaucoup plus profond sera nécessaire dans les modes de fonctionnement, avec des évolutions proposées sur la Gouvernance du Sport. Nous avons prévu d'institutionnaliser le Conseil des Territoires de Sports de Pagaie, pour la préparation du PSF (Ex CNDS) mais aussi comme une instance politique dans laquelle, les Présidents de Comités Départementaux pourraient avec le bureau du Comité Régional, devenir force de proposition sur le fonctionnement du CRCK.

Dans les actions encore à réaliser, nous avons la réécriture de l'Annexe 8 sur la sécurité de nos pratiques, en attente du retour de nos demandes de dérogation auprès de la Commission du Ministère de l'Équipement, à la fois sur les eaux intérieures et sur les zones maritimes. 2020 devrait permettre de finaliser l'écriture de l'Annexe 12 - Éthique et Déontologie. La nomination du Comité d'Éthique et de Déontologie, indépendant de nos instances, sera encore à effectuer.

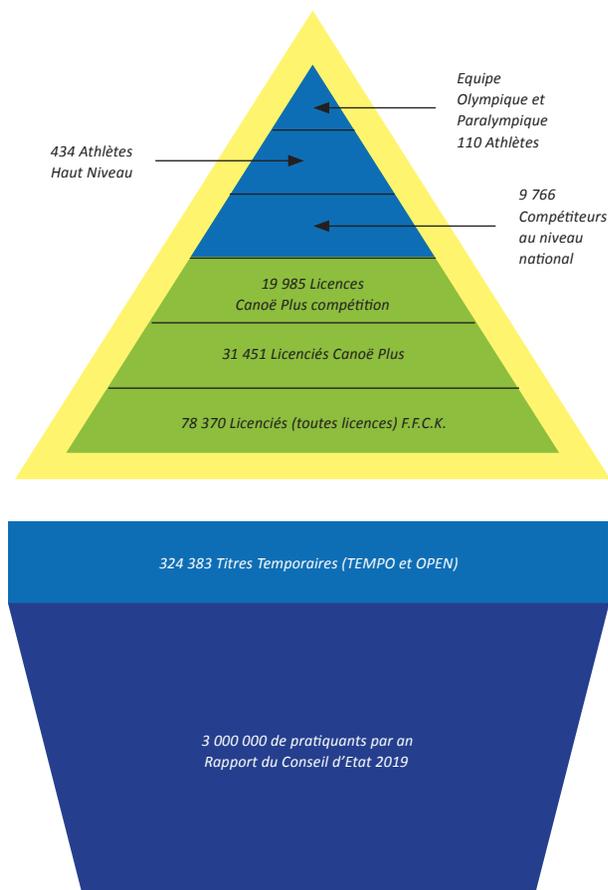
Les titres temporaires (TEMPO et OPEN)

Tout d'abord, il est important de rappeler la règle fondamentale : un pratiquant, un titre. Il faut comprendre que laisser monter une personne sur l'eau, dans un bateau de l'association ou de la structure, sans assurance, est prendre un bien grand risque vis-à-vis des dirigeants et des encadrants.

Deux possibilités sont à disposition des structures, pour un titre « un jour », le titre OPEN pour permettre une pratique en compétition avec la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive, et le titre TEMPO, pour une activité de découverte ou de loisir. Chaque année, plus de 330 000 Titres Tempo sont délivrés au sein des structures, ce qui fait que nous sommes la première fédération sportive en nombre de titres temporaires.

La représentation des pratiquants de Canoë Kayak

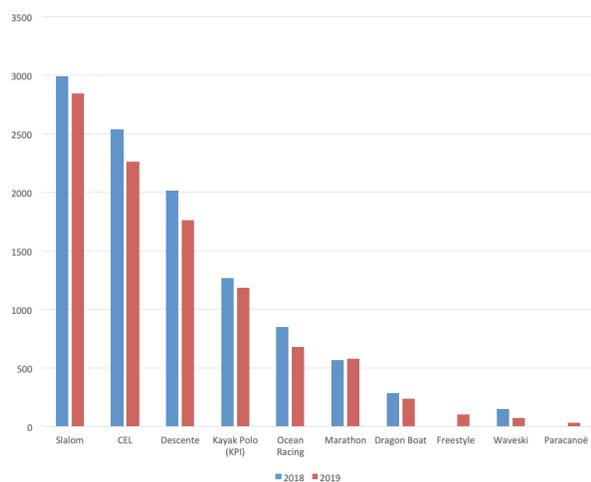
La figure ci-dessus présente la répartition des pratiquants pour l'année 2019, Les licenciés dans le triangle jaune avec en haut les athlètes de l'Equipe de France Olympique et Paralympique, puis les athlètes en liste de Haut Niveau Ministériel, nos compétiteurs nationaux, les licences Canoë Plus avec la mention compétition, puis les licences Canoë Plus et enfin tous les licenciés.



Le total des licenciés est de 78 370 personnes, représenté par ce triangle jaune. Ensuite il faut ajouter les titres temporaires de nos structures, avec 324 383 embarquements soit plus de 4 fois notre nombre de licenciés, malheureusement non comptabilisés par le Ministère. Enfin d'après le rapport du Conseil d'Etat 2019, intitulé « Le sport, quelle politique publique ? » (p.141), la pratique du Canoë Kayak en France représente 3 millions de pratiquants au même niveau que le nombre de pratiquants en voile. Les embarquements dans nos Structures ne représentent que 10% de la pratique globale et les licenciés représentent 2,3% de ces trois millions de pratiquants. Par contre, le nombre de licenciés en Voile est beaucoup plus important que celui du Canoë Kayak. A nous de savoir faire progresser nos chiffres pour améliorer la reconnaissance du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie.

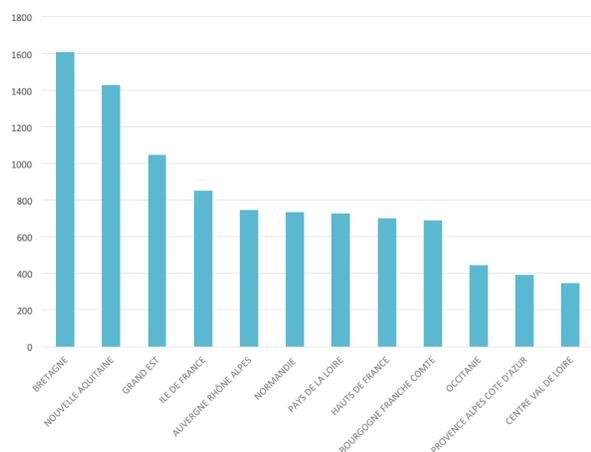
La Commission Sportive

2019 a permis l'arrivée de Lionel FRAISSE au 7 janvier et de Medhi DEGUIL au 1er juillet, pour reprendre toute l'animation nationale, ce cœur du réacteur de la Fédération, à travers toutes nos Commissions Nationales d'Activité. Permettez-moi au nom de tous, de les remercier pour leur implication au sein de ce service. Les logiciels d'inscriptions et de gestion de compétition ont été améliorés en 2019. Le Logiciel CompetFFCK devrait être complètement opérationnel en 2020 et le Freestyle, dernière commission à l'adopter, l'utilisera pour la première fois.



Compétiteurs par discipline

Cette répartition des compétiteurs montre une baisse dans une grande majorité des disciplines alors que le système de comptage est resté identique (sauf pour le Paracanoe dont le comptage n'avait pas été effectué en 2018). Le total des compétiteurs au niveau national est de 9766 pour 2019 pour 10 670 en 2018. Les Coupes de France de Va'a longues Distances ne rentrent pas dans cet histogramme ni dans CompetFFCK. L'utilisation de ce logiciel pour toutes les compétitions est la solution pour avoir une représentation de l'activité de compétition jusqu'aux compétitions départementales.



Compétiteurs par région

Cette année 2019 a été aussi celle du début de la réécriture des Règlements sportifs (tous les deux ans) en modifiant de façon importante, les Règles Générales afin de permettre une lecture plus simple pour les compétiteurs. Comme chaque année, les annexes ont été reprises mais toujours avec

un retard pour la validation avant le début de l'année N. Il nous faut anticiper davantage ! Nous remettrons en place en 2020, pour chaque règlement, un groupe de travail avec un représentant du BEx, du Conseil Fédéral, de la CNA, du Conseiller Technique Référent, d'un membre du bureau de la CNJA, d'une Conseiller Technique du service Animation et du Président de la Commission Sportive. Merci à l'avance pour toutes ces personnes qui participeront aux relectures, pour leurs commentaires.

Le suivi de la Commission Médicale et du Comité Pagaie Santé,

J'ai eu le plaisir de participer aux réunions du bureau Médical et du Comité Pagaie Santé. Le travail est régulier et débouche pour la Commission médicale sur les missions du Médecin Fédéral Régional et une réflexion sur la Leptospirose. Pour le Comité Pagaie Santé, la formation d'éducateur Pagaie Santé a été réalisée avec deux stages d'un week-end plus une partie en distanciel, sur 2019. L'intérêt pour ce stage nous conduit à proposer en relation avec le service Formation de la FFCK, deux nouvelles formations en 2020 (décentralisées avec l'une dans l'Est, l'autre dans l'Ouest). Ces formations sont bien en conformité avec les prescriptions de la Commission Médicale du CNOSF. Nous souhaitons aussi pouvoir mettre en place une Convention ou une Charte avec les Clubs qui souhaiteront s'identifier « Pagaie Santé », selon trois critères, les conditions d'accueil, le matériel adapté et l'encadrement qualifié.

Plusieurs formations utiliseront en partie, la nouvelle plateforme de formation à distance mise en place en 2019. C'est une manière de réduire les déplacements mais surtout de mettre en place un programme de formation adapté à tous, permettant d'avancer en évaluant les connaissances avant de passer au chapitre suivant et permettant ainsi à chacun d'avancer à son rythme.

En conclusion

Beaucoup de chantiers devraient aboutir en 2020, en commençant par la réforme du Système de formation Pagaies Couleurs, lui permettant de retrouver un second souffle, en prenant en compte toutes les spécificités de nos pratiques. Cet outil doit rester le « fer de lance » de la formation dans les Structures. Le PSF (ex CNDS) doit aboutir en 2020 à une évaluation de nos structures au regard du Projet Fédéral de début de mandat, sur les axes de développement : Fédérer et Développer, Accueillir, Animer et Former, Performer. Ce PSF doit permettre de créer un effet levier pour développer les structures dans nos territoires.

Enfin la réforme des licences et des adhésions, promise au début de ce mandat, sera soumise à l'approbation, lors de l'Assemblée Générale du 4 avril, pour une mise en route au 1er décembre 2020.

Permettez-moi aussi d'attendre avec impatience, les épreuves Olympiques et Paralympiques de Tokyo, pour que nos équipes de France nous fassent vibrer et nous procurent cet enthousiasme communicatif.

Bon vent à nos athlètes !

Emmanuel GIRARD
Secrétaire Général

Rapport de la Trésorière



Anne-Laure VIARD

Trésorière

Les chiffres présentés dans ce rapport peuvent être corrigés selon les recommandations du commissaire aux comptes.

Un comité de suivi budgétaire composé du président fédéral, du DTN, de la directrice financière, des responsables de budget et de moi-même s'est réuni mensuellement pour faire le point sur la situation financière et procéder à des ajustements au fur et à mesure de l'année. Ces réunions ont ainsi évité les difficultés rencontrées lors de l'exercice 2018 et permis à notre service comptable d'effectuer leur travail de gestion dans de bonnes conditions. Un représentant du conseil fédéral a été convié une fois par trimestre à cette réunion.

Les faits caractéristiques de l'exercice 2019

Les ressources, les subventions publiques

La Convention d'Objectifs 2019 conclue pour un montant total de 3 547 120€ se décompose de la manière suivante :

- › convention d'objectifs pour le haut niveau olympique et paralympique 2 650 000€
- › convention pluriannuelle d'objectifs 400 000€
- › avenant Relations Internationales 42 120€
- › avenant pour les actions de haut niveau 120 000€
- › avenant pour le matériel 140 000€
- › avenant pour le staff 135 000€
- › avenant pour le recrutement du cadre paracanoë 60 000€ (120 000€ reçus en 2018 et 60 000€ passés en PCA 2019)

Le CNDS a accordé diverses subventions :

- › Pour l'organisation de grands évènements sportifs internationaux :
- › Pau 2020 coupe du monde slalom : le montant attribué est de 60 000€, 40 000€ ont été versés en 2019 ;
- › Decize 2019 championnats d'Europe marathon : 40 000€.
- › 3 appels à projet avaient été déposés en 2018 pour lesquels nous avons eu une réponse positive. Une partie des subventions versées en 2018 a été mise en fonds dédiés sur 2019
- › 99 000€ (sur 119 000€) pour le projet « Education par le sport de l'école à l'association » ;
- › 80 000€ (sur 100 000€) pour le projet « Digitalisation auprès des pratiquants et organisateurs des activités de CK » ;

- › 32 623€ (sur 32 623€) pour le projet « Para Va'a pour tous de Tahiti à Paris 2024 ».

Agence Nationale du Sport (ANS)

- › Championnat d'Europe slalom Pau 2019 : 42 000€ de fonds de soutien de production audiovisuelle ;
- › Gestion du Projet Sportif Fédéral (PSF, ex CNDS part territoriale) : 20 000€.

Autres subventions publiques :

- › DRJSCS Paris : 23 500€ pour l'emploi de l'entraîneur du pôle espoir de Vaires sur Marne ;
- › DRJSCS Paris : 12 500€ pour l'accès au haut niveau des jeunes sportifs franciliens du pôle espoir ;
- › DR PACA : 6 000€ pour la CIP de Paul Jean ;
- › DR Rennes : 4 000€ pour la CIP de Guillaume Burger.

Les ressources, les partenariats privés

- › EDF a versé 350 000€ HT dans le cadre du partenariat annuel et 40 000€ pour Pau 2019 ;
- › Un nouveau partenariat a été signé en novembre avec CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE pour la somme de 100 000€ HT, une partie de cette subvention sera imputée au budget 2020 ;
- › MAIF a versé un total de 83 333€ HT d'aides ;
- › Hydrostadium a versé une aide de 35 000€ HT ;

Les ressources internes

- › Le chiffre d'affaires lié aux produits des adhésions est supérieur à 2,2 millions d'euros auxquels il faut retrancher 425 000€ reversés au titre des licences expérimentales Pagaies Blanches.
- › La centrale d'achat et l'e-shop ont généré un chiffre d'affaires de 900 000€.

Les charges

- › Les flux financiers ont dépassé les 8 millions d'euros en 2019.
- › La masse salariale s'élève à 2 133 000€. A fin 2019 il y a 30 salariés dont 7 contrats en alternance.
- › La dotation aux provisions pour les JO de Tokyo 2020 est de 50 000€.
- › La volonté politique d'aider les structures s'est poursuivie en 2019 par :
 - › 60 000€ de fonds d'aide au développement (prêt à taux 0%) accordés à 6 structures,
 - › 3 clubs ont bénéficié du fonds d'aide à la création pour un total de 1 500€,
 - › 425 000€ reversés dans le cadre des conventions Pagaies Blanches.

Informations relatives à la gestion de la Fédération et requises par la loi

Nous vous informons que nous n'avons pas inscrit à notre bilan, au titre de l'exercice écoulé, des frais en matière de recherche et de développement.

Nous vous rappelons que la Fédération ne détient aucune participation dans d'autres entités.

Aucune dépense ni charge non déductible fiscalement, telles que visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visée à l'article 39-5 dudit code n'a été opérée.

Le rapport du commissaire aux comptes qui vous sera présenté lors de l'assemblée générale relate les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Evolutions prévisibles de la situation de la Fédération

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière. Toutefois nous devons être vigilants face aux baisses des financements publics et à l'évolution des méthodes d'attribution de la convention d'objectifs. Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

Le budget 2020

Le budget prévisionnel 2020 soumis au vote de l'assemblée sera équilibré. L'ensemble des charges et produits devraient dépasser les 8.6 millions d'euros.

Une note de cadrage budgétaire a été envoyée en septembre 2019 aux responsables de budget pour la construction du budget prévisionnel en fonction des différents projets fédéraux, des actions et des priorités définies.

Les principes de construction à respecter sont :

- › Principe de sécurité pour les produits : seuls les produits que nous sommes sûrs d'avoir sont intégrer au BP 2020. En fonction des appels à projets ou de nouveaux partenariats d'autres projets pourront être engagés ;
- › Principe de réalité pour les charges : elles sont estimées au plus juste de leur valeur.

En 2020, le montant de la convention d'objectifs devrait être supérieur au montant perçu en 2019. Plusieurs avenants seront affectés en cours d'année. Le montant de la convention pluriannuelle d'objectifs a été renouvelé. Le montant des adhésions a été estimé à 2.55 millions d'euros, les ventes de la Branche FFCK Sports Loisirs à 1.3 millions d'euros et les partenariats à 533 000€.

Nos principales charges seront constituées des services extérieurs pour 2.7 millions d'euros. La masse salariale est estimée à 1.9 millions d'euros.

Les réunions du comité de suivi budgétaire se poursuivront tout au long de l'année 2020.

Anne-Laure VIARD
Trésorière

Rapport d'activité du président du conseil fédéral



**Dominique
LE BELLOUR**

Président du Conseil
Fédéral

Le Conseil Fédéral s'est réuni à quatre reprises en 2019 (fin janvier, mi-mars, mi-mai et mi-novembre) respectant un cadencement désormais régulier.

Lors de l'AG du 6 avril 2019, deux nouveaux représentants des membres affiliés ont été élus : Alain Lengelle et Xavier Jourdain. Les postes de représentants des membres agréés et des membres conventionnés ne sont toujours pas pourvus, faute de candidats. En raison du décès de Gilbert Trouvé au premier trimestre, le Conseil Fédéral 2019 a donc fonctionné depuis avec 19 membres.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la fédération reste fort. Elle leur permet d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK et de ses instances :

- › 7 membres sont présidents d'un comité régional ou d'un comité départemental,
- › 15 membres participent activement au fonctionnement des commissions nationales (dont 3 présidences) et des groupes de travail,
- › un membre du CF fait partie du jury d'appel lors de chaque championnat de France individuel senior,
- › le président est systématiquement invité aux réunions du Bureau Exécutif et au Conseil des Territoires.

La participation aux quatre réunions tenues en 2019 a été inégale (13 membres/20 en janvier, 13/20 en mars, 12/19 en mai et 17/19 en novembre). Les présidents des commissions nationales y sont systématiquement conviés, mais leur participation reste très variable (8 présences en 2019, allant de 0 à 6 lorsque la commission sportive suit).

Conformément à ses prérogatives, fixées dans les statuts de la fédération, le Conseil Fédéral a, en 2019 :

- › proposé l'attribution des médailles fédérales,
- › validé les présidences des commissions loisir et slalom ainsi que du comité pagaie santé,
- › proposé à l'AG la modification des statuts de la FFCK (changement de siège social, disparition de la commission disciplinaire de lutte contre le dopage),
- › fait évoluer le règlement sportif slalom,
- › fixé la date des assemblées générales pour 2020 (ordinaire et électorale),
- › validé la création de la conférence de financement du PSF et son règlement,
- › approuvé les candidatures à la FIC,
- › accepté les propositions d'évolution tarifaire des titres temporaires,
- › validé les candidatures fédérales aux événements internationaux,
- › validé le compte de résultat 2018 et le budget prévisionnel 2019,
- › suivi les évolutions du budget au cours de l'année,
- › décidé de l'ordre du jour de l'AG,
- › validé le projet de Charte éthique et déontologique,
- › étudié et fait évoluer le projet de nouveaux titres,
- › prêté dans le cadre du Fonds de Développement, 60 000 € à 6 associations,
- › pris connaissance du projet immobilier de la Maison du Canoë Kayak à Vaires.

Au delà du rôle décisionnel du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ 1/3 de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, sur la mise en œuvre du projet fédéral, sur les équipes nationales, sur les adhésions, sur le projet Paris 2024, sur les contacts avec les partenaires, ...

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance conviviale de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

Rapport d'activité de la commission nationale course en ligne, marathon, paracanoë



Daniel BONIN

Le fond

La saison de fond a mal débuté avec 3 annulations de sélectifs pour des risques météorologiques avérés. Les organisateurs ont pris de sages décisions en annulant ces manifestations.

Les championnats de France se sont déroulés sur la base de Temple sur Lot.



Bonne participation avec 1005 bateaux inscrits, 102 clubs dont la Guadeloupe et la Réunion. Nous avons deux nations étrangères invitées sur ces championnats, la Lettonie et la Finlande. Le site de Temple sur Lot se prête parfaitement à ce genre de manifestation et le comité d'organisation a su relever le défi.

La vitesse

La commission nationale travaille en étroite collaboration avec la DTN pour l'organisation des Open's de France, en assurant la gestion de course ainsi que le chronométrage photo-finish.

Nous avons poursuivi l'expérience du jugement par drone qui s'avère un outil performant avec toutefois certaines limites dont celles du vent et de la pluie qui l'empêche de voler...

Les Championnats de France Vitesse, Paracanoë et Régions minimes

Après bien de péripéties, les championnats de France vitesse 2019 ont fini par trouver un organisateur. Nous le devons à quelques personnes de bonne volonté qui ont su mobiliser des bénévoles et les collectivités locales pour que cet événement puisse avoir lieu.

Le CDCK Mayenne a donc pris en charge l'organisation sur le site de la Haie Traversaine. Le challenge était énorme avec seulement 5 mois pour tout mettre en place, ils l'ont fait et bien fait, bravo à eux.

Avec 98 clubs, 1725 bateaux, pour 894 compétiteurs inscrits.

L'épreuve équipages quatre places mixtes (H/F) de cadet à vétérans a été maintenue, elle a connu un beau succès avec 27 K4 et 18 C4 et de grands sourires à la fin des courses.

Le National de l'Espoir :

32 équipes pour 13 régions représentées.

Le marathon

Les championnats de France de Tours un temps menacés, d'annulation dû aux algues qui avaient envahi le bassin de course, ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions grâce au travail de la ville et la communauté d'agglomération ainsi que celui des bénévoles qui ont mis tout leur cœur afin de retirer un maximum de ces algues.

Nous avons finalement vécu de beaux championnats sous un soleil radieux. 65 clubs ont fait le déplacement, 2 nations invitées, la République Tchèque et la Grande Bretagne. 453 bateaux ont pris le départ de ces championnats

Seulement 3 des 4 sélectifs prévus au calendrier ont pu être mis en place. L'IR Nord, faute d'organisateur, n'a pas eu de sélectif, les clubs ont dû se déplacer dans les autres inter-régions.



Le paracanoë

Le paracanoë poursuit son chemin avec une reconnaissance et une intégration grandissante notamment lors des différents championnats de France. Cependant, il est tout de même à noter que le développement marque un peu le pas, avec une baisse des effectifs par rapport aux années passées. Différentes raisons possibles ont été identifiées : d'une part, l'organisation des derniers championnats de France a été perturbée par des candidatures tardives ce qui n'a pas toujours permis aux responsables de déployer l'ensemble

des actions recommandées pour les parathlètes (en dédiant par exemple une équipe spécifique de bénévoles). L'accueil et l'accompagnement des personnes concernées peut être donc plus complexe. D'autre part, les membres de l'équipe de France paracanoë, fer de lance au niveau national, sont désormais entrés dans une dynamique de haut niveau depuis l'apparition de la discipline aux Jeux paralympiques de Rio en 2016 : leur programme et leur planning se sont intensifiés simultanément (nombreux stages, Opens de France, compétitions internationales, etc...), avec en pointe de mire les Jeux paralympiques de Tokyo 2020 et l'entrée en lice de la pirogue. De ce fait, pour ces raisons légitimes, ils sont régulièrement absents des compétitions composant l'animation nationale : les autres athlètes déplorent parfois le manque de confrontation, le niveau général baisse donc d'un cran et le public comme les élus regrettent de ne pouvoir assister aux performances des porte-drapeaux français à l'étranger.

Afin de réfléchir de manière globale à ces questions et plus encore, un groupe de réflexion prospective « handikayak / paracanoë » a vu le jour. L'idée est d'échanger sur les bonnes pratiques, de positionner ou re-positionner le handikayak/paracanoë au cœur des disciplines (puisque c'est un sujet transversal) et anticiper, accompagner ou impulser des perspectives d'avenir qui vont nécessairement évoluer. Ce n'est pas une demande issue des instances décisionnaires de la FFCK mais un souhait émanant du référent national paracanoë, partagé par les techniciens de la fédération et les pratiquants eux-mêmes. Un groupe élargi sera proposé au cours du premier semestre 2020 afin que ceux qui le souhaitent puisse être force de proposition dans une dynamique participative. Dans cette perspective, l'implication des clubs, premier maillon local d'accueil, sera indispensable.



Focus : éclairage sur 3 points concernant le haut niveau et la haute performance paracanoë :

1) EQF paracanoë

La saison 2019 a commencé par le championnat d'Europe à Poznan (Pologne) en mai et avec deux médailles (argent pour Nélia BARBOSA en kayak KL3 Femme et bronze pour Eddie POTDEVIN en pirogue VL3 Homme). Après cette belle entrée en matière, Eddie renouvelle un podium et une 3ème place lors de la Coupe du Monde à Poznan quelques jours après.

A l'occasion du championnat du monde à Szeged (Hongrie) en août, deux quotas paralympiques non nominatifs ont été obtenus par Nélia BARBOSA (4ème) en kayak KL3 femme et Rémy BOULLE (7ème) en kayak KL1 Homme. Eddie POTDEVIN (8ème) en pirogue VL3 homme, Manon DOYELLE (7ème en finale B) et Patrick VIRIAMU (5ème en finale B) échouent

dans la quête du quota paralympique en 2019. Une seconde possibilité d'obtention de quota paralympique est possible en pirogue en 2020 et nos deux athlètes vont tout mettre en place pour le décrocher.

Enfin la saison internationale s'est achevée par le Tests Event Paralympique (répétition sur le site de Tokyo) au mois de septembre 2020 avec une belle 3ème place pour Nélia BARBOSA en kayak KL3 Femme. De très bon augure pour la saison 2020 et les Jeux Paralympiques du 3 au 5 septembre 2020 au Japon.

2) Génération 2024 :

Le collectif Génération 2024 composé de jeunes espoirs paracanoë a participé aux épreuves nationales (Open de France et animation nationale tout au long de l'année). La saison a été ponctuée par le stage d'automne en octobre avec l'Equipe Hongroise préparant également Paris 2024. Ce regroupement a permis aux sportifs Français et à l'encadrement de se confronter et d'échanger dans un souci de progression avec l'une des meilleures équipes mondiales.

3) La Relève issue des Talent Tests

La FFCK a participé et s'est engagée pleinement dans le dispositif de détection et de transfert de talents des sportifs en situation de handicap mis en place par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) tout au long du 1er semestre 2019. A l'issue de ces tests génériques de détection organisés sur tout le territoire, des actions de types regroupements et accompagnement dans leurs clubs ont été mis en place afin de faire émerger de nouveaux talents en paracanoë. L'objectif visé pour ces athlètes en devenir est Paris 2024 où le paracanoë sera présent dans 9 épreuves (6 en kayak et 3 en pirogue).

Nos équipes de France

Le collectif vitesse a obtenu de très bons résultats cette saison 2019 avec des podiums sur les coupes du monde et surtout les « fameux » quotas Olympiques. Un regret tout de même ne pas avoir décroché le quota du K4 homme après les belles performances des 2 K4 alignés sur les coupes du monde.

Chez les juniors le C2 dame a confirmé les performances de 2018 avec un nouveau titre Européen.

L'équipe de France marathon a vécu une saison exceptionnelle. Lors des championnats d'Europe disputés à la maison, à Decize, ils ont décroché 6 médailles dont 3 titres de champion d'Europe.

Ils ont confirmé leur bonne forme en allant décrocher 6 médailles dont 3 titres de champion du monde quelques semaines plus tard en Chine.



Nos juges

Nos juges internationaux ont représenté la course en ligne et le marathon sur les bassins européens et mondiaux. Chaque année la CNA soutient les candidatures auprès du Bex, afin qu'ils soient proposés, il nous faut accroître notre représentativité dans ce domaine, nous estimons que cela peut-être un

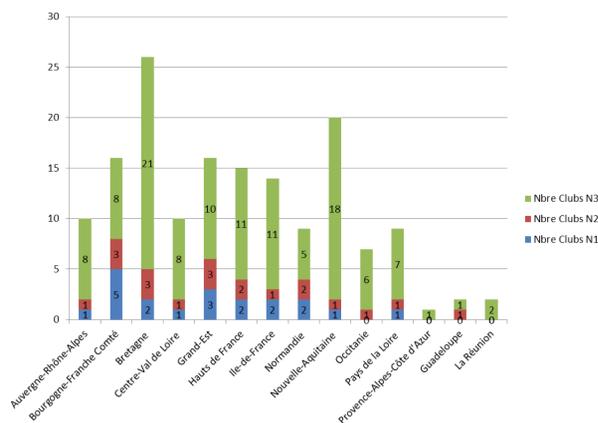
support pour nos athlètes et le staff des équipes de France.

Au niveau national, des formations ont été mises en place dans chaque inter régions afin de former de nouveaux juges, cela sera poursuivi en cette année.

Quelques chiffres :

Nombre de clubs classés par régions et niveaux

REGIONS	N° Région	Nbre Clubs N1	Nbre Clubs N2	Nbre Clubs N3	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	1	1	8	10
Bourgogne-Franche Comté	CR02	5	3	8	16
Bretagne	CR03	2	3	21	26
Centre-Val de Loire	CR04	1	1	8	10
Grand-Est	CR05	3	3	10	16
Hauts de France	CR06	2	2	11	15
Ile-de-France	CR07	2	1	11	14
Normandie	CR08	2	2	5	9
Nouvelle-Aquitaine	CR09	1	1	18	20
Occitanie	CR10	0	1	6	7
Pays de la Loire	CR11	1	1	7	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	1	1
Guadeloupe	CR20	0	1	1	2
La Réunion	CR24	0	0	2	2



Un calendrier bien chargé :

Nos clubs se mobilisent afin de mettre en place des régates libres, nous trouvons au calendrier l'International Race de Boulogne sur Mer en avril, le Grand Prix de Nevers en mai, les Régates Internationales de Decize en Juin, la Régate Internationale Jeune en équipages de Mulhouse et pour finir la Régate Internationale du Pas de Calais en novembre à Arras, merci à tous ces bénévoles qui font briller notre discipline.

Saison 2020

Pour la saison 2020 les réunions inter-régionales auront fait évoluer les distances proposées aux championnats de France de Vitesse. Seront proposées le 500 m et le 200 m pour les hommes et les dames de cadet à vétéran.

Le 500 m en équipage duo paracanoë et le 200 m en mono-place. Le 500 m pour les minimales toutes embarcations et le 3000 m pour le fond 4 places...

Cette saison sera aussi celle des jeux olympiques et paralympiques, nous serons tous derrière nos athlètes afin qu'ils nous décrochent des médailles à Tokyo en Août et septembre.



Rapport d'activité de la commission nationale slalom



Franck LACROIX

L'année 2019 a été marquée par des changements au niveau de l'animation nationale mûrie par notre ex-président parti à l'issue des championnats d'Europe.

Début juin il a donc fallu, en même temps que reconstituer l'équipe, se mettre au travail pour appréhender au mieux les changements et leurs implications.

Constat

Une animation structurée

- › Des divisions : Régionales, N3, N2, N1,
- › Une coupe de France dans chaque division nationale
- › Des montées descentes sur des play- off en fin d'année

Mais

On constate un manque d'uniformisation du classement coupe de France en fonction des divisions, un manque de lisibilité de ce classement.

Sur le circuit de coupe de France N3, les contraintes imposées rendaient le circuit lourd, ne permettant pas beaucoup de souplesse d'où l'explosion des demandes de dérogations.

Les Play off et la volonté affichée de proposer une simplification des montées/descentes sur une course, ont au contraire engendré des frustrations car contrairement à ce qui était attendu, le nombre de places disponibles pour l'accès aux divisions supérieures découlait d'un calcul bien compliqué. Dans l'ensemble ils ont été peu suivis et de l'avis de Présidents de clubs entraînent un surcoût important, sans compter les critiques sur le positionnement.

Nous avons eu de plus en plus de difficultés à trouver un organisateur notamment en N2 et N1 et à conserver les dates préétablies compte tenu des aléas climatiques.

Le niveau de nos compétiteurs et le nombre de jeunes est en baisse (cf la baisse des pagaies distribuées). La bivalence imposée chez les minimes est à poursuivre, et voire à étendre car nous avons pris un gros retard dans le développement notamment chez les féminines.

Force est de constater que la quasi disparition des C2 au niveau international, malgré notre souhait pour 2019 qui avait été de maintenir la présence des épreuves C2H et C2M, à eu de fortes répercussions sur leur présence effective sur l'animation, malgré notre souhait pour 2019 qui avait été de main-

tenir la présence des épreuves C2H et C2M. A peine cinq équipages présents sur les compétitions de N1. Dans les autres divisions le constat est un peu identique. Les tracés parfois adoptés sur certaines courses n'ont pas permis une navigation sereine des équipages. Il est évident que les équipages souffrent d'un manque de confrontation pour permettre l'émulation.

La volonté de la DTN d'utiliser les étapes de la coupe de France N1 pour servir de sélections est intéressante car nous pourrions voir une partie des meilleurs représentants s'investir dans le circuit N1.



Tableau des représentants du slalom français sur les échéances internationales 2019 avec de beaux titres à la clé cette année

Malgré les efforts de Xavier Jourdain concernant la logistique sur la première partie de l'année 2019, on voit que les clubs, à part certains, ne sont pas prêts d'emblée, à s'investir dans l'activité notamment lorsqu'ils organisent de gros événements déjà gourmands en moyens humains. La participation sur les courses qui ont eu lieu a été faible. L'organisation du premier championnat de France à Metz a pourtant été un succès populaire (spectateurs nombreux). Ceci principalement dû à l'investissement de l'organisateur pour créer un événement festif avec des lots très intéressants. La participation quant à elle a été réduite, et de l'avis de certains empiétant sur les créneaux qui auraient pu servir à un meilleur étalement de la finale N1. Malgré les recherches, nous n'avons trouvé aucun référent kayak Xtrem au sein de la commission. Qu'en sera-t-il de l'avenir de cette discipline en France si les organisateurs et athlètes ne se l'approprient pas ? Faut-il seulement compter sur le développement régional pour espérer une animation ?



Propositions

- › Simplification, clarification, lisibilité et concertation seront les maîtres mots de notre travail de réécriture.
- › En plus des coupes de France qui sont le vivier des futurs champions il faut redonner du sens aux championnats de France en permettant au vainqueur d'accéder à la division supérieure s'il n'a pas été déjà retenu. lors des classements coupe de France
- › Bassins attractifs pour chaque niveau
- › Entrevoir pour 2021 des épreuves open pour les équipages sur un circuit ouvert N2 N3 permettant plus de confrontation.
- › Augmenter les outils pour les athlètes et les entraîneurs sur les courses, (vidéo, live...)
- › En terme de jugement
- › poursuivre la formation des formateurs.
- › Nous poursuivons le travail de refonte de supports de formation.
- › Création de modules de recyclage à mettre en ligne.
- › Maintenir les animations jugement lors des championnats de France.

A l'issue des plénières une première trame d'évolution du règlement 2021 a été partagée au niveau des régions pour susciter des retours auxquels nous sommes attachés.

La CNA Slalom toujours à votre écoute : cna-slalom@ffck.org

Franck LACROIX



Rapport d'activité de la commission nationale descente



Mathias GERARD

La Descente, l'esprit de la rivière en compétition

La saison 2019 a été la première saison sportive avec un nouveau format de course officielle: la Mass-start. Ce nouveau format porte à trois le nombre de formats pour les courses individuelles. Avec la Classique, format historique en vigueur depuis le début de la compétition en Descente, puis le sprint qui est apparu au début des années 2000 (premier championnat de France sprint en 2003 à Treignac), la Mass-start apporte un nouveau format spectaculaire. L'objectif est triple :

- › Tout d'abord, il doit permettre à la Descente de proposer une formule de course qui n'est pas contre la montre. La Descente a toujours été la discipline où on se retrouve seul sur la rivière en compétition. Cet état d'esprit est très important à concevoir, afin de comprendre ce qui nous anime à vouloir descendre des parcours longs, techniques et difficiles, dans des bateaux d'une très grande technicité. Le sprint a permis de montrer toute la technicité de la discipline, en jouant avec les limites de la navigabilité pour quelques centièmes de seconde qui feront la différence pour la victoire. Le choix de la Mass-start apporte donc plus qu'un nouveau format. C'est une nouvelle manière de compléter l'offre de la Descente. Se confronter directement aux autres, et non plus à soi-même seul face à la rivière, change radicalement la gestion de course.
- › La Mass-start ouvre les possibilités aux organisateurs de valoriser au mieux certains parcours qui se prêtent parfaitement à la Mass-start. Cela permet également de rajouter plus de compétitions sur un même week-end, le format Mass-start étant rapide avec juste quelques lignes de départ.
- › Enfin la Mass-start permet de mieux valoriser les parcours classiques pour le public. Visuel, facile à comprendre, et surtout identifiable, la Mass-start devrait permettre de revaloriser certains parcours classiques qui ont été délaissés. De plus, le format Mass-start permet de coupler facilement une compétition officielle avec un départ open pour le grand public. Ce rapprochement entre la compétition officielle et le sport de masse est essentiel pour le développement de notre discipline et pour la pérennisation des organisations.

Après cette saison 2019 où le format Mass-start a été officialisé, avec l'épreuve titrée sur l'Ubaye lors des champion-

nats de France en juillet, et également les premières courses internationales sur ce nouveau format (Treignac pendant les coupes du monde, avec une course ICF, et une manche de coupe du monde en Chine), les craintes justifiées sur la zone de départ et sur l'attitude sportive pendant la course, ont été levées. Toutes les compétitions sur ce format se sont bien déroulées. La saison 2020 va permettre de continuer à utiliser au mieux ce nouveau format.

La saison 2019 a permis de revenir sur l'Ubaye pour le championnat de France, le troisième en 5 ans dans cette vallée préservée et unique pour l'eau-vive. Même si le niveau d'eau était faible, il a été possible de faire les différentes courses (championnats de France Sprint, Classique, Mass-start et par Equipe) dans de bonnes conditions.

Les différents sélectifs nationaux qui ont permis de se sélectionner pour ces championnats de France de l'Ubaye ont permis de retrouver des parcours « classiques (Classique à Lathus, Sprint à Metz), mais également de revenir sur des sites peu utilisés en Descente (Foix), et de se projeter sur les championnats de France 2020, avec une nationale sprint à La Plagne. Enfin, l'acte I de la trilogie de Treignac (coupe du monde en 2019, coupe du monde en 2021 et championnat du monde en 2022), a permis de coupler les événements internationaux avec une course nationale classique. La coupe du monde a été une réussite, qui lance parfaitement la prochaine coupe du monde en 2021. Treignac reste un berceau de la Descente et sa qualité organisationnelle est le niveau attendu que l'on devrait essayer d'avoir sur chaque événement national.

Enfin, la saison 2019 a confirmé le succès des championnats de France minime par équipe de région. Ils se sont déroulés sur le bassin d'eau-vive de St-Pierre-de-Bœuf, site idéal pour mettre en place de nouvelles épreuves par équipe, dont la Mass-start en relais, avec remontée par le tapis roulant. L'ajout d'une troisième épreuve (en plus du sprint), avec le raft 6 places, nécessite aux équipes minimales d'être polyvalent en eau-vive. Cette polyvalence qui fait de plus en plus défaut, délaissée au niveau des clubs, mais aussi au niveau de la fédération. Le message de la Descente restera toujours de favoriser la pluridisciplinarité, mais le combat devient de plus en plus difficile. Nous devons maintenant nous recentrer sur nos forces (sport de nature en eau-vive), pour continuer à être attrayant (à l'image de notre équipe de France qui ressort des mondiaux de Sprint à Seo en Espagne comme la meilleure nation mondiale) afin de rendre naturellement attractif la Descente aux clubs pratiquant une autre discipline.

Saison 2020

Nous démarrons cette dernière saison de l'olympiade avec comme premier objectif la réussite des championnats de France de La Plagne. Un des plus beaux sites du monde, et le plus utilisé pour les championnats de France depuis les années 1970, connaît une anomalie ces dernières années, avec aucun championnat de France sur ce site depuis 2011. Il est étonnant de voir une génération de céiste et kayakistes qui ne connaissent pas les rapides d'Aime. Ce retour en 2020 à La Plagne est attendu pour tous les acteurs et clubs.

2020 est aussi une saison où le retour à un championnat de France sur l'Aude (programmé en 2021) devrait se confirmer,

Rapport d'activité de la commission nationale dragon boat



Patrick FAUDOT

Saison encore très riche avec 3 faits marquants :

- › Participation record de 34 équipages au Championnat de France
- › 3 titres de vice champion d'Europe du DB 10 de l'équipe de France
- › Dragon Ladies Days des 12 et 13 octobre

Bilan Pratique compétitive

La saison sportive 2019 a été orientée autour de 3 compétitions nationales et 3 championnats Régionaux :

Sélectives Nationales de Mantes la Jolie (25 et 26 mai) et de Belfort (20 et 21 juin) plus les championnats régionaux : Grand Est à Chalon en Champagne, Bourgogne Franche Comté à St Jean de Losne et Ile de France à Vaires sur Marne.

Le championnat de France ayant réuni 34 bateaux à St Jean de Losne les 5 et 6 octobre.

Un record de participation, 300 compétiteurs, avec la présence de 10 DB20 et 24 DB 10 réparti en 12 DB 10 et 7 DB 10 Master et pour la première fois 5 DB 10 Jeune (U21). Cette dernière catégorie étant une priorité de la commission nationale. Félicitations aux structures qui ont inscrit ces bateaux : Comité Départemental Meurthe et Moselle, Pagaies des Bords de Saône associé au CRCK Bourgogne Franche Comté, Les Pelles Chalonnaises, Reims Olympique CK et La Pagaie Wasseyenne.

C'est en tout 37 clubs qui sont classés à la coupe de France et qui ont contribué au développement de la discipline.

Le top 5 de la Coupe de France 2019 :

- 1 : PAGAIES DES BORDS DE SAONE
- 2 : ASS. SPORTIVE MANTAISE
- 3 : REIMS OLYMPIQUE CK
- 4 : LES PELLERES CHALONNAISES
- 5 : CK AMICALE LAIQUE TOUL

La commission nationale remercie sincèrement les clubs organisateurs, les clubs et les compétiteurs qui ont participé à la saison sportive ainsi que les juges, gestionnaires de courses et officiels qui ont permis la bonne tenue ces compétitions.

Confirmation du bon niveau de l'équipe de France

Après une année 2018 qui avait vu le collectif France décrocher un titre de vice Champion du monde, l'année 2019 avait valeur de test important cette équipe.

Les sélections se sont déroulées à Vaires sur Marne le 8 mai. Tests axés sur la capacité physique et sur la faculté à faire progresser un DB 10, en étant seul à pagayer dans un bateau. L'objectif étant d'avoir le meilleur niveau possible en fonction de la densité des compétiteurs.

15 compétiteurs ont été sélectionnés (représentants 5 clubs)

Le choix ayant été d'inscrire 1 bateau DB 10 Mixte. L'équipe de France Senior a participé au Championnat d'Europe ICF à Moscou en juillet et au championnat du monde IDBF à PATTAYA en septembre.

Le bilan de cette équipe Senior est exceptionnel avec à la clé de 3 belles médailles d'argent décrochées au Championnat d'Europe et des places de 4^{ème} et 5^{ème} au Championnat du monde dans un contexte IDBF très relevé.

Félicitations donc aux membres du collectif France 2019 et merci également au manager de l'équipe, Patrick MASSON, pour son investissement.

Le contrat est rempli, la France est au niveau international. Toutefois, malgré une aide fédérale en hausse, nous avons une inquiétude pour les années à venir car le reste à charge financier pour les compétiteurs est très difficilement supportable sur plusieurs saisons.

Bilan de la pratique non compétitive :

Contrairement à la pratique en compétition qui est concentrée essentiellement sur 3 régions, la pratique non compétitive et notamment les équipages de Dragon Ladies sont représentés dans l'ensemble des régions de France.

Dragon Ladies Days : 12 et 13 octobre point d'orgue de la saison. la manifestation organisée par les services du siège de la fédération a réuni une vingtaine d'équipages qui ont pu partager d'autres activités (sup, raft...) une belle soirée conviviale et une navigation sur la Marne. C'était une première du genre, qui fut un véritable succès.

A noter le tournage d'un film de la part du COJO pour la promotion du sport comme facteur de santé avec les Dragon Ladies comme support.

La pratique OPEN, notamment lors de festivals ou lors de la plupart des compétitions Nationales ou Régionales représente également une source de pratiquants (occasionnels) importante qui mérite d'être suivie de près. Certains festivals DB regroupent de 300 à 500 pagayeurs.

La formation

Formation de juges : faute de candidat en nombre suffisant, les 4 candidats ont été intégrés comme juges stagiaires et devront passer leur examen en 2020

Certifications de barreaux à Lochrist (13 septembre)

14 nouveaux barreaux Dragon Boat sport santé ont été certifiés.

Le barreur est le garant de la sécurité des membres d'un équi-

page, cette validation d'acquis est indispensable pour le développement de notre activité.

Nous tenons à remercier sincèrement les organisateurs qui ont accueilli ces formations et qui ont mis à disposition leur structure et leur matériel.

De plus une réflexion a été menée en cours de saison sur les critères prendre en compte dans le cadre de l'entrée du Dragon Boat dans le dispositif Pagaies Couleurs. Ce nouveau dispositif verra le jour début 2020.

Nous remercions celles et ceux qui ont contribué à ces échanges riches.

Axes de développement pour 2020

Les axes du projet de développement mis en place pour de la saison 2019 ayant en grande partie été réalisés. Les principales orientations pour la saison prochaine seront :

- › Poursuivre le développement de la pratique compétition en DB et l'accueil de clubs qui participeront pour leur première année à l'animation nationale, en s'appuyant sur le développement des régions.
 - Conserver le nombre de bateaux sur la catégorie DB 20 en continuant de favoriser les fusions.
 - Accentuer le nombre de bateaux de la catégorie DB 10 Jeunes.
- › Soutien à l'Equipe de France en permettant aux meilleurs compétiteurs d'y accéder dans le but de confirmer les résultats de 2018 et 2019.
- › Fédérer et développer les équipes de Sport Santé- Dragon Ladies et autres pratiques non compétitives
- › Mise en place du dispositif Pagaies Couleurs Dragon Boat
- › Poursuivre le programme de formation en place depuis plusieurs années.

Pour tout contact avec la commission nationale :

cna-dragonboat@ffck.org

Patrick FAUDOT

Président de la Commission
Nationale Dragon Boat



Rapport d'activité de la commission nationale freestyle



Olivier KREMER

Le kayak freestyle français en 2019 :

Le nombre de compétitions a été intéressant avec 5 compétitions nationales qui se sont déroulées à Istres, Saint-Pierre de Bœuf, Tournon Saint-Martin, Metz, Pau et quelques compétitions régionales qui ont aussi eu lieu dans différentes régions. Les plus gros événements sont toujours présents et de nouveaux apparaissent, ce qui permet de varier les lieux de compétitions. Il y a aussi eu cette année la première compétition de kayak freestyle pour les enfants avec le « Makinito Kids » qui a rassemblé une trentaine d'enfants de 8 à 12 ans provenant de différents clubs des Bouches-du-Rhône. Le rendez-vous est déjà pris pour la deuxième édition en Juin 2020 ce qui est porteur d'espoir car c'est le meilleur moyen d'emmener les jeunes vers cette discipline et vers le haut niveau dans les années à venir.

La commission est à l'écoute des organisateurs et les accompagne à hauteur de ses compétences pour que tout se déroule dans les meilleures conditions. Le seul bémol que l'on peut constater est la légère baisse du nombre de compétiteurs même si l'on peut nuancer cela car c'est une dynamique négative qui a touché notre sport dans tous les pays et même d'autres sports.

Le stage filles 2019 qui a eu lieu du 31 Octobre au 3 Novembre à Millau a battu le record de l'année précédente avec 25 participantes. Ces 25 filles/ femmes allant de la catégorie minime à vétérane et venant de toutes les disciplines du kayak ont ainsi pu découvrir ou se perfectionner en kayak freestyle avec l'encadrement de Marlene DEVILLEZ, vice-championne du Monde et Thomas RICHARD, membre de l'équipe de France. Elles attendent déjà avec impatience le stage de 2020 qui promet de battre de nouveaux records.

D'autres stages ont eu lieu notamment pour les jeunes. Un stage s'est déroulé en Belgique avec une quinzaine de jeunes de 12 à 17 ans encadrés par Florian BARACHON et Jean-Yves MOUSTROU, membre de l'équipe de France en C1 et en OC1. Un autre a été organisé à Istres par Olivier KREMER et Allan STIEVENARD, membres de l'équipe de France Sénior et Junior avec une dizaine de jeunes de 8 à 14 ans. Ces stages résultent d'une stratégie globale de la commission nationale qui a pour objectif de faire découvrir et former les plus jeunes afin de les faire venir par la suite sur le circuit national puis international.

En termes de cohésion et de technique de navigation, le kayak Freestyle est un modèle. C'est une pratique qui demande de l'engagement, de l'abnégation et qui permet de former de très bons kayakistes. En effet cette discipline demande une maîtrise de l'équilibre, de la coordination entre le haut et le bas du corps, entre la technique et la puissance ainsi qu'une maîtrise parfaite de l'esquimautage. C'est une pratique qui vient parfaitement compléter les autres pratiques du kayak et qui est parfaitement complétée par les autres. En 2020 la commission nationale va continuer à se rapprocher des régions et des clubs pour proposer des stages découverte et diversifier l'offre de pratique des acteurs locaux du Canoë-Kayak.

Pour finir, parlons des résultats de l'équipe de France qui a encore brillé cette année lors des championnats du Monde à Sort. Pour commencer Tom DOLLE a obtenu une magnifique médaille d'or en C1 devant celui qui paraissait imbattable, l'américain Dane JACKSON. A noter que Sebastien DEVRED était aussi présent en finale même s'il a fini 4ème. Chez les filles Marlene DEVILLEZ a réitéré son exploit de 2017 en finissant à nouveau vice-championne du Monde. Chez les Séniors homme Sebastien DEVRED a terminé 3ème et obtenu une belle médaille de Bronze devant Tom DOLLE, 4ème, pour ses premiers championnats du Monde en Sénior. La dernière médaille a été remportée par Jean-Yves MOUSROU avec la 2ème place en Open Canoë pour la première participation de la France dans cette discipline. On peut noter le manque de résultats en Junior qui est principalement dû à la jeunesse et au manque d'expérience des nouveaux juniors qui devraient obtenir de meilleurs résultats en 2020.

Dans le détail le palmarès de la France est d'une médaille d'or, 2 médailles d'argent et 1 médaille de Bronze. Une dynamique de progression rendue possible par l'engagement des athlètes, des clubs et membres de la commission ainsi que le soutien sans faille des instances fédérales.

2020 sera une très belle année avec notamment les championnats d'Europe à Vaires-sur-Marne lors desquels on espère voir encore un peu plus triompher l'équipe de France qui jouera à domicile cette fois-ci. On peut donc dire que si tout n'a pas été parfait en 2019 on retiendra principalement le positif tout en espérant que 2020 soit encore meilleure.

Rapport d'activité de la commission nationale Kayak-Polo



Frédéric ESCAFFRE

Le kayak Polo en France se porte bien et son dynamisme visible au travers de ses différents Championnats ou Coupes le montre. La gestion de tous ces événements demande beaucoup d'efforts et d'engagement et je tiens à remercier les membres de la Commission Nationale D'Activité Kayak Polo, les responsables de compétitions ainsi que toutes les structures accueillants les compétitions.

Les enjeux à courts, moyens et longs termes portés par la CNAKP :

- › Fonctionnement stable de la CNAKP,
- › Développement du Kayak polo sur le territoire,
- › Diffuser une image positive de la CNA.
- › Suivre et accompagner l'évolution de la vision FFCK (Promotion de l'activité, cadres techniques, PPF Kayak Polo etc...).

Le bilan de l'activité, le Kayak Polo se porte bien :

- › 95 Clubs engagés en compétition
- › 1200 joueuses et joueurs en compétitions National et Régionale
- › 12 compétitions officielles dont
- › 5 championnats de France : Masculin, Féminin, U18 masculin, U18 Féminin, U15 Mixte.
- › 3 Championnats nationaux masculin (N2H, N3H, N4H) et 1 tournoi qualificatif national(NQH)
- › 3 Coupes de France (Masculine, Féminine, U15 Mixte)
- › Des Championnats Régionaux : Bretagne, Ile de France, Grand Est, Pays de Loire, Auvergne Rhône Alpes, Normandie, Hauts de France...Aussi bien adulte que jeune

L'activité notable de la CNA en 2019 :

- › Gestion des championnats, 1179 Matches et 22 Week End d'activités
- › Elaboration et rédaction du règlement 2021 et des annexes 2020
- › Assurer le développement et la qualité de l'arbitrage

› S'assurer de la prise en compte du Kayak polo au niveau des instances : DTN, conseil fédéral, bureau exécutif.

Le kayak polo c'est des bénévoles.

La réunion Plénière des 22 et 23 Février 2020.

Les Régions, Aura, Hauts de France, Ile de France, Occitanie, Sud Paca, Bretagne, Grand Est, se sont réunis sur le site de Vaires sur Marne afin de définir avec la CNA les actions à développer pour les 4 ans à Venir avec l'aide des conseillers technique ainsi que le secrétaire général de la fédération.

2 jours de travaux ont permis d'envisager des modifications importantes sur : les structures des championnats, le règlement, la communication et gestion des championnats.

La CNA remercie vivement les participants a ce week end studieux qui s'est déroulé dans un ambiance sympathique et positive.

Les compétitions

Un grand merci aux responsables de compétitions ci-dessous sans qui aucune de ces compétitions ne serait possible

N1 Hommes	Brice Dejonghe
	Denis Sainte Martine
	Thomas Richer
N1 Femmes	Faustine Grandin
	Tiffany Bazin
	Claire Moal
N2 Hommes	Arnaud Guillerey
N3 Hommes	Emanuel Vivien
	Matthieu Loir
N4 Hommes	Alexis presse
	Arnaud Girard
N18 Hommes	Frédéric Saulnier
N18 Femmes	Frédéric Saulnier
N15 Mixte	David Droual
Coupe de France Hommes	Julien Courteille
Coupe de France Femmes	Marion Jouenne

Les classements

PlayOff Hommes

	1		Montpellier I
	2		Acigné I
	3		Saint-Grégoire I
	4		Agen I
	5		Strasbourg I
	6		Condé-sur-Vire I
	7		Saint-Omer I
	8		Avranches I

PlayOff Dames

	1		Avranches I F
	2		CD Alpes Maritimes I F
	3		Montpellier I F
	4		CD Loire-Atlantique I F
	5		Cestas I F
	6		Acigné I F

Championnat Nationale 2 Senior Hommes

	1		Condé-sur-Vire II
	2		Acigné II
	3		Avranches II
	4		Saint-Grégoire II
	5		Vern-sur-Seiche I
	6		Montigny-en-Gohelle I
	7		Saint-Nazaire II
	8		Corbeil-Essonnes II
	9		Vertou I
	10		Décines-Meyzieu I
	11		Lochrist I
	12		Thury-Harcourt II
	13		Le Havre I
	14		Saint-Omer II

Championnat Nationale 3 Senior

	1		Vertou II
	2		Vern-sur-Seiche II
	2		Tourcoing I
	4		Cestas I
	5		Hte Vallée Herault I
	6		Loeuilly I
	7		Acigné III
	8		Grenoble I
	9		Gond-Pontouvre I
	10		Pont-d'Ouilly II
	11		Château-Thébaud I
	12		Sucé-sur-Erdre II
	13		Avranches III
	14		Orsay I

Championnat Nationale 4 Senior

	1		Auxerre I
	2		Corbeil-Essonnes III
	3		Nice Club de la Mer I
	4		Chelles I
	5		Nantes I
	6		Bouchemaine I
	7		Saint-Domineuc I
	8		Dinard I
	9		Chambéry I
	10		Saint-Nazaire III
	11		Thury-Harcourt III
	12		Verneuil-sur-Seine I
	13		Cestas II
	14		Laval I

Les coupes de France :

Championnat de France -18 Finale

	1		CR Hauts-de-France 18 I
	2		CD Loire-Atlantique 18 I
	3		Condé-sur-Vire 18 I
	4		Avranches 18 I
	5		Saint-Grégoire 18 I
	6		Vern-sur-Seiche 18 I

Championnat de France -15 Finale

	1		Condé-sur-Vire 15 I
	2		CD Loire-Atlantique 15 I
	3		Saint-Omer 15 I
	4		Avranches 15 I
	5		Thury-Harcourt 15 I
	6		Corbeil-Essonnes 15 I

Les membres :



Frédéric Escaffre
Président



Virginie Brackez
Corps Arbitral



Claire Moal
Développement
Féminin



Laurent Garrigue-
Communication
Informatique –KPI-

Les chargés de Missions... un grand Merci à Eux sans quoi rien ne serait possible, le fonctionnement de toute cette organisation n'est possible que grâce à ces bénévoles qui s'investissent complètement dans leurs missions.



Brice Dejonghe
Coordination
Compétitions



Eric Vignet
Coordination et
Disciplinaire



**Denis Sainte
Martine**
Corps Arbitral



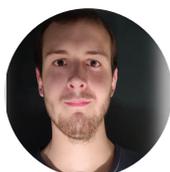
Faustine Grandin
CoResponsable de
Compétition N1F



Tiffany Bazin
CoResponsable de
compétition N1F



Thomas Richer
Responsable de
Compétition N1H



Arnaud Guillerey
Responsable de
compétition N2H



Matthieu Loir
CoResponsable de
compétition N3



Emmanuel Vivien
CoResponsable de
compétition N3



Alexis Pressé
CoResponsable de
compétition N4



Arnaud Girard
CoResponsable de
compétition N4



Frédéric Saulnier
Responsable de
compétition U18



Julien Courteille
Responsable de compéti-
tion Coupe de France H



Camille Richer
Conseiller Technique
Spécialisé Kayak polo



Medhi Deguil
Conseiller Technique National :
Animation Kayak polo

Rapport d'activité de la commission nationale Ocean-Racing, VA'A Vitesse



Jean COMBES

Ocean Racing

Le nombre de participants à l'activité n'évolue plus beaucoup malgré que les jeunes cadets soient de plus en plus présents ; à nous de les fidéliser en leur proposant des courses attractives.

La mise en place de courses « open » permettant à des débutants d'essayer la pratique, a débuté timidement ; des efforts de communication vont être nécessaires pour faire connaître cette ouverture.

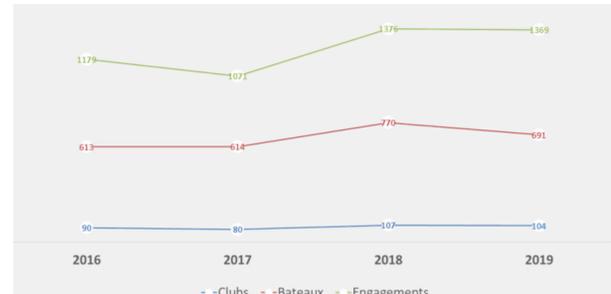
La participation des minimes dans l'animation nationale continue, ils étaient 64 cette année avec 27 participants au championnat de France. Avec maintenant un peu de recul, on s'aperçoit que la participation des minimes au championnat de France est très dépendante de la logistique ; la très grande majorité des jeunes présents est venue avec un accompagnement spécifique.



La fréquentation

Le nombre de clubs à participer à l'activité a été de 104 ; on reste toujours à peu près autour de cette valeur.

En 2019, 691 bateaux ont participé à l'activité nationale regroupant 1369 compétiteurs. Sans logiciel spécifique pour faire des statistiques, il n'est pas facile d'obtenir des chiffres très précis. Une revue des classements numériques des années passées permet toutefois d'obtenir la tendance suivante :



Formations

En 2019, il n'y a pas eu de formations spécifiques. Depuis le début de 2020, des formations du nouveau logiciel de courses COMPETFFCK ont débuté un peu partout. Une formation juges / délégué CNA aura lieu cette année.

Equipe de France

En 2019, 2 « collectifs France » ont été sélectionnés :

- > Collectif 1 : Jeux méditerranéens des plages (Patras)
- > Collectif 2 : Championnats du Monde (St Pierre Quiberon)

Collectif 1

SENIOR HOMME

NOM Prénom	Année	Club
DOUX Victor	1992	CK LYON OULLINS LA MULATIERE
LE ROUX Benoit	1983	CK BRESTOIS
LAMBERT Nicolas	1983	KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE

SENIOR FEMME

NOM Prénom	Année	Club
LE ROUX Angie	1991	CK BRESTOIS
CAURANT Léa	1992	CK DE QUIMPER CORNOUAILLE
GRAS Lisa	1995	KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE

Collectif 2**SENIOR HOMME**

NOM Prénom	Année	Club
DOUX Victor	1992	CK LYON OULLINS LA MULATIERE
LE ROUX Benoit	1983	CK BRESTOIS

U 23 HOMME

NOM Prénom	Année	Club
VILLELA Pierre	1999	KAYAK CLUB TERRE DE CAMARGUE
PELIZZA Noé	1996	LA PAGAIE DES AVENS

JUNIOR HOMME

NOM Prénom	Année	Club
ARGOUARCH Alan	2004	CK BRESTOIS

SENIOR FEMME

NOM Prénom	Année	Club
LE ROUX Angie	1991	CK BRESTOIS
CAURANT Léa	1992	CK DE QUIMPER CORNOUAILLE

U 23 FEMME

NOM Prénom	Année	Club
MARIE SAINTE Laury	1998	ASSOCIATION H 2 EAUX

JUNIOR FEMME

NOM Prénom	Année	Club
BETTAVER Dina	2003	CLUB DE KAYAK DE MADIANA
DEWASTE Claire	2003	A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE

**La Coupe de France de Va'a Longue Distance**

Pour cette 6^e édition, 4 courses étaient proposées.

Chez les dames, il n'y a pas eu de classement car aucun équipage n'a effectué au moins 2 courses.

Du côté des hommes, 14 V6 ont pu être classés sur les 35 qui ont participé. Les 3 premiers équipages obtiennent le même nombre de points, mais Baie de Somme CK gagne avec 3 participations devant Manu'hura 13 et le Club Nautique de la Méduse.

La Va'a Vitesse

Toujours aucune activité dans cette discipline. 2020 devrait voir venir 1 ou 2 courses régionales.

L'international

En 2019, la France a eu le privilège d'organiser le championnat du Monde à Saint Pierre Quiberon.

Etant moi-même personnellement impliqué dans l'organisation, je ne serai peut-être pas objectif sur le déroulement de cet événement.

Le point positif principal est que les compétiteurs ont apprécié les courses avec une logistique parfaitement maîtrisée par des organisateurs qui en étaient à leur 8^{ème} grosse manifestation en ocean racing.

La participation a été également un franc succès jamais atteint dans ce type de compétition : 573 engagements de compétiteurs en provenance de 30 nations.

A noter pour les podiums français, l'excellente 2^{ème} place de Hector Hénot (La Pagaie des Avens) en U23, la 3^{ème} place de Claire Dewaste (Ck Condé Sur Vire) en junior, la 1^{ère} place de Manon Doyelle (CK Lyon Oullins La Mulatière), seule engagée en paracanoë dame, la 2^{ème} place de Thierry Bazin (Terre De Camargues) devant Dominique Le Bellour (Patronage Laïque de Lorient) en paracanoë hommes.

Bien sûr, il nous a été reproché la faible médiatisation, le côté « confidentiel » de l'événement. L'explication en est toute simple : les moyens financiers étaient extrêmement limités (budget final = 176 000 €). Malgré l'énorme appui du Conseil Départemental du Morbihan et de la Ville de St Pierre Quiberon, tous les moyens financiers ont été absorbés par la logistique de l'événement, il ne restait plus rien, ou très peu, pour la communication. La FFCK a déplacé beaucoup de moyens humains pendant la semaine du championnat, mais ce qui a manqué le plus, c'est l'accompagnement en amont pour la recherche de partenaires financiers. On pourra également regretter le comportement plutôt « folklorique » de la FIC qui change les règles du jeu du jour au lendemain sans se préoccuper des conséquences sur l'organisation.

Il n'y avait « que » 150 bénévoles sur cette organisation venus de clubs de la France entière et nous les remercions encore une fois pour leur implication. A noter la difficulté d'organiser un tel événement loin de toute structure fédérale existante ; le coût de l'hébergement de tout ce petit monde a été un des plus gros postes budgétaires.

Jean COMBES

Président de la CNA Ocean Racing

Rapport d'activité de la commission nationale Waveski - Surfing



Thierry MOURAUD

Depuis de nombreuses années passées à la présidence de cette commission, je suis fier du travail fourni par une équipe qui m'a soutenu dans toutes les actions que la commission a engagées pour une meilleure gestion de notre animation nationale. Ce n'est pas toujours chose aisée d'insuffler et de catalyser les motivations. Il s'agit d'un effort de tous les instants. Il reste encore des points à améliorer, mais c'est la suite logique d'une activité pratiquée par des jeunes.

Les freins à notre développement sont connus : le manque de cadres dans les clubs, le matériel et les conditions aléatoires pour les compétitions qui font la part belle aux désengagements de certains. Les défis ne sont pas insurmontables et les membres de la commission œuvrent pour y remédier.

L'équipe de France de waveski a encore brillé lors du championnat d'Europe et reste leader au niveau international. Ces résultats sont encourageants pour les championnats du monde au mois de Juillet au Pérou.

Le Championnat de France de WaveskiSurfing doit rester une fête pour notre discipline. L'Anglet Olympique CK a réussi une très belle manifestation malgré les conditions de tempête annoncées. Lors de cet événement, on a pu constater une bonne représentation des régions dans les finales des différentes catégories. Cela prouve le travail des clubs leader à former les jeunes à la compétition.

Nous avons travaillé sur un calendrier cohérent entre les disciplines, le jugement, le classement, les tableaux de courses, les contenus pédagogiques et matériels, le nouveau règlement, bref autant de tâches qu'il faut mener à bien au jour le jour.

Merci à tous ceux qui m'ont suivi dans cette aventure, qui, il faut le rappeler, est bénévole et qui prend beaucoup d'énergie dans un monde qui consomme plus qu'il ne donne.

Dynamique des régions

Bretagne

Manifestations :

› Compétitions et préparation : une Coupe régionale 15 jours avant la N1 en mai et une fin septembre avant les Championnats d'Europe pour permettre aux compétiteurs de se préparer avant les grosses compétitions.

Un stage aux vacances de Toussaint avant les Championnats de France

Un Championnat régional : très bonne participation des clubs

› Constats: parité chez les jeunes pratiquants et très bonne dynamique des cadres des clubs

Mise en place d'un pack « organisation compétition » de la Commission Bretagne qui permet d'organiser plus facilement des manifestations.

› des animations ont été proposées au moins de 13 ans et des petites compétitions pour les minimes. Cela a touché 70 jeunes.

› Annulation de la N1 à Douarnenez pour mauvaises conditions maritimes.

Une animation a eu lieu pour ceux qui avaient bloqué cette date (Kayak de mer, waveski...)

Formation professionnelle :

› UC4 : Brevet professionnel en Bretagne. Le waveski fait partie des épreuves à valider. Cela se déroule sous un format compétition avec surf et jugement. L'objectif est de s'assurer que le futur moniteur maîtrise les figures de bases du waveski.

Les autres régions devraient mettre en place une formation similaire.

Pays de la Loire

Manifestations :

› Compétitions : N1 à Pâques organisée par le CKCL

› Constat : il manque des bénévoles pour soutenir les organisateurs qui organisent depuis longtemps cette manifestation. Cela représente un travail conséquent pour les bénévoles du club. Une délégation des tâches pour un bon fonctionnement reste à construire. L'implication des membres de la commission nationale a permis de palier ce manque.

Sur 7 clubs, 2 sont des structures privées où l'on pratique le waveski. Le CKCL et Paddle Aventure sont impliqués dans les instances locales et développent la pratique fédérale.

› Conséquence : pas de championnat régional cette année.

› Mise en place de manifestations pour faire découvrir le waveski et les sports de pagaies : portes ouvertes, festival glisse (Stand up Paddle, kite Waveski...)

Formation

› CKCL était à la pointe sur la formation de nos champions depuis plusieurs années. Les modifications du fonctionnement du CKCL avec des moniteurs mis à disposition par l'ISO (structure municipale) est en train de changer son modèle économique. Les moniteurs ne travaillent plus les week-ends cela engendre des difficultés d'encadrement pour le club.

› la section sportive waveski des Sables d'Olonne qui a été un axe de développement du Waveski Français a disparu pour donner place à la pirogue qui n'a pas réussi à pérenniser cette activité.

Il faudrait une volonté politique pour relancer ce dispositif avec un accompagnement fédéral.

Des animations d'été sont un des modèles économiques qui se développe pour permettre aux clubs leurs pérennités

Nouvelle Aquitaine

Manifestations :

- › Compétitions : Championnat Régional à Mimizan fin Juin.
- › Première rencontre en tandem Hani valide avant la compétition régionale.
- › N1 à Lacanau en Juin
- › Championnat de France à Anglet à Toussaint
- › Animations : Challenge jeune (70 participants en moyenne en Gironde et dans les Pyrénées Atlantique)
- › Des journées Waveski pour des personnes portant un handicap (Mimizan et Lacanau)
- › Stage régional à Mimizan au mois de Mai.
- › Action féminine à Mimizan Paddle Ladies fin Août. Sport J à Anglet juillet et Août, portes ouvertes.
- › Actions environnementales en partenariat avec Surfrider Foundation et la Water Family à Mimizan, Anglet et Lacanau : nettoyages de plages, Rame pour ta planète, organisation de manifestations éco-responsables sensibilisation sur toutes les manifestations
- › Echange transfrontalier : compétition amicale à Zarautz en Espagne (8 compétiteurs français)

Formation professionnelle

- › formation de cadres à Mimizan, Hendaye et Lacanau

C'est un des axes pour notre développement important car nous manquons de cadres pour encadrer dans les clubs et sur les animations d'été.

Guadeloupe

- › Il y a Toujours des pratiquants individuels mais il manque des personnes ressources pour organiser des manifestations. Il y a un fort potentiel de développement vu la qualité des conditions dans les îles.

Méditerranée

- › Une animation Waveski à Toulon est mise en place et de la pratique individuelle se propage au rythme de la houle.

Fonctionnement

Le règlement de waveski surfing actuel montre des limites par rapport aux modifications sociales qui se mettent en place : le développement de la pratique féminine et du sport adapté.

De plus, les catégories françaises et internationales ne coïncident pas.

› **Constat** : au Championnat de France 2019 sur 131 bateaux inscrits seulement 91 bateaux pouvaient y participer si l'on respectait le règlement actuel.

› **Rappel** : il est important de maintenir une graduation de participation aux différentes compétitions régionales et nationales pour pouvoir participer au Championnat de France et provoquer l'émulation.

Un travail sur le règlement sera mis en place pour coller au mieux à toutes ces évolutions

› Les catégories féminines dans chaque catégorie sera rendue officielle en 2021.

› Il n'est pas question de complexifier notre règlement mais bien de valoriser les sélections et les catégories.

L'outil informatique pour la gestion des compétitions et la mise à jour des classements et résultats sur le site internet FFCK est utilisé systématiquement, ainsi que depuis peu le système de notation qui permet de donner en temps réel les scores et de faire vivre le site.

Le cahier des charges pour organiser une manifestation est disponible à tous mais les nouveaux organisateurs ne se bousculent pas pour prendre en charge un tel événement avec une problématique environnementale de plus en plus contraignante.

› Constat d'un manque régulier de juges officiels sur les compétitions.

› Le jugement diffusé en direct sur les smart Phone avec le programme des séries, change radicalement notre organisation et les contestations qui en découlent.

› Le point positif c'est l'animation du site avec les compétiteurs, accompagnateur et le public.

› La formation de juge doit être développée.

Mettre en place un e.learning pour une formation continue.

Avoir au moins un juge de chaque région sur les compétitions nationales serait souhaitable.

D'année en année nous travaillons pour une meilleure visibilité de nos actions et de notre savoir faire.



Chaque année le mode de sélection devrait rester le même sauf situation exceptionnelle. Seul change l'effectif vu la destination et le cout qui en résulte.

Une équipe de France sera constituée à la suite des coupes de France du circuit national, afin de valoriser le circuit. Tous ceux qui veulent participer à cet événement seront informés par les réseaux sociaux ou par mail sur les meilleurs plans.

En 2020 c'est un tournant pour la commission nationale. Ce sera le temps du changement pour la nouvelle Olympiade 2021-2024 Les forces vives seront consultées pour élire un nouveau président, qui est en fonction depuis 1998.

Le waveski reste une discipline encore discrète à l'échelle du développement de la pratique du canoë-kayak. Il faut comme le demande le ministère à notre fédération, plus de pratiquants. Mais cela n'a pas empêché sa reconnaissance en tant que discipline à part entière et entièrement à part, avec ses codes et ses aficionados.

Pour donner envie aux jeunes de s'investir, des projets nouveaux doivent être accompagnés par notre fédération afin qu'ils se sentent valorisés et respectés pour que notre différence devienne un atout participant à la richesse des disciplines du canoë kayak.

Il est donc important pour le futur de notre discipline, de continuer de s'investir dans les régions afin de mieux mutualiser le schéma de développement cohérent de toutes les pratiques de la pagaie, moteur de notre activité.

La communication, notamment les reportages TV diffusés à des heures de grande écoute pour le grand public ont eu un impact direct sur les animations d'été du littoral et sont un excellent moyen de promouvoir l'activité.

Les flammes, drapeaux,... tous ces visuels sont à mettre en place rapidement avec les nouveaux logos.

Les résultats et des vidéos sont aussi sur internet.

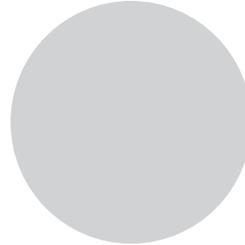
Nous payons tous vers la même chose : le plaisir de se retrouver sur des sites magnifiques avec des joies et des peines partagées et de grandes émotions.

En ce qui concerne l'animation du territoire, nos partenaires institutionnels peuvent compter sur notre dynamisme et notre engagement pour faire découvrir la pratique au plus grand nombre par diverses actions.

Je tiens à adresser à tous ceux qui ont accompagné ce mouvement mes remerciements les plus chaleureux.



Compte rendu commission discipline d'appel



Claude SCHMITT

Une saison réussie est une saison sans réunir le conseil. 2019 en est une !

La commission n'a pas été saisie cette saison.

Pour autant, l'actualité du cinéma, du sport pour la partie émergée de l'iceberg nous interpelle.

Nous devons nous questionner ! La vie dans nos clubs, dans nos comités, dans nos stages respecte-t-elle l'intégrité physique et morale de nos jeunes, de nos filles, de nos garçons, jeunes et de nos moins jeunes ? L'ascendance implicite de nos cadres, de nos dirigeants est-elle sans faille ?

Prévoir, observer, anticiper, corriger, ne sont pas choses faciles. Mais, ce n'est pas impossible...

Nous faisons appel à votre ADN d'éducateur, votre nature de chef de file. Le cas échéant, ne nous voilons pas la face, réagissons au plus tôt et à froid !

Il n'est jamais trop tard pour préserver, protéger... chaque partie.

Nous pouvons détecter et protéger. Plus difficilement, soigner une proximité déviante. Nous ne sommes ni psychologues, ni psychiatres, encore moins responsables des faiblesses de certains ; juste lanceurs d'alerte.

Ne nous rendons pas coupable de laxisme. Sans vous affoler, sans vous précipiter, prenez les choses les unes après les autres, pas à pas. Réunissez-vous, échangez et décidez sans sombrer dans la psychose. Surtout ne reporter pas le sujet.

Si beaucoup de cas peuvent se régler à la source, par vous directement !

Rappelez-vous que les comités régionaux, et votre fédération peuvent vous accompagner.

Toujours favoriser la prévention intrinsèque ...

Pour conclure, tous mes remerciements vont aux membres de la commission, Catherine, Bruno et Sébastien. Sachez que nous restons à votre service.

Je n'oublie pas Margaux notre soutien juridique fédéral et Elsa qui, toutes deux facilitent nos actions, et peuvent vous relayer. Sportivement à toutes et à tous.

Compte rendu commission formation



Samuel BONVALET

Cette année encore et en toute logique ce rapport sera très proche de ceux des deux précédents puisque les axes définis dans le projet fédéral pour la stratégie fédérale de formation se déclinent sur l'olympiade. Les voici rappelés ci-dessous :

- › Disposer d'une filière de formation propre à la FFCK afin de sécuriser la filière de formation
- › Animer un système de formation garant de l'identité de la fédération : performance et pleine nature
- › Positionner la FFCK comme un acteur légitime dans la formation aux sports de pagaie

La stratégie de formation reste structurée en 4 axes thématiques qui s'inscrivent dans le projet fédéral comme l'explique le schéma suivant :



- › **Axe 1 :** Education et sports de pagaie
- › **Axe 2 :** Formation et performance sportive
- › **Axe 3 :** Professionnalisation des structures membres et des comités
- › **Axe 4 :** Formation et stratégie de développement

Revenons sur les actions qui ont été menées au cours de cette année pour chacun des 4 axes et projetons-nous dans un avenir proche, celui de notre saison 2020 :

Axe 1 : Education et sports de pagaie

Durant l'année 2019, nous avons délivré 1573 Pagaies Jaunes (- 275 par rapport à 2018), 2528 Pagaies Vertes (+ 71), 709 Pagaies Bleues (+ 83), 39 Pagaies Rouges (+ 22) et 3 Pagaies Noires (-13). Ces chiffres montrent une stabilité générale par rapport à 2018. Il est souhaitable et bienvenu que la rénovation du système Pagaies Couleurs apporte un nouveau souffle à cette échelle d'évaluation commune à tous les pagayeurs. C'est pourquoi il apparaît utile de le détailler un peu plus précisément ci-dessous.

Cette nouvelle version des Pagaies Couleurs propose un changement conceptuel de l'approche. D'une logique de polyvalence de supports et de milieux de pratique, ce système évolue vers une logique organisée par types de pratiques :

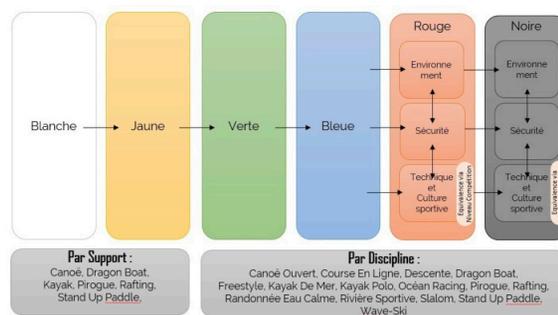
- › Les 2 premières Pagaies Couleurs se feront par support (Blanches et Jaunes).
- › Les 4 suivantes par discipline (Vertes, Bleues, Rouges, Noires).

Il devient donc possible de suivre un parcours Pagaies Couleurs sans nécessité de polyvalence dans les milieux et les disciplines.

La mise en place de la polyvalence est transférée au club et demeure un axe de formation des pratiquants sous la responsabilité des encadrants qui pourront s'adapter selon le matériel disponible, le site de pratique, la géographie du territoire, les aspirations des pratiquants...

Les 3 piliers historiques « Environnement », « Sécurité » et « Technique » sont conservés et la « Culture Sportive » est généralisée à tous les niveaux.

Pagaies Couleurs 2020



Il faut noter quelques impondérables dans l'organisation :

Les capacités « environnement », « sécurité » et « technique et culture sportive » restent présentes dans tous les référentiels.

Si des Pagaies Couleurs Blanches à Bleues, les 3 capacités sont validées au sein d'une même certification, les capacités des Pagaies Couleurs Rouges et Noires pourront être validées de façon indépendante l'une de l'autre et de manière horizontale. De plus, la capacité « technique et culture sportive » des niveaux rouges et noirs pourra être validée par équivalence avec le niveau d'engagement en compétition du licencié.

Intégration de nouvelles structures :

Les structures partenaires pourront certifier les Pagaies Blanches et Jaunes. (Conventionnées avec la FFCK : les établissements scolaires par exemple).

Les structures membres pourront certifier les Pagaies Blanches à Bleues.

La FFCK organisera ou déléguera l'organisation des Pagaies Rouges et Noires à des structures. (Fin des autorisations automatiques pour les CRCK).

Ouverture à de nouveaux certificateurs :

2 niveaux de certificateurs seront mis en place :

› H1 : niveau d'habilitation permettant de certifier les Pagaies Blanches à Bleues. Accessible dès lors que l'on a un MFPC, un EF1 ou un diplôme professionnel avec des prérogatives en Canoë Kayak. Il faudra dans tous les cas suivre une journée d'habilitation. Dans le cas des disciplines à la pagaie simple (DB, RAFT, SUP, PIROGUE) une phase de transition est proposée. Une liste de certificateurs transmise par le CNA pourra délivrer les Pagaies Couleurs.

› H2 : habilitation par discipline et par la FFCK via des formations régulières qui intègrent une logique de recyclage obligatoire.

Dans tous les cas, le certificateur doit posséder la Pagaie Couleur qu'il souhaite délivrer (ou son équivalence dans les versions précédentes du dispositif).

A noter qu'il n'est pas nécessaire d'être H1 pour délivrer les Pagaies Couleurs Blanches et Jaunes (Une information sur le dispositif sera communiquée lors des formations AMFPC et aux enseignants utilisant le dispositif).

S'ajoute aussi l'ouverture des Pagaies Couleurs vers de nouveaux publics, notamment les scolaires pour les pagaies blanches et jaunes.

Au niveau du déploiement prévisionnel : l'année 2020 sera une année de transition où les dispositifs 2020 et 2008 cohabiteront. A partir de janvier 2021, la nouvelle version des Pagaies Couleurs entrera en vigueur.

Nous avons eu le plaisir de pouvoir présenter ce nouveau dispositif lors des dernières pleinières à plusieurs commissions nationales. Nous les remercions pour leur accueil, leur écoute attentive et restons disponibles pour continuer d'échanger.

Un réel travail de modélisation de l'outil final attendu a commencé à se créer avec des experts des différentes disciplines durant l'année 2019. Je remercie Nicolas PARGUEL qui s'est investi pour mener à bien ces échanges et rédactions.

J'ai le plaisir de vous présenter partiellement ci-dessous l'inspiration amérindiennes qui sera le fil conducteur de l'outil pour accompagner les pratiquants dans leur progression.



Il est nécessaire également de mettre en avant Tallulah. Ce personnage accompagnera les enfants dans leurs apprentissages au sein d'un dispositif étayé pour leur permettre de mieux visualiser leur progression.



Comme chaque année, une rencontre des acteurs de la formation des différents pays utilisant Europaddlepass (EPP) a eu lieu. Celle-ci s'est déroulée à Vaires-sur-Marne en mars 2019. Je remercie les participants à ces rencontres fructueuses et nécessaires pour la bonne cohésion de cet outil Européen que d'autres fédérations nous envient.

Début juillet un séminaire d'enseignant-es expert-es spécialistes du canoë kayak s'est tenu sur deux journées fructueuses, mis en œuvre par notre fédération en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale dans le cadre de la convention pluriannuelle. La finalité de la création de ce réseau reste le développement de la pratique du canoë-kayak dans les cadres scolaire et universitaire, en s'appuyant sur des interactions efficaces entre les clubs et les établissements scolaires.

Concernant une partie de ce public jeune, l'expérimentation « Planète Kayak » organisée à la base de kayak de Torcy en 2017, s'est confirmée en 2019 par une action nationale, menée sur l'ensemble des régions. Pendant près de 50 jours, plus de 8 000 jeunes se sont initiés à la pratique du canoë-kayak, accueillis par 60 structures, partout en France.



Le concept PLANÈTE KAYAK® a pour principal enjeu de faire découvrir le canoë-kayak et les sports de pagaies aux élèves dans le cadre de leur scolarité. Cette première édition à

l'échelle nationale a mis en lumière le rapprochement entre le sport scolaire et nos structures. La FFCK souhaite faire de cette opération l'évènement annuel réservé à ce public !

Sans certains partenaires, ce projet n'aurait pas pu aboutir. Ainsi, il faut saluer l'engagement de la MAIF, de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et celui de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).



A l'occasion de la Journée Nationale du Sport Scolaire qui s'est tenue le mercredi 25 septembre 2019, la FFCK a renouvelé la convention-cadre interministérielle en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le Ministère des Sports, l'UNSS et l'USEP, pour la période 2019 – 2025. En présence de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, Nathalie Costantini, directrice nationale de l'UNSS et Véronique Moreira, présidente de l'USEP, Didier Chavrier, vice-président de la FFCK a eu le plaisir de signer cette convention et ainsi d'engager notre fédération dans un projet favorisant le développement des sports de pagaie dans le cadre scolaire.

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, plusieurs athlètes et membres de notre fédération dont Anatole Delassus, Claudine Leroux, Mathurin Madoré, Perle Bouge et des pagayeurs de l'ASL Canoë-kayak Grand Arras ont rencontré des élèves d'écoles et de collèges pour leur présenter leur passion du canoë-kayak. Des échanges très riches où les jeunes champion.nes, symbole de la génération #Paris2024, ont pu partager avec les élèves leur expérience du sport de haut niveau !

Au final c'est une belle semaine olympique qui s'est clôturée, merci à tou.te.s pour votre mobilisation !!!



Le Canoë Kayak et les Sports de Pagaie ce sont 54 sections sportives scolaires, validées par le ministère de l'Éducation Nationale, permettant à 750 élèves de renforcer l'apprentissage du Canoë Kayak dans le cadre scolaire.

Par ailleurs plus de 13.000 élèves sont inscrits en Canoë Kayak et en Kayak Polo dans le cadre de l'UNSS, avec la mise en place de 2 championnats de France : Canoë Kayak et Kayak Polo.

Axe 2 : Formation et performance sportive

En 2016, la FFCK a défini son « Parcours de Formation des Entraîneurs » qui s'appuie sur 3 niveaux de diplômes (Entraîneur Fédéral 1, 2 et 3). Depuis sa création, trois-cent-cinquante-sept participations ont été recensées sur l'ensemble des quatre modules de l'EF1 proposés dans les différentes régions.



D'autres personnes sont entrées en formation pour suivre au moins un module du diplôme d'Entraîneur Fédéral de niveau 2.

La filière fédérale de formation des entraîneur-e-s est aujourd'hui complétée par la formation DE JEPS que la FFCK met en œuvre en partenariat avec le CREPS de Toulouse.

Projet 2020 – Formations d'entraîneurs experts : EF3 et DES JEPS Performance sportive.

Il paraît aujourd'hui important de finaliser le parcours fédéral de formation des entraîneur-e-s de la FFCK en créant l'EF3.

Ce diplôme aura pour finalité de perfectionner les savoirs, savoirs faire et savoirs être d'entraîneur-e-s ayant déjà une expertise de l'entraînement.

Les entraîneur-e-s ciblé-e-s par l'EF3 ayant déjà une bonne connaissance du métier, une formation spécifique basée sur un accompagnement individualisé s'avère être une façon pertinente de continuer à les former.

Les formateurs et les formatrices identifié-e-s sont des CTS formés et reconnus comme expert-e-s dans l'accompagnement de la Haute Performance.

Cet EF3 serait directement lié à l'ouverture d'un DES Performance sportive en partenariat avec l'INSEP. Il devrait être lancé courant 2020 à destination d'entraîneurs ciblés.

Je tenais aussi au sein de cet axe à mettre en lumière les formateurs et formatrices de juges et arbitres des différentes disciplines que compte notre fédération. La performance sportive dépend des qualités de chaque athlète, de ses entraînements et donc du cadre qui les conduit mais également de la justesse et de la rigueur portée au chronométrage, à l'observation, à la réflexion et à la sagacité propre à tout jugement. Je remercie en cela la commission sportive et les commissions nationales d'activités en lien avec la commission nationale des juges et des arbitres.

Axe 3 : Professionnalisation des structures membres et des comités

La FFCK mène une politique de développement des sports de pagaies qui s'appuie sur un effort de professionnalisation des structures membres. Afin d'avoir des données actualisées et une vision de l'emploi au sein du réseau, une étude a été réalisée en 2018 par l'agence CERES Sport.

Je vous invite à consulter la synthèse de cette enquête tant elle apporte d'informations capitales quant au développement actuel de nos structures. Il y est notamment mentionné que le pourcentage de clubs employeurs a augmenté de près de 7 points entre 2012 et 2018, et qu'aujourd'hui la moitié des clubs affiliés sont employeurs. Cependant, cette étude indique aussi que le budget médian des clubs est tel qu'il existe un grand nombre de clubs de très petite taille, probablement dans l'incapacité de recruter un salarié.

A la suite de cette synthèse, des préconisations sont proposées et des perspectives envisagées. Il est de notre ressort de les prendre en compte dans chacune de nos réflexions afin d'aider au mieux l'ensemble des structures fédérales.



Le renouvellement de la demande de délégation du Certificat de Qualification Professionnel Moniteur de Canoë Kayak est effectif pour la période 2018 – 2023. Cela répond à un réel besoin, confirmé par la hausse de 120 % du nombre de certifiés cette année. Un véritable essor qui ne peut toutefois palier le fait que de nombreuses structures ont encore des difficultés à recruter un salarié permanent.

L'accompagnement fédéral, qu'il soit financier ou humain, pour la mise en place de formations continues des Equipes

Techniques Régionales, s'est également accentué cette année. Il est important que chaque comité régional en ait pleinement conscience.

Deux nouvelles formations ont été créées et proposées en 2019 :

Educateur / Educatrice Pagaie Fit : Une première formation a été ouverte en mars 2019. Il s'agit d'une formation de quatorze heures, principalement théorique, dont l'objectif est de permettre à un encadrant d'acquérir les compétences pour permettre d'améliorer la forme physique et le bien être des pratiquants.

Educateur / Educatrice Pagaie Santé : une première formation a été construite par le Comité Pagaie Santé et Rosalie KEMPF que je remercie pour son engagement. Cette nouvelle qualification de la FFCK permet de mobiliser les activités de pagaie pour un public spécifique porteur de maladies chroniques ou d'affections de longue durée. Elle apporte les compétences nécessaires à l'encadrement du public cible sur les plans pédagogiques et opérationnels. La formation est reconnue par le CNOSEF et est publiée au Journal Officiel par l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée.

Elle permet au club d'accéder au réseau « Sport-santé bien-être », d'accéder aux aides des Agences Régionales de Santé et de devenir « Club Pagaie Santé de la FFCK ».

21 personnes ont été formées sur la première session de formation.

Deux formations sont proposées en 2020 :

- 14-15 mars et 4-5 avril 2020 A Toul (54)

- 7-8 et 28-29 novembre 2020 A Cesson-Sévigné (35)

Concernant le domaine financier, il a été constaté que, dans le cadre des financements « PSF », peu de structures font des demandes pour des actions de formation. Les responsables des comités régionaux et plus particulièrement les Président.e.s de Commissions Régionales Enseignement et Formation doivent savoir qu'il s'agit là d'un axe possible de financement qu'il est bon de savoir utiliser.

Axe 4 : Formation et stratégie de développement

Bien entendu, le portage des formations Equipe Technique Régionale, Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs via l'organisme de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak a été effectué cette année encore car effectivement, depuis 1998, la FFCK dispose de son organisme de formation professionnelle.

Le déplacement du siège Fédéral sur le site des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, à Vaires-sur-Marne, va permettre d'y implanter également l'Institut National de Formation de la FFCK. Le Bureau National Enseignement et Formation prend pleinement la mesure de l'enjeu ici offert et reste conscient de l'intérêt de ce lieu pour développer l'organisme de formation fédéral afin d'accompagner la mise en œuvre du projet de développement de la Fédération et du projet fédéral de performance. La réflexion concernant

la création de cet institut s'amplifie lors de chacune de nos réunions.

Dans l'attente de ce lieu, la formation des dirigeants-es reste primordiale afin d'accompagner de manière performante le développement des clubs et des comités, pour que les compétences de chacun-e s'élevent, que les rôles se développent et se structurent de manière complémentaire.



Cette année, 449 AMFPC (-66 par rapport à 2018) ont été validés, 228 MFPC (-5) et 258 CQP (+141). Ces chiffres questionnent quant à la baisse des AMFPC mais rassurent au vu de l'importante croissance des CQP. L'évolution du système Pagaies Couleurs va engendrer une rénovation de la filière de formation. Attendues depuis de nombreuses années, les créations de diplômes AMFPC et MFPC eau calme devraient voir le jour dans ce cadre.



L'adaptation des dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap se poursuit. Ce qui a été possible pour Cindy Moreau nous a incités à favoriser la concrétisation de nombreuses autres passerelles de formations.

La création de 3 diplômes de guide est en cours de conception. L'objectif de ce diplôme est de former un cadre capable d'accompagner en sécurité un groupe de pagayeurs et pagayuses lors d'une sortie en itinérance et/ou dans un milieu engagé.

Le guide gèrera l'ensemble de la sortie sans assurer toutefois de dimension d'enseignement.

Les premières formations pilotes seront proposées en eau vive en juillet dans les Alpes et en mer en novembre, en Bretagne.



La formation sera construite autour de 3 blocs de compétences et sera très liée aux Pagaies Couleurs ce qui permettra d'assurer un niveau de navigation élevé au guide stagiaire.

Les 3 blocs de compétences intégrés dans la formation seront les suivants :

- Etre capable d'utiliser la connaissance du milieu de pratique ainsi que les connaissances réglementaires pour définir un programme de navigation sécurisé
- Etre capable de conduire un groupe sur un parcours inconnu
- Etre capable d'organiser les aspects logistiques, de vie collective et d'animation d'un groupe itinérant.

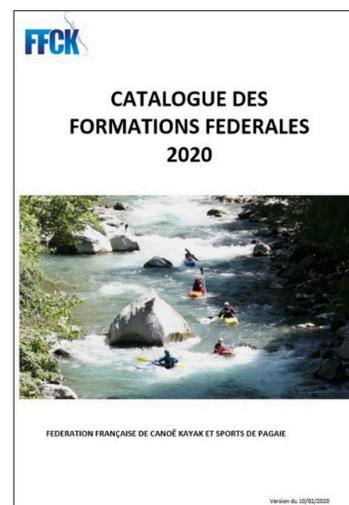
Cette formation comprendra également un temps d'alternance pédagogique entre le centre de formation, lieu du stage, et le club du stagiaire où il devra organiser une sortie en itinérance.

D'ores et déjà, une autre nouvelle formation a été créée et mise en place cette année. La FFCK est en effet habilitée pour 5 ans pour mettre en place un DES Directeur de structure et de projet. La première formation est en cours, elle a commencé en septembre 2019 et se terminera en juin 2020. 9 stagiaires y participent : 6CTR, 2CTF et un cadre de club. Chacun semble y trouver, dans un cadre chaleureux, des réponses possibles à ses attentes. Une nouvelle session de formation sera proposée en 2020.

Une plateforme E-learning a vu le jour en 2019. Elle est techniquement opérationnelle.

La plateforme propose différents niveaux d'accès : des contenus ouverts à tous, des accès réservés selon un profil, par exemple tous les moniteurs, ou encore des accès réservés pour les stagiaires inscrits sur une formation. Une phase de tests sera mise en œuvre en 2020.

Les fonctionnalités sont variées pour les formateurs. Une formation sera proposée par la FFCK dans le courant de l'année 2020 pour maîtriser l'outil et progressivement évoluer d'une plateforme fournissant des informations à un réel service de formation distanciée.



Je le rappelle chaque année, le Catalogue des formations fédérales est un recueil important, chaque année renouvelée, il doit être mis à la disposition du plus grand nombre dans l'ensemble de nos structures et son accès via le site internet fédéral rappelé dès que la possibilité en est offerte.

Lors des dernières plénières, les Commissions Régionales Enseignement et Formation ont été interrogées sur leurs besoins quant à la formation de leurs formateurs. Plusieurs thématiques sont ressorties de la discussion :

- › Formation technique axée sur la navigation dans les différents milieux. Il a alors été rappelé que des formations de navigation en eau vive de classe supérieure à 4, ouvertes aux formateurs fédéraux, sont proposées tous les ans en juin et en septembre.
- › Formation posture, pédagogie de la formation.
- › Formation « former à la formation en mer ».
- › Formation vers le e-learning

Deux formations de formateurs seront proposées en 2020.

Une formation orientée pédagogie de la formation + formation en e-learning proposée durant le premier semestre 2020.

Une formation « former à la formation en mer » proposée en novembre 2020 en Bretagne.

C'est avec beaucoup de ferveur qu'au terme de ce rapport et pour toutes ces actions, je tiens à remercier les membres du Bureau Enseignement Formation, pleinement investis dans leurs missions, soucieux de nombreuses réflexions, propositions et d'échanges. Cette année, c'est pratiquement une réunion par mois qui a permis à cette équipe de se retrouver, attentif chacun.e derrière son écran, afin d'apporter sa contribution à l'avancement des travaux. Toutefois, les uns et les autres, peuvent être contactés individuellement pour chacun des sujets qui lui sont plus particulièrement confiés :

Sylvie BARATHIEU, déléguée sur la formation des dirigeants, la professionnalisation et le E-learning.

Stéphane DABLIN, délégué sur la filière accompagnateur-guide de la filière de formation et sur la formation des dirigeants.

Rémi FRANCOIS, délégué sur Pagaies Couleurs, la rénovation de la filière de formation et le guide fédéral.

Juan GUERRERO, délégué sur l'accessibilité des formations et des diplômes aux personnes handicapées, la formation des juges et arbitres, celle des entraîneurs.

Un sixième poste reste vacant, nous sommes à ce sujet à la recherche d'une personne ayant des compétences en communications et commerce.

Pour ma part, le Bureau Enseignement Formation m'a directement délégué les sujets suivants : les Pagaies Couleurs, les jeunes, la filière de formation et le public scolaire.

Je n'oublie pas **Didier CHAVRIER**, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation qui porte nos remarques et suggestions au niveau du Bureau Exécutif de la Fédération et qui sait également, élégamment, nous retransmettre les avis des instances décisionnelles.

J'associe également mes homologues, Présidents, Secrétaires, Responsables des autres commissions nationales avec lesquels j'ai pu parfois échanger cette année, en particulier lors des plénières concernant l'évolution de la méthode Pagaies Couleurs. Il reste d'actualité que l'ensemble des commissions devra déployer son maximum pour que se mettent en place les critères de passations d'une pagaie à l'autre au sein des différentes disciplines.

Je dois également saluer le travail et l'implication de :

Céline RECULET, Directrice Technique Nationale Adjointe en charge du développement et de la formation. Céline offre à nos échanges les nécessaires éclairages qui nous font parfois défaut et sait être à la fois ferme, solide et souriante afin de mener l'ensemble des projets à bon port.

Benoît LEHUEDE, Responsable du service formation, avec qui il est aisé et agréable de travailler. J'apprécie en particulier, outre son efficacité, sa courtoisie, sa disponibilité et sa gentillesse lors de nos échanges réguliers.

Caroline BARBAUT qui suit dorénavant la gestion financière de la Direction Développement Formation et qui gère l'organisme de formations professionnelles de la FFCK.

Stéphanie TRANEL qui a su prendre le relais de Caroline pour répondre avec diligence et efficacité aux différentes demandes des commissions régionales et permettre le déploiement de la méthode Pagaies Couleurs et des formations Moniteur sur l'ensemble du territoire.

Amélie PALASZ qui gère au mieux et avec dynamisme et bonhomie la coordination pédagogique des formations CQP, DESJEPS direction de structure et de projet et Pagaie Fit.

Caroline LOIR, récemment arrivée, qui se consacre, entre autres, à la Coordination pédagogique des formations EF1 ; Monitorat, Guide, Formateur de formateurs.

Pierre DEVAUX pour la coordination pédagogique des formations DE JEPS (à partir de juin 2020), EF2, DESJEPS Performance sportive et EF3.

Nicolas PARGUEL, déjà cité précédemment, Chef de projet Pagaies Couleurs.

Renaud DOBY pour la coordination du DE JEPS 2019-2020. Pierre prendra le relais à partir de la prochaine session de formation.

C'est maintenant un véritable service, réellement complété qui œuvre pour notre commission au quotidien. Il nous faut réellement remercier nos instances pour cette volonté affichée de soutien afin d'évoluer au mieux c'est ce qui sera demain l'Institut National de Formation Fédéral.

Je n'oublie pas le collectif des cadres techniques qui œuvre sur le terrain des apprentissages et de la formation tout au long de l'année en symbiose avec les président-es de commissions régionales enseignement et formation. Ces dernier-es se doivent, eux-elles aussi, d'être félicité-es pour leur engagement et leur disponibilité. De nouveau, je souhaite appuyer combien il n'est pas toujours simple de créer la dynamique régionale nécessaire au bon déroulement des sessions, de valider ou non, en toute impartialité l'ensemble des modules qui mènent au succès de nos apprenant-es, de réagir avec pédagogie, humilité et bienveillance aux inévitables déceptions ressenties face aux rares, mais formateurs, échecs.

Enfin, je remercie également le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, son équipe et son Directeur Technique National, Ludovic ROYE, pour la confiance qu'ils nous portent et la complémentarité qui devra continuer d'être la nôtre dans les prochains mois afin de permettre des avancées conséquentes majeures, durables et identifiables par tous les pratiquants au sein de toutes les disciplines.

Analyser, réfléchir, coopérer, évaluer, savoir renoncer, concerter, envisager, planifier, proposer, imaginer, expliquer, expliciter, interroger, questionner, se positionner, préparer, finaliser et, sans rien laisser paraître, finalement payer... au-delà des verbes, au-delà de ce rapport, continuons d'avancer pour que s'embelisse le devenir de nos formations.

Samuel BONVALET

Rapport d'activité de la commission nationale espaces, sites, itinéraires et navigation durable



Georges DANTIN

Lors de cette saison 2019, la commission a enfin pu retrouver des conditions de travail propices grâce à l'appui et la complicité d'un service pleinement fonctionnel au siège (Service juridique et réglementaire - Espaces, Sites et Itinéraires de Navigation Durable), avec Antoine Dubost, renforcé par Dominique Massicot, sous la direction de Céline Reculet.

Notre commission a donc poursuivi le travail de positionnement de la FFCK en tant qu'acteur de l'Eau et de la Biodiversité, afin notamment de préserver les milieux aquatiques et naturels comme espaces de pratique.

Nous avons continué d'assurer la représentation de la FFCK au niveau national :

- › au Comité National de l'Eau (CNE), et dans sa commission réglementation, avec Georges Dantin ;
- › au Comité National de la Biodiversité (CNB), avec Rosine Tisserand, et dans ses commissions n°4 Politique biodiversité, Rosine et n°3 Aires et espèces protégées, en complémentarité avec Antoine Dubost (à noter qu'en 2020 Rosine a souhaité passer suppléante, au profit de Philippe Caillebotte) ;
- › au Comité d'orientation Eau douce de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), avec Georges DANTIN (à noter qu'en 2020 l'AFB est devenu Office Français pour la Biodiversité – OFB, et que nous restons en attente de notre place dans la nouvelle gouvernance).

Pour mémoire, ces instances sont chargées de recueillir les contributions de leurs membres sur des projets de loi ou réglementation ou orientations politiques en matière de gestion et de préservation de l'eau et de la biodiversité, afin de produire des avis au Gouvernement.

Au niveau interrégional, la FFCK est représentée dans 4 des 6 Comités de Bassin (CB) de métropole :

- › CB Loire Bretagne (Michel Vendrot),
 - › CB Seine Normandie (Lucien Chaise) ;
 - › CB Rhône Méditerranée (Philippe Caillebotte) ;
 - › CB Adour Garonne (dans ce comité de bassin, nous avons repris notre place avec Bastien Dantin depuis l'automne) ;
- et dans deux des quatre **Conseils Maritimes de Façade (CMF)** : Sud-Atlantique (Marie DUVAL) et Méditerranée qui englobe le littoral d'Occitanie (Pierre Alain Pointurier + Arnaud Pitman).

En métropole, nous ne sommes pas représentés dans les CB Artois-Picardie, , et Rhin-Meuse, ni au CBCorse, les CMF Manche Est-Mer du Nord, Nord-Atlantique-Manche Ouest, ni dans 4 des cinq CB d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, et Mayotte), par contre, nous siégeons au CMF Réunion (Océan Indien) avec Dominique Lagourgue.

Au niveau régional, nous n'avons que très peu de représentants connus dans les Comités Régionaux de la Biodiversité (CRB, Bernard Duroure en Nouvelle Aquitaine), et aucun dans les Agences Régionales pour la Biodiversité (ARB).

Au niveau local, nous avons amorcé, auprès des comités régionaux, un recensement des représentants siégeant au nom de la FFCK dans diverses instances traitant de l'Eau ou de la Biodiversité (CLE des SAGE, Contrats de Rivière, Comité de pilotage de sites Natura 2000 ...).

Trop peu de retours sur ce recensement, et nous espérons toujours en avoir des régions ou des départements.

En 2019, notre commission a finalisé plusieurs actions :

- › **rénovation de la doctrine fédérale** (validée en BEX) qui présente les fondements et les principes de la politique fédérale ESIND à usage interne (dirigeants et représentants dans les instances) ou externe ; elle doit rapidement être mise en forme et diffusée en ce début d'année 2020,
- › **actualisation du Mémento Juridique** (avec le cabinet JED) qui reprend tous les textes législatifs et réglementaires, notamment sur l'accès à l'eau, les commente et en précise l'usage (à usage des président de clubs et de CD, des représentants dans les instances et des CT) ; il doit également être rapidement mis en forme et diffusé,
- › **veille juridique** et mise en œuvre de solutions concertées ou de recours contentieux en accompagnement des comités régionaux ou départementaux (suite Cure, Chaux, Gave de Pau, Poutès, ...),
- › **diverses contributions** (CNE, CNB, AFB, CB, ...), notamment une pour la finalisation de la "Note technique du 30 avril 2019, relative à la mise en œuvre du plan d'action pour une politique apaisée de restauration de la continuité écologique des cours d'eau" (Ministère de la Transition écologique et solidaire/ Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature/Direction de l'eau et de la biodiversité), dans laquelle notre demande pour que la FFCK et le MS soient consultés en amont des projets d'aménagement des obstacles à la continuité a été prise en compte,
- › **travail avec la commission nationale enseignement/formation** pour la réforme de Pagaie Couleurs jeunes,
- › **participations aux journées de l'itinérance dans le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne**, dans la perspective d'élargir le concept des Sentiers Nautiques à la navigation itinérante , et non sur des tronçons isolés.

D'autres actions ont poursuivi leur avancée pour être finalisées en 2020 :

- › **mutualisation des expériences et des pistes d'actions** entre nos représentants dans les comités de bassins, pour établir une plateforme commune pour la prise en compte de nos activités dans les futurs Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022 -2027 (SDAGE), en cours d'élaboration.
- › **développement d'une stratégie pour intégrer les autres Comités de Bassin** (Rhin-Meuse, Artois-Picardie, DOM),
- › mise en place gouvernance **ESIND par bassins** (approche inter-régionale) et recherche de financement ,par les Agences de l'Eau par exemple

- › mise en place de l'action **Gardiens de la Rivière** qui doit permettre aux clubs volontaires de s'impliquer dans des actions relatives à la gestion, l'aménagement et la préservation de leurs Espaces, Sites et Itinéraires pour y assurer une pratique durable et être reconnus localement en tant qu'acteurs de l'Eau,
- › **valorisation cartographique de l'inventaire des obstacles à la navigation** réalisé par les CD et les clubs, sur la base du ROE (Recensement des Obstacles à l'Écoulement) et de la LEMA 2006,
- › **recensement référents ESIND**, pour mise en place d'un réseau national ESIND,
- › **remise en place d'une formation ESIND dans les régions** sur la base du Mémento juridique rénové.

L'ensemble de ce travail accompli ne l'aurait pas été sans toute l'équipe, fidèle et soudée, du bureau de la CESIND que j'anime et que je tiens à remercier : F. Chevrier, Y. Lecaude, C. Rose, Ch. Moratelli, Rosine Tisserand, Ph. Caillebotte, L. Chaise, B. Dantin, M. Vendrot, de même que B. Duroure qui suit régulièrement nos travaux au nom du BEX, G. Le Pallec au nom du Conseil Fédéral, et C. Reculet, A. Dubost et D. Massicot au titre de la DTN.

Georges DANTIN

Rapport de la commission nationale jeunes



Jean-Louis LEROUX

J'adresse mes remerciements :

- Aux membres de la commission nationale jeune pour leur engagement et leur sens du travail en équipe.
 - Aux autres commissions nationales, pour la qualité des échanges et la mise en route de travaux en commun.
 - A l'équipe du siège fédéral pour leur accompagnement aux travaux de la commission jeune.
 - Aux élus des commissions jeunes ainsi qu'aux cadres techniques pour la qualité des échanges dans les régions et les départements.
 - A Anne Laure VIARD puis à Péguy Dickens qui a pris la suite, pour le lien avec le la BEX.
 - A Vincent OLLA pour le lien avec les conseillers techniques des territoires, qui a changé de missions.
 - A Kevin DEMOULY pour le travail sur le projet pagaies couleurs jeunes.
 - A Lionel FRAISSE, pour son soutien dans le cadre de ses missions auprès de la commission jeune.
- A Catherine Louis qui a rejoint notre commission en 2019

J'ai donné ma démission de la commission jeune début janvier pour plusieurs raisons :

- Choix de consacrer du temps et de l'énergie dont je dispose pour m'investir dans mon club qui est en pleine fusion et restructuration.
- La frustration liée au non aboutissement de certains dossiers auxquels la commission jeune était associée et qui me tenaient à cœur.
- Et peut-être une certaine fatigue de ma part.

Actions réalisées en 2019

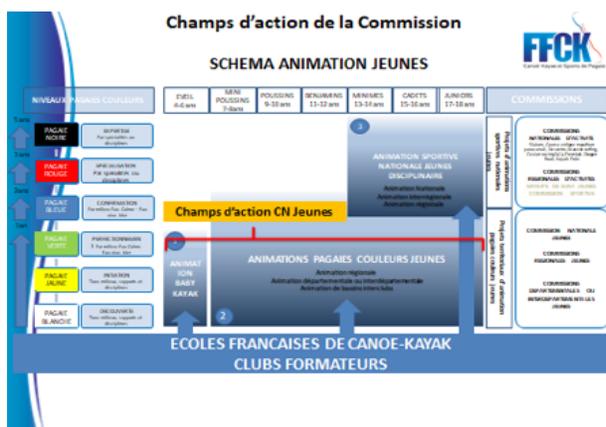
- Poursuite du travail collectif sur le dossier pagaies couleurs jeunes qui devait aboutir en 2019, (expérimentation, avril, mai, juin et mise en œuvre septembre). Ce projet n'est toujours pas finalisé malgré la production réalisée par les deux groupes de travail sur deux week-ends, septembre et décembre 2018). En effet, Kevin Delmouly en charge de ce dossier a dû le mettre entre parenthèses afin de répondre

à la charge de travail liée à la mise en place du PSF- Projet sportif Fédéral. Il est prévu que ce dispositif soit mis en place à la rentrée 2020 et rapidement intégré au dispositif planète kayak.

- La commission a présenté au BEX deux propositions ayant l'objectif des finalités nationales jeune, l'une chaque année, qui n'a pas été retenue à ce jour, l'autre pour 2020 à l'occasion du retour des JO 2020 est en cours de finalisation. En effet, pour 2020, une animation nationale jeune sera proposée dans le cadre de la manifestation Tokyo-Vaires-Paris avec des équipes régionales. Une animation scolaire est aussi prévue à cette occasion.

- Nous avons eu plusieurs échanges au sujet de la représentativité des commissions régionales jeunes et évoqué la possibilité d'une représentation par département, cœur de l'animation jeunes car animation et formation des jeunes impliquent une proximité.

- La communication est toujours problématique avec l'outil site internet fédéral qui n'offre pas suffisamment d'interactivité entre les acteurs de terrain (échanges et retours d'expériences, projets pédagogiques clubs ou scolaires, aspect des matériels adaptés aux jeunes, calendriers d'animations...). C'est un point sur lequel nous devons travailler afin de faire des propositions d'évolution.



Rapport d'activité de la commission nationale statutaire des juges et arbitres



Edwige BAKKAUS

L'arbitrage est un élément essentiel du développement de toutes les disciplines du canoë kayak. Le juge/arbitre (JA) est un acteur indispensable des disciplines de compétition. Il est le garant de la bonne application des lois du jeu et assure la bonne tenue des compétitions. Il veille à la sécurité et la santé des compétiteurs sur le terrain.

Le rôle de la commission nationale des juges et arbitres est d'être en soutien aux juges et arbitres de toutes les disciplines compétitives du canoë kayak. A ce titre, elle est notamment membre de la commission sportive.

La commission nationale des juges et arbitres n'a pas avancé au cours de 2019 sur sa feuille de route de 2017 comme elle l'avait espéré.

Pour mémoire, la feuille de route pour l'olympiade de la CNJA a pour objectifs principaux de :

- › veiller à la promotion et à la valorisation des arbitres et juges dans leurs rôles
- › continuer à améliorer la qualité de l'arbitrage
- › aider les juges internationaux
- › aider les commissions nationales d'activité vis-à-vis de leur corpus arbitral

Pourtant trois dossiers ont été travaillés :

- › une attention toute particulière a été portée sur la liste des juges de haut niveau inscrits sur liste ministérielle. Pour mémoire, depuis 2018, a été systématisé la rédaction de lettre par la FFCK, à destination de leurs employeurs publics et privés. L'objectif est de les inciter à les libérer plus facilement au travers d'autorisation exceptionnelle d'absence ou de mécénat. Cette année encore la CNJA a porté.
- › le lobbying et la reconnaissance des juges internationaux pour continuer à renforcer la position française au sein des instances internationales. En janvier 2019, une réunion relative à la stratégie d'influence a été organisée avec le président de la FFCK et le DTN, et un juge international représentatif par discipline sur ce sujet avec M. J.M. Prono ;
- › la création d'un nouveau vestiaire commun à tous les juges et arbitres. Ce dossier a connu un certain nombre de rebondissements, ce qui a mis à mal notre implication.

Comme chaque année, un autre travail important, comme

l'année précédente, a suscité la participation de trois de ces membres, Maryse Viseur, Philippe Bretzner et moi-même, la rédaction des règles particulières des règlements sportifs. Nos nombreuses propositions ont été discutées avec les Commissions Nationales d'Activité et ont permis d'aboutir à des règles consensuelles. L'élaboration des règles particulières est un travail dense mais extrêmement important pour les athlètes et la saison sportive suivante. En cela, cette mission de corédaction de la CNJA est primordiale et se passe bien grâce à l'écoute active des CNA.

Pour 2020, la CNJA envisage de travailler essentiellement sur :

- › la création d'un tronc commun de la formation des juges/arbitres par l'intermédiaire d'une formation à distance,
- › la publication (enfin) du vestiaire pour les juges/arbitres qui sera notamment disponible auprès du groupement d'achat
- › la promotion du travail des juges/arbitres en créant avec les référents juge/arbitre de chacune des commissions nationales d'activité, les responsables du site internet et de la communication, des pages internet sur le site fédéral
- › le toilettage de l'annexe 7 relative aux arbitres.

Si l'activité de la CNJA a semblé immobile en 2019, 2020 devrait être plus marquant en voyant aboutir ces différents objectifs. En effet, différentes réunions sont déjà programmées pour commencer à les réaliser. Et cerise sur le gâteau, avec les nouvelles licences, le fameux fichier commun à tous les juges devrait enfin naître.

Je remercie vivement Philippe Bretzner et Maryse Viseur. Nous nous complétons et aidons à essayer de conserver le mental pour essayer de faire avancer les choses.

Enfin pour finir, derniers remerciements à Lionel Fraysse, CTN adjoint ayant pour mission nationale d'accompagner la commission dans ses travaux.

Rapport d'activité de la commission nationale activités de loisirs



Jean-Jacques HAYNE

Il y a 13 mois, je devenais Président de la CNA loisir. Il est vrai que cette commission est très difficile à définir puisqu'elle comprend toutes les formes de pratiques, de l'eau plate, de la pratique en mer, aux manifestations de masse, jusqu'aux descentes extrêmes. Nous avons établi une feuille de route pour l'année 2020. Cette feuille de route a été validée par le BEX du 15 novembre 2019. Cela a mis du temps, je le reconnais.

La feuille de route précise les points sur lesquels nous devons travailler jusqu'à fin 2020, date de la prochaine assemblée générale électorale.

Les principaux points de la feuille de route :

- › Elaborer et rendre attractif un calendrier des manifestations loisirs.
- › Organiser un service aux organisateurs via une plateforme d'inscription.
- › Identifier et participer aux événements loisirs de masse avec stand FFCK.
- › Promouvoir le City Paddle Tour avec le prestataire Outdoor Edition.
- › Réaliser un cahier des charges pour l'organisateur loisir.
- › S'impliquer dans le déploiement des pagaies couleurs.

Déjà en 2019, nous avons rencontré de nombreux organisateurs de manifestations loisirs, tous ont mis en avant la nécessité d'une plateforme numérique pour les inscriptions en ligne en amont de la manifestation. Lors de nos rencontres nous avons fait la promotion des licences pagaies blanches, un document promotionnel sera disponible dès le début de la saison loisir. Les membres de la commission se sont déplacés sur environ 10 manifestations. La commission, par l'intermédiaire de Benoît Razimbaud, a émis des propositions pour le site internet FFCK, afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité du grand public.

En 2019, un premier niveau Pagaie fit a été mis en place, afin de faire connaître les activités pour la remise en forme de nos pratiquants, par le maintien ou l'accroissement de la condition physique.

Je remercie les membres de la commission pour leurs conseils et leurs avis, également Caroline JEHL pour l'interface avec le BEX et Benoît RAZIMBAUD, Conseiller Technique National en charge des pratiques de loisir.

Jean Jacques HAYNE

Président de la commission nationale loisir

Rapport moral de la commission médicale nationale



Dr Philippe GRIPPON



Daniel KOEHLIN

Le rapport de cette année 2019 pourrait être pratiquement similaire à celui de 2018 si nous n'avions pas vécu un véritable tsunami avec la disparition au sein de notre équipe médicale en juillet dernier de Gilbert PERES présent parmi nous depuis 50 ans.

Un pilier de nos fondations vient de s'écrouler et nous sommes confrontés dorénavant à son absence.

Personne n'est irremplaçable mais tout de même, Gilbert était un véritable puits de connaissances (reconnu sur le plan national et même international) dans le domaine de la médecine du sport sous bien des aspects : la physiologie, la diététique et, bien avant la tendance actuelle, le sport santé.

En raison de son dévouement dans le monde du canoë kayak qu'il affectionnait, nous avons pu bénéficier de ses conseils avisés pour la pratique de nos compétiteurs mais aussi pour nos sportifs dits de « loisirs ».

Gilbert PERES travaillait encore quelques jours avant son décès sur ce qui lui tenait à cœur : la formation des éducateurs spécialisés « pagaie santé » pour promouvoir le développement de la pratique d'activités physiques et sportives pour des patients au titre de thérapeutique non médicamenteuse.

Nous aurons donc à cœur de poursuivre son engagement dans de ce sens

L'accompagnement médical de nos équipes nationales :

Pas de révolution mais toujours le sérieux (que nous pensons être reconnu) auquel nous tenons avec :

- › la gestion de la Surveillance médicale réglementaire organisée par le Dr Charles CHANUT,
- › la présence des équipes médicales et paramédicales sous la coordination du Dr Thomas SCALLIET dans la perspective des JOP de TOKYO.

Les résultats de ces surveillances n'ont pas montré l'existence de pathologies invalidantes mais justifient leurs existences pour une prévention qui pourrait être plus efficace.

L'activité des Médecins du bureau médical

Des présences sur des terrains multiples et variés avec entre autres :

- › Sur des organisations de sport santé comme des rassemblements de Dragon ladies à Vaires et à Quiberon,
- › Lors de compétitions nationales et internationales : championnats de France de descente sur l'Ubaye (du 7 au 14 juillet), les championnats du monde d'OCR à QUIBERON (du 10 au 14 septembre),
- › Lors de colloques médico-sportifs comme celui du CNOSE le 18 septembre à REIMS, du CNOSE (colloque national pour un sport sans dopage) à PARIS le 29 mars, de sport santé à SAINT PIERRE QUIBERON le 14 septembre.
- › Celles-ci devraient se développer pour maintenir voir améliorer la connaissance des médecins de l'activité CK dans sa multiplicité de pratiques et de disciplines

Une activité d'échange et de réflexion au cours de :

- › Bureaux médicaux des 25 Janvier, 24 mai, 27 septembre, 22 novembre
- › Comités Pagaie santé (PS) des 25 janvier, 7 avril, 24 mai, 12 septembre, 4 octobre
- › Formation PS : 4 septembre, 15 décembre
- › Conseils fédéraux : 26 janvier, 16 mars, 18 mai
- › Plénières des « commissions transversales » fédérales du 7 avril
- › G fédérale 2018 du 6 avril
- › G de l'union des médecins fédéraux nationaux (UNMF) du 18 septembre

Lors de ces échanges furent particulièrement évoqués cette année :

- › L'importance de la rénovation des titres fédéraux avec en conséquence la nécessité de l'obtention ou pas du Certificat d'absence de contre-indication à la pratique du canoë kayak et sports de pagaie (CACI) : question non résolue à la rédaction de ces lignes en raison entre autre des difficultés d'interprétation du code du sport
- › la question de la prévention de la leptospirose pour nos pratiquants et particulièrement nos compétiteurs de haut niveau : quid de la vaccination qui ne pourrait être qu'une fausse illusion de sécurité : donc privilégier les mesures de prévention individuelles et collectives
- › le rôle et les missions des médecins régionaux qui d'année en année sont de plus en plus difficiles à recruter en raison de la paupérisation du corps médical : la piste de leur implication dans le « pagaie santé » pourrait être, tout comme la prévention du dopage, un facteur de motivation supplémentaire
- › l'implication de la commission médicale dans la prévention et la lutte contre le dopage en raison du transfert de compétence à l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) du pouvoir disciplinaire (et donc de l'extinction de nos commissions fédérales spécifiques)
- › la nécessité de rénovation homogène de la procédure de surclassements (et en particulier chez les vétérans)

Comme vous le voyez le travail ne manque pas pour améliorer les conditions de pratique de tous nos payeurs qu'ils soient compétiteurs ou non

Daniel KOEHLIN

Rapport d'activité du comité pagaie santé



Gilbert PERES



Daniel KOEHLIN

2019 l'année du meilleur et du pire ...

Autant commencer par le pire pour finir sur le meilleur gage d'espoir sur l'avenir.

En effet l'été dernier le rédacteur du rapport moral du CPS pour 2018 : Gilbert PERES nous a quitté au terme d'une longue maladie inconnue de tous : Gilbert simple, ne se plaignant jamais de rien était entièrement dévoué à ce que l'on pourrait appeler un apostolat pour le développement du sport santé. Ceci durait depuis des dizaines d'années, donc bien avant les recommandations actuelles vantant l'intérêt de la pratique d'activités physiques et sportives pour la santé de tout un chacun.

C'est dans cet esprit que Gilbert avait accepté de prendre dès 2014 la coordination (il n'aimait pas le terme de présidence..) du comité Pagaie santé qu'il dirigeait jusqu'à son décès puisque 4 jours avant de nous quitter le 16 juillet 2019 il nous envoyait encore à tous, (membres du bureau,) un programme d'actions à travailler pendant les vacances d'été ...

C'est donc une reconnaissance profonde et émue que j'exprimerai aujourd'hui à un ami médecin reconnu pour ses compétences évidentes (sur le plan national voir international) mais aussi pour son engagement sans faille à la cause qu'il défendait et dont la FFCK a pu bénéficier car parmi tous les sports qu'il pratiquait je crois pouvoir écrire que c'était le Kayak qu'il affectionnait le plus.

Je sais bien sur que personne n'est irremplaçable mais un grand vide existe depuis sa disparition et nous ne serons pas trop nombreux pour poursuivre son oeuvre au sein du CPS, mais aussi auprès de nos interlocuteurs du ministère chargé des sports et du CNOSEF.

Le Dr Olivier COSTE aura donc dorénavant la lourde tâche de nous conseiller scientifiquement (mais pas que..) dans la suite de Gilbert.

Le meilleur est sans équivoque la première délivrance d'attestations d'éducateurs spécialisés Pagaie Santé (ESPS) au terme d'une formation fédérale qui semble avoir bien répondu aux exigences des formateurs et des stagiaires : sérieux, compétences, connaissances adaptées au futur exercice de terrain au sein de structures, clubs qui seront dans l'avenir reconnus par une convention fédérale. Ceci n'a été possible que grâce aux services de formations du siège sous la direction de Céline RECULET : Rosalie KEMPF et Kevin DELMOULY ont dû s'adapter très rapidement à des contraintes de temps particulièrement présentes pour cette première édition. Des améliorations sont bien sûr nécessaires et nous y travaillons déjà pour faciliter l'assimilation du « distanciel » et augmenter la partie pratique du « présentiel » sur l'eau et ses abords.

Comme toujours c'est dans ce type de circonstances que les échanges sont les meilleurs avec les acteurs de terrain : aussi les techniciens fédéraux sus cités et les médecins présents (Philippe GRIPPON, Catherine PAOLETTI et moi même) ont pu recueillir les désirs de ces encadrants pagaie Santé dont le plus important était la création d'un réseau d'échange entre eux car l'isolement sur le terrain semble être ressenti. KaricaIVEAU sera particulièrement chargée de ce projet au sein du CPS.

La création d'un calendrier de manifestations « pagaie santé » avec sa présentation spécifique sur le site fédéral est aussi une priorité car la lisibilité pour des patients de ces regroupements est majeure : la sécurité objective et subjective est un élément capital apprécié par ce public fragile.

Le développement du site internet du CPS ne pourra aussi qu'intéresser tous les acteurs du pagaie santé ; que ce soient les patients pratiquants ou leurs encadrants avides de documents et liens spécifiques vecteurs d'actualisation des connaissances dans ce domaine particulier.

Un événement particulièrement marquant cette année 2019 : l'organisation d'un colloque par Evelyne COMBES (que nous remercions vivement) au cours des championnats du monde d'Océan Racing » à SAINT PIERRE QUIBERON en septembre 2019 où malgré un environnement délicat (en période de courses) une assistance attentive a pu échanger dans ce domaine du sport santé avec les intervenants dont Emmanuel GIRARD membre du BEX de la FFCK

Enfin je voudrai signaler que tous les membres du bureau (à commencer par moi même) sont à votre disposition pour tout renseignement, toute aide dont vous auriez besoin dans le domaine du « pagaie santé » : alors n'hésitez pas !

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie remercie ses partenaires

Partenaires institutionnels



Partenaires institutionnels



Partenaires majeurs



Partenaires techniques



